

**PAGES
MANQUANTES**

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXII

MONTRÉAL, VENDREDI, 22 JUILLET 1898

No 21

2258

Moyenne de notre Tirage

2258

Pour 1897

BONS POSTAUX

Dans quelques jours le département des Postes mettra à la disposition du public des bons postaux. Nous avons déjà annoncé cette création nouvelle au Canada, dès que le projet a été mis à l'étude. Mais les facilités d'envoi d'argent qu'amènera ce système attirera forcément l'attention du commerce, c'est pourquoi nous croyons devoir y revenir. Les bons seront de seize dénominations différentes variant de 20 cents à \$5.00. Ils seront valables pour trois mois de leur date, laquelle sera apposée par le bureau de poste d'émission au moment de la livraison aux particuliers. La commission prélevée au profit du gouvernement pour ces bons est moins élevée que celle fixée pour les mandats-poste ordinaires. Ainsi, le taux sera de 2 cents pour les bons de 20 cents à \$2.50 et de 3 cents pour ceux au-dessus de \$2.50 jusqu'à \$5.00.

CANADA ET ETATS-UNIS

C'est un fait intéressant et suggestif, et qui n'est pas généralement compris, peut-être, dit un journal de commerce de Chicago, que le Dominion du Canada est le plus fort acheteur étranger de marchandises américaines, proportionnellement à sa population.

Les Etats-Unis ont vendu, l'an dernier, au Canada pour \$65,000,000 de marchandises, soit \$13.50 par tête pour le chiffre de la population

Même en Angleterre, les Etats-Unis vendent dans une proportion moindre par tête; et à Mexico, seulement \$1.86 par tête.

Les dernières statistiques fournies par le bureau des statistiques des Etats-Unis nous donnent les chiffres suivants :

Commerce entre les Etats-Unis et le Canada pendant les années fiscales

1893-1897

	Importations	Exportations
1893.....	\$37,777,463	\$46,794,331
1894.....	36,790,916	56,664,094
1895.....	36,574,327	52,854,769
1896.....	40,787,565	59,687,921
1897.....	40,309,371	64,928,821

Ainsi, tandis que les importations du Canada par les Etats-Unis ont augmenté de 6.7 pour cent en quatre ans, les exportations américaines au Canada montrent l'extraordinaire augmentation de 38.7 pour cent.

Pendant la même période, les exportations de l'Angleterre au Canada ont diminué de 23.5 pour cent.

Dans ces circonstances, il n'y a rien d'étonnant à ce que le tarif préférentiel octroyé par M. Laurier, par lequel les marchandises d'Angleterre et de ses colonies, bénéficient d'une réduction de droits de 25 p.c. ait été accueilli avec enthousiasme par les anglais.

Il est probable que ce tarif préférentiel aura pour effet d'enrayer le rapide développement du commerce d'exportation des Etats-Unis au Canada.

Le "Buffalo Commercial" examinant la situation, dit qu'elle requiert la reprise de la question d'un traité de réciprocité avec le Dominion, et que l'esprit de cordialité et de bonne entente qui marque actuellement les relations des peuples de langue anglaise semble promettre un traitement loyal et franc de la question si elle arrive à l'ordre du jour.

DE L'EXACTITUDE EN AFFAIRES

Nous passions, il y a quelques jours sur une rue très fréquentée par les ouvriers se rendant à leur travail et nous avons remarqué deux magasins de tabac, assez voisins

l'un de l'autre dont l'un était ouvert et l'autre fermé. Un certain nombre d'ouvriers tentèrent vainement de pénétrer dans ce dernier, quelques-uns rebroussèrent chemin pour faire leur petite provision, d'autres continuèrent leur route pour, sans doute, acheter chez un autre marchand plus éloigné le tabac nécessaire à la consommation du jour.

Le marchand peu matinal avait perdu quelques ventes et peut-être aussi quelques clients, tandis que son voisin avait bénéficié de son exactitude à ouvrir son magasin avant l'heure du passage des ouvriers.

Un marchand doit être exact en tout et toujours; l'exactitude est pour lui un élément de succès et de prospérité. Il faut que sa clientèle puisse compter sur lui, autrement elle l'abandonne.

Un jour, le client d'un cordonnier commanda à ce dernier une paire de chaussures. Le cordonnier s'engagea à les livrer à jour et à heure fixes; ne recevant pas ses chaussures le client retourna à la boutique de son fournisseur qui s'excusa du retard et lui promit de faire promptement livraison; la promesse ne fut pas tenue et le client n'eût ses chaussures que le jour même et quelques heures avant qu'il dût assister à un bal. Il ne put donc écraser ses chaussures avant la cérémonie et dut passer une nuit dans une paire d'étaux et souffrir d'atroces souffrances. Notre cordonnier perdit du coup un bon client qui, soyez-en certain, ne lui fit pas une bonne réclame auprès de ses amis.

Il vaut mieux refuser un ordre que de perdre un client. Si donc un marchand sait qu'il ne pourra livrer au jour ou à l'heure convenus il est préférable de ne pas accepter la commande en faisant valoir de

bonnes raisons qu'en trompant le client et en lui manquant de parole. Un client abusé reprend rarement le chemin d'un magasin où il a été déçu, tandis qu'il retournera volontiers là où il sait trouver un marchand exact dans ses livraisons.

L'exactitude ne doit pas s'exercer seulement à l'avantage de la clientèle elle doit également être la règle envers les fournisseurs, les banques et les employés.

Il est certains patrons qui, sous un prétexte ou sous un autre ne se gênent pas, tout en ayant l'argent voulu dans leur caisse pour payer leurs employés, de remettre au lendemain ou au surlendemain de leur donner le salaire acquis. Ces employés ont cependant besoin de leur argent pour les besoins de la famille, pour rencontrer des engagements antérieurs, acquitter de petites dettes, etc., c'est donc mal récompenser leurs services que d'être inexacts vis-à-vis d'eux. Et que voulez-vous aussi qu'ils pensent d'un patron qui, par pur caprice, retarde une échéance inévitable ? c'est une mauvaise leçon de choses qu'il donne là à son employé en même temps qu'une preuve d'égoïsme.

L'inexactitude dans les paiements vis-à-vis des banques et des fournisseurs a déjà donné lieu à plusieurs articles publiés par LE PRIX COURANT, néanmoins il n'est pas inutile d'y revenir en deux mots.

Tout commerçant a besoin de crédit et son crédit est d'autant plus grand et d'autant mieux établi qu'il est plus exact dans ses paiements. Voilà une vérité que chacun connaît et cependant il est curieux de constater journellement combien sont nombreux les gens qui se font tirer l'oreille au moment de l'échéance.

Les uns attendent que leurs billets soient protestés pour envoyer le montant des dits billets ; d'autres attendent les réclamations des banques ou des fournisseurs ; d'autres encore se contentent d'envoyer un renouvellement après protêt.

Les fournisseurs méritent plus d'égards et si, par hasard, il arrive qu'un billet ne peut pas être payé à l'échéance, il est nécessaire de les prévenir quelques jours d'avance afin qu'ils puissent retirer le billet s'il est en circulation ou ne pas l'y mettre s'il est encore en portefeuille.

Si un marchand est exact à faire payer ses clients, il est rare qu'il ne puisse arriver lui-même à payer à échéance ceux qui lui fournissent ses marchandises. Mais le malheur

est que, bien souvent, le marchand ne surveille pas d'aussi près qu'il conviendrait ses crédits, il en résulte pour lui de la gêne et souvent des pertes très lourdes.

Un marchand qui est exact, l'est en toutes choses et ce n'est pas celui qui possède la qualité d'exactitude — qui voit figurer son nom parmi ceux des faillis.

DANS LE MONDE DES AFFAIRES

—M. David Burke, gérant général de la compagnie d'assurances sur la vie "Royal Victoria" est de retour d'un long voyage sur les côtes du Pacifique.

M. Burke se dit très satisfait de son voyage, au point de vue des affaires de sa compagnie. Il donne sur les progrès accomplis dans l'extrême ouest des renseignements qui sont de nature à encourager nos maisons de gros à étendre leurs opérations vers la Colombie Anglaise.

M. Burke a constaté que Montréal, au point de vue commercial, avait l'avantage sur Toronto d'être le centre d'approvisionnement de cette riche et fertile région qui s'étend à l'ouest de Winnipeg.

Le gérant de la "Royal Victoria" est revenu plein d'une admiration enthousiaste pour Vancouver dont il se plaît à reconnaître le remarquable esprit d'entreprise.

—Les commis-épiciers ont eu leur assemblée mensuelle dimanche dernier, à la salle de l'Union Saint-Joseph. Après la discussion des questions de routine, il a été décidé que l'Union des commis-épiciers donnerait cette année sa soirée dramatique et musicale au profit de l'église Saint-Jean-Baptiste. Tous les ans, les commis-épiciers donnent ainsi une soirée au profit de quelque bonne œuvre. Cette année, les recettes seront pour aider à la reconstruction de l'église Saint-Jean-Baptiste. La soirée sera donnée au Monument National vers la fin de septembre, et sera sous le patronage du Rév. M. Auclair, curé de Saint-Jean-Baptiste. Un comité spécial a été nommé pour s'occuper de cette soirée. Les membres du comité sont MM. P. J. Whelan, A. E. Landry, L. Fortier, E. Migneron, O. Langlois, Z. Martineau, J. O. Villeneuve, Turgeon et Bisson.

—Nos banques et le Yukon :
La Bank of British North America a ouvert une succursale à Dawson City, le 19 mai dernier, deux jours

après l'arrivée de son représentant sur la place.

La Canadian Bank of Commerce dont le représentant est actuellement à Dawson City prend des dispositions pour établir une succursale dans ce centre de production de l'or.

—La Truro Milk Condensing Co de Truro, Nouvelle-Ecosse, a reconstruit sa manufacture qui a été récemment incendiée.

—La Compagnie de Glace de Laprairie va être organisée au capital de \$100,000. Elle se propose de fournir de la glace au Canada, aux Etats-Unis et en Angleterre.

La glace sera coupée avec une machine électrique à couper la glace.

—Un dividende de trois pour cent sur le capital de la Banque de St Hyacinthe a été déclaré pour le semestre courant et sera payé au bureau de la banque le 1er août prochain.

—La Thos. Davidson Mfg Co. de Montréal est en train de remodeler en grande partie l'installation de ses ateliers et entrepôts. Une partie de la manufacture sera reconstruite et convertie en un immense entrepôt joignant l'entrepôt actuel. Ce que l'on enlèvera à la manufacture d'un côté, on le remplacera de l'autre par l'érection d'une aile additionnelle qui sera supérieurement outillée. Tous ces remaniements sont destinés à faciliter l'expédition des milliers d'articles qui sortent de cette maison.

—On a commencé dans la Colombie Anglaise la préparation des conserves de saumon.

On s'attend à une bonne moyenne de production. La pêche est commencée depuis le 10 juillet.

Les prix pour le saumon de la Rivière Fraser sont sur la base de 93 $\frac{1}{2}$ c pour les grosses pièces et de 87 $\frac{1}{2}$ c pour les Skeena et autres saumons de la rive nord.

—La ligne Montréal-Ottawa vient d'être ouverte au trafic. Ce chemin passe par Vaudreuil, Com. Hudson, Rigaud, St-Eustache, Yankleek Hill, Caledonia Springs, Alfred, Plantagenet, Pendleton, Leonard, Nansan et Blackburn. La distance entre la gare Windsor et Ottawa, est de 111 $\frac{1}{2}$ milles.

—Le gérant de la banque *British North America*, à Dawson, dit que le rendement des mines du Yukon, cette année, sera de près de 7 millions. Ce rendement eût été plus considérable, ajoute-t-il, sans la famine qui a régné à Dawson est de 30,000. Quatre cent mille piastres de droit-régalien ont été perçus jusqu'à présent.

* * *

MM. R. G. Kimpton, d'Abequis Spring, H. W. Prendergast, de Montréal, C. W. Kimpton, de Philadelphie, Jules Allard, avocat, de St. François du Lac et J. W. Withell, de Montréal demandent l'incorporation sous le nom de "The Abenakis Spring Hotel Company, Limitée," son objet étant d'acheter, louer, construire et exploiter un ou plusieurs hôtels, d'acheter des terrains dans le but de construire des hôtels les exploiter ou les faire exploiter. Siège de la compagnie: Montréal. Capital \$50,000 en 5,000 parts à \$10 chacune.

L'APPROVISIONNEMENT DES NAVIRES DE GUERRE

La guerre hispano-américaine appelle, de nouveau, l'attention sur l'approvisionnement, en combustible, des navires de guerre. De l'importance de cet approvisionnement peut dépendre le sort de toute une flotte, surtout quand la nation intéressée manque de stations où ses navires soient assurés de trouver en quantité suffisante le charbon qui leur est indispensable. C'est le cas de l'Espagne aux prises avec les Etats-Unis.

La plus ou moins grande consommation de combustible dépend d'ailleurs de considérations multiples, et l'on comprendra qu'il soit difficile de donner des chiffres rigoureusement exacts. De même que l'estomac des individus, les machines sont soumises à des influences diverses, et leur consommation varie suivant leur nature, c'est-à-dire leur conformation, le degré de vitesse exigé, conséquemment leur dépense, la qualité du combustible, l'état de la mer, le tonnage, etc.

On ne peut donc, dans une question complexe, qu'établir des moyennes d'après les résultats fournis par quelques types de vaisseaux au cours de leurs évolutions.

La distance qui sépare les Canaries de Porto-Rico est d'environ 3,000 milles. Or, le *Carlos V*, le *Cristobal Colon* et le croiseur protégé *Alfonso XIII*, jaugeant 5,000 tonnes et allant 20 nœuds, peuvent

franchir 12,000 milles à la vitesse de 10 nœuds, dite économique, la vitesse moyenne étant de 16 ou 17 nœuds pour les grands croiseurs. Leur rayon d'action diminué nécessairement quand cette vitesse est dépassée.

Le *Columbia* et le *Minneapolis*, croiseurs corsaires américains à grande vitesse, jaugeant 7,400 tonnes et ayant fourni de 22 à 23 nœuds en essais, ont un approvisionnement normal de 750 tonnes de charbon, pour le premier, et 1,200 tonnes pour le second. Leur rayon d'action est estimé à 16,250 milles marins, à raison de 10 nœuds.

Le *New-York*, croiseur cuirassé appartenant à la même nationalité que les précédents, porte également 750 tonnes de combustible et peut en contenir 1,300. Son rayon d'action atteint 13,000 milles à la vitesse de 10 nœuds. La vitesse acquise aux essais avait été de 21 n. 5. Ajoutons qu'un bateau torpille, naviguant sous le même pavillon, porte 500 livres de poudre explosive.

Il n'est pas sans intérêt de faire observer, à propos de la guerre actuelle, que les navires américains font usage de charbons anglais, dont la qualité est supérieure à celle des charbons espagnols.

La vitesse moyenne des cuirassés ne dépasse pas une douzaine de nœuds, leur vitesse maxima atteint 16 à 18 nœuds. Un cuirassé consommant habituellement quarante tonnes de charbon, ce qui correspond à une dépense quotidienne de 1,400 francs; mais, à une grande vitesse, le monstre en absorbe le double ou le triple.

Le *Jeanne d'Arc*, l'un des plus récents croiseurs cuirassés (inachevé), dont la vitesse maxima s'élève à 23 nœuds, a un chargement normal de 1,400 tonnes de houille. Sa distance franchissable, à raison de 10 nœuds, est de 9,000 milles; mais ses soutes sont disposées de manière à contenir 2,100 tonnes, et, dans ce dernier cas, il en franchirait aisément 13,500. A toute vapeur, c'est-à-dire à la vitesse de 23 nœuds, ses 1,400 tonnes de charbon lui permettraient de fournir 1,250 milles et, conséquemment, de tenir la mer pendant 55 heures; avec un approvisionnement de 2,100 tonnes, il résisterait pendant 83 heures.

Le cuirassé *Charlemagne*, dont les essais officiels ont eu lieu ces jours-ci, a consommé 624 grammes de charbon par cheval-heure, lors du premier essai, et 666 grammes dans le second. Ces chiffres sont donnés comme très économiques,

par suite de l'emploi de chaudières d'un nouveau modèle.

L'*Inflexible*, cuirassé anglais, peut porter une charge de houille suffisante pour faire parcourir au navire 3,400 milles avec une vitesse de 10 nœuds. Le *Kaiser*, battant pavillon allemand et pouvant, comme le précédent, filer 14 nœuds, porte 710 tonnes de houille, répondant au parcours d'une distance de 3,400 milles à la vitesse de 10 nœuds. Le *Dandolo* et le *Duilio*, navires italiens, ont un approvisionnement de combustible correspondant à une excursion de 4,000 milles. Le *Teghetoff*, vaisseau autrichien, porte 670 tonnes de charbon, quantité nécessaire pour une navigation de 3,000 milles.

Les torpilleurs, dont le rôle semble devoir être décisif dans les guerres maritimes, donnent, au cours de leurs essais, des vitesses qui varient entre 22 et 30 nœuds. Les torpilleurs de haute mer emportent de 20 à 40 tonnes de charbon, pour une campagne moyenne de 18 heures; les torpilleurs de première classe contiennent de 12 à 15 tonnes. Il va de soi que, moins les torpilleurs sont chargés, plus ils sont rapides. Ils utilisent un charbon spécial, comprimé sous forme de briquettes, et qui, pour la France, provient d'Anzin.

Ces quelques notes suffiront peut-être pour expliquer l'intérêt que présente, pour les nations possédant une marine de guerre, la possession de nombreux postes où puissent se ravitailler leurs flottes. La marine à voiles ne connaissait point cette nécessité, ce qui faisait dire à l'un de nos confrères qu'elle était plus avancée que nous, et que Christophe Colomb n'aurait pu se lancer à la découverte de l'Amérique s'il avait dû se préoccuper d'un approvisionnement de charbon; mais elle était soumise à d'autres vicissitudes, et la perfection n'est pas de ce monde.

Il se pourrait d'ailleurs, qu'on utilisât un jour le pétrole pour la marche des navires de guerre, et l'on réaliserait ainsi des vitesses considérables, à moins de frais et avec un moindre volume. La Russie s'est déjà engagée dans cette voie, qui est peut-être celle de l'avenir. — (*Science Illustrée*).

UN LEGER EFFORT

Il en coûte peu pour avoir toujours chez soi du BAUME RHUMAL qui guérit les affections de la gorge.

ETAT DE SITUATION DES BANQUES à fonds social au 30 Juin 1898

PASSIF

NOM DE LA BANQUE.	Capital souscrit.	Capital versé.	Fonds de réserve.	Dividende déclaré. Taux annuel.	Billets en circulation	Balance due au gouvernement fédéral. Déduction faite des avances sur crédits ouverts bordereaux de paie, etc.	Balance due aux gouvernements provinciaux.	Dépôts du public remboursables à demande.
ONTARIO.								
Bank of Toronto..... Toronto.	2,000,000	2,000,000	1,800,000	10	1,481,946	24,250		1,122,824
Canadian Bank of Commerce.. do	6,000,000	6,000,000	1,000,000	7	2,982,523	94,473	126,361	6,168,907
Dominion Bank..... do	1,500,000	1,500,000	1,500,000	12	1,283,111	20,183	165	1,113,017
Ontario Bank..... do	1,000,000	1,000,000	85,000	5	937,897	23,230	154,149	1,729,746
Standard Bank..... do	1,000,000	1,000,000	600,000	8	766, 00	17,179	33,198	1,524,655
Imperial Bank of Canada..... do	2,000,000	2,000,000	1,200,000	8	1,640,203	25,680	238,729	3,901,350
Traders do..... do	700,000	700,000	50,000	6	693,634		87,229	1,029,583
Bank of Hamilton..... Hamilton.	1,250,000	1,250,000	775,000	8	1,086,539	19,379	47,359	2,410,901
Bank of Ottawa..... Ottawa.	1,500,000	1,500,000	1,125,000	8	1,090,441	17,729	30,167	1,311,182
Western Bank of Canada..... Oshawa.	500,000	384,140	118,000	7	284,110			197,219
QUEBEC.								
Bank of Montreal..... Montreal	12,000,000	12,000,000	6,000,000	10	5,611,631	2,816,185	218,527	25,127,952
Bank of British North America do	4,866,666	4,866,666	1,387,000	5	1,426,783	6,466	61,897	3,789,917
Banque du Peuple..... do	1,200,000	1,200,000			17,863			636,524
Banque Jacques-Cartier..... do	500,000	500,000	250,000	5	463,736	17,776	175,000	311,895
Banque Ville-Marie..... do	500,000	479,620	10,000	6	286,910	6,737		1,020,669
Banque d'Hochelega..... do	1,000,000	1,000,000	450,000	7	993,922	20,185	53,644	3,907,109
Molson's Bank..... do	2,000,000	2,000,000	1,500,000	8	1,691,755	23,640	95,710	3,700,091
Merchants' Bank of Canada... do	6,000,000	6,000,000	2,600,000	8	2,769,834	206,826	4,150	3,988,586
Banque Nationale..... Québec.	1,200,000	1,200,000	100,000	6	1,092,022		111,927	2,283,377
Quebec Bank..... do	2,500,000	2,500,000	650,000	6	1,015,794	18,966	101,705	1,763,096
Union Bank of Canada..... do	1,500,000	1,500,000	350,000	6	1,315,708	1,306	457,359	1,243,716
Banque de St. Jean..... St. Jean.	500,200	261,499	10,000	5	159,557		68,716	74,709
Banque de St. Hyacinthe..... St. Hyacinthe.	504,600	313,020	75,000	6	187,719		32,964	826,939
Eastern Townships Bank..... Sherbrooke.	1,500,000	1,500,000	835,000	7	926,319	22,917	121,551	
NOUVELLE ECOSSE.								
Bank of Nova Scotia..... Halifax.	1,500,000	1,500,000	1,600,000	8	1,366,811	502,851		2,411,788
Merchants' Bank of Halifax.. do	1,500,000	1,500,000	1,175,000	7	1,268,004	112,693		2,273,482
People's Bank do..... do	700,000	700,000	220,000	6	551,846	7,688		681,132
Union Bank do..... do	500,000	500,000	225,000	7	445,601	4,523		368,916
Halifax Banking Company.... do	500,000	500,000	350,000	7	435,000	29,230		169,623
Bank of Yarmouth..... Yarmouth.	300,000	300,000	40,000	6	99,759	26,686		15,377
Exchange Bank of Yarmouth. do	280,000	250,530	30,000	5	42,867			11,714
Commercial Bank of Windsor. Windsor.	500,000	348,980	113,000	6	136,995	15,482		92,279
NOUVEAU BRUNSWICK.								
Bank of New Brunswick..... St. John.	500,000	500,000	600,000	12	458,653	41,046		498,498
People's Bank do..... Fredericton.	180,000	180,000	133,000	8	127,765	5,730		65,481
St. Stephen's Bank..... St. Stephen.	200,000	200,000	45,000	5	93,959	18,578		84,457
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit. et l'île du P. E.	63,050,148	62,303,137	27,555,666		36,539,103	4,644,225	2,227,355	82,313,900

NOM DE LA BANQUE	Dépôts du public remboursables après avis ou à une date fixe.	Emprunts faits à d'autres banques ou dépôts faits par d'autres banques en Canada, garantis.	Dépôts remboursables sur demande de ou après avis, ou à une date fixe faits par d'autres banques en Canada.	Dû à d'autres banques en Canada.	Dû à des agences de la banque ou à d'autres banques dans les pays étrangers.	Due à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences dans le Royaume-Uni	Engagement non compris dans les items qui précèdent.	Total du passif.
ONTARIO.								
Bank of Toronto..... Toronto.	6,625,799		99,129	21,680	2,702	1,450		12,679,083
Canadian Bank of Commerce.. do	16,835,984		472,474	22,815	18,340	530,948	10,516	27,263,261
Dominion Bank..... do	9,728,659							15,145,136
Ontario Bank..... do	3,623,204							6,774,885
Standard Bank..... do	4,852,600					306,025		7,471,789
Imperial Bank of Canada..... do	7,363,256		16,354	853	48,204	184,437		12,889,427
Traders do..... do	3,810,227			812				6,161,716
Bank of Hamilton..... Hamilton.	5,229,907					500,233		9,031,949
Bank of Ottawa..... Ottawa.	4,558,328				1,414	39,518		7,038,733
Western Bank of Canada..... Oshawa.	1,317,827			1,919		13,971	477	1,815,526
QUEBEC.								
Bank of Montreal..... Montréal.	12,026,879		428,494	39,333				16,209,003
Bank of British North America do	6,171,615		19,704	438	225,531		1,937	11,035,288
Banque du Peuple..... do	1,786,912			561		1,706	5,281	1,815,328
Banque Jacques-Cartier..... do	2,794,265				6,569	34,813		4,128,685
Banque Ville-Marie..... do	1,090,834							1,096,377
Banque d'Hochelega..... do	3,475,052					11,476	115,100	5,690,651
Molson's Bank..... do	7,052,693		105,697	4,106		34,515	95	12,915,322
Merchants' Bank of Canada... do	8,976,302		881,371	1,095			9,891	16,549,365
Banque Nationale..... Québec.	2,261,725		150,000	14,345	26	70,743		4,642,376
Quebec Bank..... do	4,889,161		59,543	1,245				8,359,739
Union Bank of Canada..... do	4,168,017		2,941	942	20,294	421,074		8,151,341
Banque de St. Jean..... St. Jean.	176,952						2,646	119,909
Banque de St. Hyacinthe..... St. Hyacinthe.	839,037							1,131,320
Eastern Townships Bank..... Sherbrooke.	3,524,793					50,121		5,172,071
NOUVELLE ECOSSE.								
Bank of Nova Scotia..... Halifax.	7,847,961		32,460	4,269	103,376	40,234		12,309,771
Merchants' Bank of Halifax.. do	5,376,769		78,562		50,021	376,494	52,549	9,888,377
People's Bank do..... do	772,752		7,553				1,204	1,022,267
Union Bank do..... do	1,471,553		9,853			217,210	16,220	2,339,879
Halifax Banking Company.... do	2,132,888			302		151,730	17,804	3,236,640
Bank of Yarmouth..... Yarmouth.	526,342			167				698,332
Exchange Bank of Yarmouth. do	94,772							183,225
Commercial Bank of Windsor. Windsor.	543,393		2,025				513	790,689
NOUVEAU BRUNSWICK.								
Bank of New Brunswick..... St. Jean.	1,278,216		72,277					2,348,091
People's Bank do..... Fredericton.	216,566		39,730				29	155,304
St. Stephen's Bank..... St. Stephen.	185,416					271	300	382,984
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit.	144,749,443		2,553,424	164,193	492,502	3,225,326	497,468	174,007,021

ACTIF.

SOMME DE LA BANQUE	Espèces	Billets fédéraux.	Dépôt fait au gouvernement fédéral en garantie de la circulation des billets	Billets d'autres Banques et Chèques sur d'autres Banques.	Prêts faits à d'autres banques en Canada garantis.	Dépôts remboursables sur demande ou après avis, etc.	Balance due par d'autres banques en Canada.	Bal. due par les agences de la banq. dans les pays étrangers.	Bal. due par les agences de la banque ou par d'autres banques dans le Royaume.	Obligations ou effets du gouvernement fédéral.	Effets publics, prov. britanniq. ou d'autres que ceux du Canada.	Effets de chemin de fer canadiens, britan. et autres	Prêts remboursables sur demande sur obligations et actions.	Prêts courants.
ONTARIO.														
Bk. of Toronto	616,687	1,071,373	73,338	533,833	73,273	577,289	102,162	237,386	158,255	1,661,030	1,458,432	9,876,791
Can. Bk. of Com'ce.	431,339	927,301	169,951	1,022,904	73,273	1,213	4,222,318	736,108	5,161,610	1,695,632	2,700,985	15,956,926
Dominion Bank	555,246	737,912	79,567	517,451	138,052	956,241	170,082	327,789	3,921,283	1,715,830	8,851,026
Ontario Bank	77,157	3,431,010	50,000	228,751	32,326	99,727	168,145	884,190	111,044	5,545,969
Standard Bank	159,142	413,787	37,181	168,753	184,420	373,666	1,346,199	341,300	472,129	5,527,522
Imperial Bk. of Can.	578,862	863,575	87,418	437,778	225,653	2,092	499,477	463,860	239,847	1,333,390	1,475,208	1,506,429	7,900,968
Traders do	107,933	3,336,361	35,248	98,919	117,506	18,289	48,666	68,266	1,864,159	3,481,899
Bk. of Hamilton	179,634	252,858	60,000	224,707	122,864	165,581	44,469	706,618	972,151	909,081	7,048,998
Bk. of Ottawa	153,170	439,279	60,000	145,798	18,230	127,514	391,702	469,310	840,279	6,787,643
West'n Bk. of Can.	26,177	21,589	18,133	10,124	484,401	11,309	30,923	415,446	1,122,815
QUEBEC.														
Bk. of Montreal	2,514,399	2,756,007	265,000	1,552,231	509	24,463	9,663,676	6,163,976	237,270	40,969	3,206,434	37,602,283
Bk. of B. N. Am'ca	466,668	871,256	69,699	363,644	8,715	565,023	897,532	10,638,695
Banque du Peuple	14	121	23,525	551	60,801	316	167,721
Banque J. Cartier	27,132	325,610	24,000	178,453	12,732	7,090	25,317	121,000	468,570	346,800	3,230,784
Banque Ville-Marie	12,328	66,367	18,000	124,621	10,958	9,212	824	6,763	199,001	1,280,731
Banque d'Hochelega.	147,354	5,294,616	41,005	315,997	37,632	236,703	35,071	337,701	161,883	670,312	4,595,420
Molson's Bank	423,781	691,885	100,000	621,289	5,079	502	326,614	854,306	595,432	605,640	11,507,217
Merch'ts Bk. of Can.	379,450	733,797	159,312	737,133	135,870	1,729,934	117,319	1,356,866	746,522	635,365	2,081,752	15,763,785
Quebec Nationale.	52,953	138,311	51,500	286,317	55,110	18,598	35,000	6,900	5,201,037
Banque Bank	129,703	562,59	50,000	343,133	5,116	57,728	92,743	150,633	292,076	282,411	1,273,845	8,093,805
Union Bk. of Can.	43,399	422,187	52,000	230,739	183,142	382	31,670	6,346	126,665	507,735	7,915,770
B'que de St. Jean	5,666	14,889	3,409	15,709	33,324	19,800	595,945
St-Hyacinthe	12,903	15,370	15,140	15,348	38,078	1,041	7,544	31,271	1,319,011
E. Townships	102,727	112,764	52,897	35,021	398,400	6,743	274,826	13,000	193,115	9,749	6,469,616
NOUV. ECOSSE.														
Nova Scotia	516,493	897,246	71,667	643,422	115,788	9,111	797,407	797,019	1,120,578	662,135	9,619,606
Merchants	452,463	574,592	58,100	329,176	24,031	206,595	108,000	1,506,472	389,612	677,593	7,672,506
People's Bank	31,584	135,454	28,436	115,789	86,887	10,908	8,914	20,988	13,905	2,322,932
Union	44,399	138,712	25,000	76,401	6,590	61,101	90,516	246,962	27,093	2,383,764
Halifax Bk. Co.	74,279	104,086	25,000	63,102	24,730	1,716	75,355	27,460	19,200	339,677	3,398,511
Yarmouth	32,815	26,902	4,502	4,419	39,793	36,222	49,075	690,265
Exchange Bk. Yarmouth	2,693	5,651	3,570	600	28,029	13,378	2,196	310,936
C. B. of Windsor	21,140	20,804	6,280	16,350	1,081,015
NOV. BRUNSWICK.														
New Brunswick	107,476	150,618	24,672	67,915	82,405	201,561	18,023	48,464	111,162	117,279	2,545,508
People's Bank	7,773	9,562	7,200	3,792	5,541	8,858	8,217	2,000	710,614
St. Stephen's Bk	11,506	12,208	6,381	20,849	34,207	34,864	159	483,695
Grand Total y compris Man. et C. Ang.	9,283,030	15,214,500	1,915,070	9,663,728	3,615,020	212,651	21,279,953	8,230,112	4,901,627	16,911,904	17,352,384	20,066,715	222,413,53

SOMME DE LA BANQUE	Prêts au gouvernement fédéral.	Prêts aux gouvernements Provinciaux	Créances en souffrance.	Immeubles appartenant à la banque ou à d'autres que les édifices de la banque.	Hypothèques sur des immeubles rendus par la banque.	Edifices de la banque.	Autres dettes actives non comprises dans les items précédents.	Total de l'actif.	Montant total des prêts faits à des directeurs, maisons de com. ou tout intérêt ou responsabilité	Chiffre moyen des espèces de la Puissance possédées durant le mois.	Chiffre moyen des billets de la Puissance possédés durant le mois.	Chiffre le plus élevé des billets en circulation en aucun temps durant le mois.
ONTARIO.												
Toronto	155,806	215	200,000	16,772,600	375,361	618,000	1,232,000	1,481,946
Commerce	170,806	116,562	106,625	755,384	101,268	34,344,629	424,000	9,7000	3,219,000
Dominion	33,506	39,666	7,371	39,666	9,375	18,324,313	544,000	844,000	1,345,000
Ontario	546	30,000	11,298	160,000	8,023,767	76,290	310,900	957,800
Standard	23,188	110,767	35,097	9,196,160	282,789	159,745	801,115
Imperial	38,218	60,933	90,900	350,133	48,226	16,292,974	95,771	582,885	1,737,004
Traders	3,923	10,000	347	164,598	18,040	6,973,211	151,282	107,000	694,500
Hamilton	49,532	16,018	310,406	89,005	11,145,928	46,664	180,000	1,128,000
Ottawa	6,799	12,929	10,051	126,485	9,815,511	365,011	159,238	1,135,375
Western Bk. of C.	28,832	49,695	4,250	8,469	2,347,719	2,332	23,518	26,673	325,920
QUÉBEC.												
Montreal	852,533	97,970	98,621	26,700	600,000	103,413	65,715,599	1,203,000	2,429,179	2,223,868	5,611,631
British N. Amer.	302,940	62,931	48,216	3,586	360,000	27,529	14,692,434	474,334	818,687	1,426,783
Du Peuple	1,073,366	740,988	48,880	3,9254	121,700	2,547,237	57,338	13	89	18,823
Jacques-Cartier	15,077	24,636	39,385	110,000	29,315	4,924,864	102,216	28,033	303,307	470,871
Ville-Marie	61,278	39,824	25,589	52,572	284,615	2,192,602	76,260	13,331	25,541	301,350
Hochelega	113,889	51,821	48,195	36,842	38,727	7,173,533	191,690	148,062	479,476	993,790
Molson	96,845	87,372	2,518	190,000	39,757	16,744,253	318,880	423,463	595,341	1,691,755
Merchants	126,914	47,281	38,774	528,445	135,646	25,219,789	1,516,417	378,000	963,000	2,879,000
Nationale	1,973	28,975	11,951	510	135,239	29,614	6,057,073	341,104	53,355	160,646	1,092,022
Quebec	42,200	124,357	5,550	161,408	78,825	11,747,154	334,796	126,775	581,499	1,015,979
Union	13,194	191,648	3,161	230,107	11,115	10,029,350	567,900	43,790	353,550	1,373,637
St-Jean	25,774	8,573	14,170	9,748	746,004	21,766	5,700	14,500	164,792
St-Hyacinthe	44,064	33,463	3,201	19,181	20,229	1,576,400	36,052	13,904	16,465
E. Townships	30,622	58,080	22,883	120,000	13,904	7,912,682	201,652	103,663	105,926	926
NOUV. ECOSSE.												
Nova Scotia	98,677	49,253	14,161	2,000	45,407	217,773	15,546,053	75,716	574,975	817,250	1,392
Merchants	100,684	26,151	25,548	40,146	60,000	13,732	14,357,165	392,088	144,816	546,207	1,268
People's Bank	100,000	46,593	66,492	3,513	63,223	5,719	3,003,387	147,755	32,111	112,582	692
Union	77,805	15,742	52,000	5,669	3,304,993	108,107	42,782	134,126	452
Halifax Bk. Co.	26,271	8,161	1,800	4,165,042	32,853	74,648	103,803	435
Yarmouth	66,543	32,926	9,193	8,000	450	1,068,483	62,729	33,337	27,883	99
Exchange	6,511	23,515	478,618	43,657	2,577	4,512	16
C. B. of Windsor	51,124	16,616	6,678	547	1,207,161	115,189	21,124	20,97	139,600
NOV. BRUNSWICK.												
New Brunswick	1,189	30,000	3,536,325	57,324	107,073	159,515	474,243
People's	9,630	10,293	8,500	791,982	64,528	7,629	10,52	141,722
St. Stephen's	15,360	4,908	12,000	636,141				

COUR SUPÉRIEURE EN REVISION

Louage d'ouvrage—Contrat à forfait

JUGÉ, 1o Que l'art. 1690 C. Civ. n'est rigoureusement applicable qu'aux conventions réunissant tous les caractères d'un forfait pur et simple, mais ne saurait être étendu au cas où les parties, tout en stipulant le forfait, y ont ajouté des clauses et conditions qui le modifient.

Qu'ainsi lorsque, dans la convention, le propriétaire s'est réservé le droit de faire, au cours des travaux, les changements et augmentations qu'il jugerait convenables, et a même fixé le prix des travaux supplémentaires, par analogie avec ceux du marché, l'entrepreneur qui a exécuté de tels travaux sans autorisation par écrit est admis à établir l'existence du consentement du propriétaire d'après les règles ordinaires de la preuve testimoniale; en sorte que s'il y a un commencement de preuve par écrit, le tribunal peut compléter ce commencement de preuve par la preuve testimoniale et par des présomptions graves, précises et concordantes.

Que ces présomptions peuvent être puisées notamment dans le fait que les travaux exécutés en dehors du devis ont été commandés par le propriétaire, faits à sa connaissance et surveillés par son architecte;

2o Que ce qui n'est dû qu'à terme ne peut être exigé avant l'échéance; mais ce qui a été volontairement et sans erreur ou fraude payé d'avance, ne peut être répété, ni opposé en compensation d'une autre dette.

Le jugement de la Cour Supérieure en première instance a été rendu en cette cause par l'Hon. Juge Loranger le 9 avril 1897, et se lit comme suit :

JUGEMENT DE LA COUR SUPÉRIEURE

La Cour, après avoir entendu les parties au mérite, lu la preuve, examiné la procédure et les pièces produites et délibéré :

Attendu que le Demandeur a, par écrit sous seing privé, entrepris de construire pour la Défenderesse cinq magasins au coin des rues Chatham et Notre-Dame de cette ville, pour \$15,300 payables au fur et à mesure que les travaux devaient avancer, moins la somme de \$3,000 qui n'est payable que trois ans après la livraison des bâtisses, avec intérêt à raison de six pour cent, avec privilège pour la Défenderesse de payer cette somme en entier ou par paiements de cent piastres chacun avant échéance;

Attendu que le Demandeur a promis de payer à la Défenderesse la somme de \$50 pour les vieux matériaux qu'il devait utiliser, et le prix courant des vieilles briques qui se trouvaient sur le terrain, le tout devant être porté en déduction du prix du contrat; que le Demandeur s'est en outre engagé de terminer le ma-

gasin du coin pour le 15 de décembre alors prochain, et tous les autres ouvrages le 1er avril suivant;

Attendu que le Demandeur a exécuté son contrat et a fait en plus d'autres ouvrages à la propriété que la Défenderesse possède sur la rue Lusignan de cette ville et à une autre propriété de la dite Défenderesse sur la rue Chatham et aussi des travaux extra aux dits magasins construits par le dit contrat, et qu'il réclame par son action la somme de \$488 pour ces travaux détaillés dans son compte exhibit No 1;

Attendu que la Défenderesse plaide que, dans cette somme de \$188 sont compris des extra faits sans autorisation, aux magasins construits par contrats s'élevant à la somme de \$271.53 qu'elle refuse de payer, ce qui réduirait la créance du Demandeur à la somme de \$216.57; qu'il faut également déduire celle de \$48.81, moitié du coût chargé pour le travail de certains ouvriers dont le Demandeur réclame le montant en entier, tandis que ces ouvriers n'auraient travaillé que la moitié du temps réclamé; qu'il faut également retrancher la somme de \$106 pour la valeur des vieux matériaux et de la vieille brique que le Demandeur a employés et dont il ne donne aucun crédit, de même que la somme de \$37 valeur de bois que la Défenderesse a fourni pour quelques escaliers que le Demandeur était tenu de construire aux termes du dit contrat; que ces sommes réunies forment celle de \$191.81, de sorte que la Défenderesse ne doit que la somme de \$24.66;

Attendu que la Défenderesse ajoute que cette somme de \$24.66 était, lors de l'action, plus que compensée par celle de \$1,302.05 que le Demandeur lui devait pour les raisons suivantes : 1o pour réparations qu'elle a dû faire à la maison occupée par Duckett, résultant des mauvais ouvrages du Demandeur, la somme de \$2.05; 2o pour dommages éprouvés par suite des retards éprouvés dans la livraison des magasins, la somme de \$300; 3o par paiements faits par erreur, avant les trois ans fixés pour le paiement des \$3,000 qui ne devenaient dues que trois ans après la livraison des ouvrages \$1,000;

Attendu que la Défenderesse s'est portée Demanderesse incidente pour le surplus de sa créance, et réclame du Défendeur incident la somme de \$1,277.39;

Attendu que le Défendeur incident a opposé à cette demande les moyens qu'il avait plaidés en réponse à la défense principale, sa-

voir : que les travaux extra ont été commandés par la Défenderesse et ses agents; que s'il y a eu des retards dans la livraison des travaux, ils sont attribuables à la Défenderesse elle-même et à ses agents qui sont intervenus sans raison, dans l'exécution du contrat; que les paiements par anticipation ont été faits volontairement par la Défenderesse qui voulait s'éviter de payer les intérêts; et le Défendeur incident, admettant qu'il doit la valeur de la brique et des vieux matériaux qu'il a employés, il se déclare prêt à en déduire le montant de celui de sa réclamation de \$488, mais il nie l'item \$2.05 pour les réparations;

Attendu que l'inscription au mérite porte tant sur la demande principale que sur la demande incidente;

Attendu que la Défenderesse principale et Demanderesse incidente a abandonné à l'audience la partie de sa réclamation qui se rapporte aux dommages résultant des retards dans la livraison de ses bâtisses, savoir, la somme de \$300;

Attendu que la Défenderesse principale et Demanderesse incidente a également admis à l'audience que le seul compte en dispute entre les parties est le compte produit par le Demandeur principal à son enquête comme exhibit Hi;

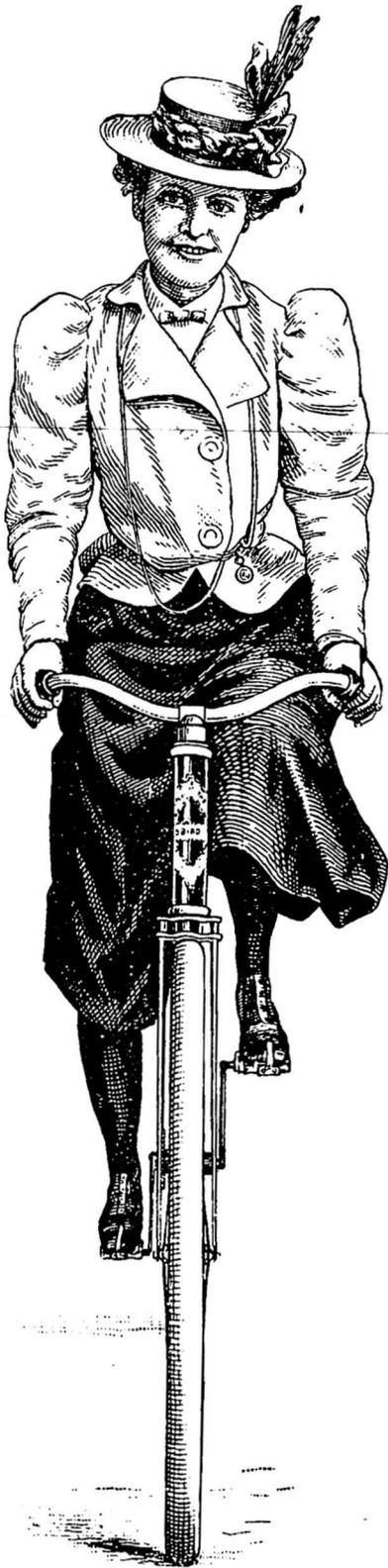
Considérant, qu'en raison de la nature de la contestation et de la preuve, la Cour a dû nommer un expert pour faire l'examen du dossier avec ordre de faire rapport sur les réclamations respectives des parties et que le rapport a été reçu au dossier pour faire partie de la preuve et est homologué à cette fin;

Considérant, qu'il appert à la face même du dit compte Hi que le Demandeur réclame une somme de \$271.53 pour ouvrages extra qu'il a faits aux magasins de la Défenderesse principale;

Considérant, que la Défenderesse principale, interrogée sous serment, a admis que ces ouvrages avaient été faits à sa demande et qu'elle n'en dispute que la valeur;

Considérant, que le Demandeur a prouvé la valeur des dits ouvrages extra jusqu'à concurrence de la somme de \$268.10;

Considérant, que les seuls items sérieusement contestés à l'audience, du compte du Demandeur, en outre des dits extra, sont ceux qui se rapportent à certains travaux et au temps de certains ouvriers que la Défenderesse soutient n'être pas tenue de payer en autant que ces ouvriers ont été employés à la



\$5.00 —
en OR...

seroit présentées à la première personne envoyant le nom et l'adresse exacts de la jeune dame, qui est l'original de la gravure ci-contre.

Son sourire est, peut-être, un peu plus prononcé que d'habitude, mais cela provient de ce qu'elle éprouve un plaisir extrême de la marche facile de la bicyclette "Red Bird" pour dame qu'elle conduit.

Ce sont les nouvelles billes d'engrenage qui font que la bicyclette se conduit facilement, car dans l'engrenage du Red Bird Spécial, chaque bille roule dans une cage spéciale qui ne vient jamais en contact avec ses voisines. Il en résulte une absence totale de friction et une facilité de propulsion impossible à atteindre avec les engrenages dont les billes sont toutes réunies ensemble.

Les engrenages perfectionnés ne constituent pas, cependant, l'unique importante supériorité du Red Bird Spécial. C'est une bicyclette de haute valeur, des pédales aux poignées du guidon, combinant la beauté, la solidité et la facilité de déplacement, rarement réunies dans un bicycle.

PRIX - - - \$100.00

The GOULD BICYCLE Co. Limitée

BRANTFORD, ONT.

Agence de Montréal: 2417, Ste-Catherine

Maison de gros en **Epicerie, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

THES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41 rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,
MONTREAL

construction des dits escaliers que le Demandeur était tenu de faire aux termes de son dit contrat ;

Considérant, que le Demandeur a prouvé les items de son dit compte exhibit No. 1, en outre des dits extra, mais qu'il y a entre le compte exhibit No 1 qu'il a produit avec sa déclaration et le compte Hi ci-dessus mentionné, une différence en faveur de la Défenderesse principale de \$13.69 ;

Considérant, que l'item \$2.05, pour réparations, offert en compensation par la Défenderesse principale, n'a pas été prouvé ;

Considérant, que le Demandeur principal admet avoir reçu la somme de \$50 comme valeur de la vieille pierre qu'il a employée ; qu'il admet également avoir reçu une certaine somme d'argent pour la vieille brique, mais ajoute qu'il ne peut pas en déterminer le montant, vu que cette partie de l'ouvrage a été faite par le nommé Antoine Léger, sous-contracteur, et que la Défenderesse ne lui a jamais fait connaître la qualité de brique que le dit Léger avait employée ;

Considérant, qu'il est prouvé que la Défenderesse principale a payé

au Demandeur principal la somme de \$13,300, soit \$1,000 par anticipation ; mais qu'elle a payé cette dernière somme volontairement et conformément à la convention arrêtée entre les parties tel que ci-dessus dit, pour diminuer le service des intérêts sur la dite somme de \$3,000 ; que la Défenderesse principale n'a en conséquence aucun recours en répétition à exercer contre le Demandeur principal pour cette somme ;

Considérant, que le Demandeur principal est en droit de réclamer la dite somme de \$216.47 pour le prix des items de son dit compte pour travaux, ouvrages faits, et matériaux fournis, en sus des extra ci-dessus mentionnés et s'élevant à \$268.10 comme susdit, à la demande et pour le profit de la Défenderesse principale et en dehors du dit contrat ; que ces deux sommes réunies forment celle totale de \$484.57 réclamée, de laquelle il faut pourtant déduire \$63.69, étant 10 \$50 pour valeur de la vieille pierre, et 20 \$13.69 pour différence en faveur de la Défenderesse principale entre les deux exhibits 1 et Hi du Demandeur, ce qui réduirait sa créance à la somme de \$420.88 pour laquelle

il a droit à un jugement contre la Défenderesse principale ;

Considérant, que le Demandeur principal a prouvé les allégués de sa déclaration jusqu'à concurrence de la dite somme de \$420.88 et que la Défenderesse principale n'a pas prouvé ceux de sa défense ;

La Cour, réservant à la Défenderesse principale son recours pour la valeur des vieilles briques que le demandeur principal a employées, condamne la Défenderesse principale à payer au Demandeur principal la dite somme de \$420.88 avec intérêt du jour de la signification de l'action, le 7 septembre 1897, avec dépens dont distraction à Mtre Nap. Charbonneau, l'avocat du Demandeur principal, les frais de l'expert sont divisés entre les parties Demanderesse et Défenderesse.

Et adjugeant sur la demande incidente :

Considérant, que la Demanderesse incidente n'a pas prouvé les allégués de sa déclaration et que le Défendeur incident a prouvé ceux de sa défense ;

La Cour réservant à la Défenderesse incidente son recours pour la vieille brique que le défendeur incident a employée, maintient la dé-

Un marchand qui est de son temps cherche ce qu'il y a de mieux et rien que ce qu'il y a de mieux. Dans nos spécialités nous sommes à la tête—pour la haute qualité captivante des

FEUTRES-POISON A MOUCHES "STAR"

de forme octogonale, impression artistique, les seuls feutres empaquetés dans des enveloppes de couleur. 100 paquets de 5c. par caisse de \$2.50.

24 feuilles doubles cirées et
8 récipients par boîte, 10
boîtes à la caisse, . . \$3.40.

HOLDFAST avec
recipients

Les récipients suppriment tous les inconvénients des papiers à-mouches gluants. HOLDFAST, le seul papier empaqueté avec des récipients. Il n'est pas un marchand de progrès qui, ayant vu des échantillons de ces articles, voudrait avoir en stock d'autres articles. Ce sont des marchandises progressives pour les marchands progressifs.

Agent à Montréal :
GEO. RINGLAND

Fabricants : **Smith Bros., London, Ont.**



Exigez les célèbres

Tabacs en Poudre... Frechette

Vendus garanti
par les manufacturiers . . .

MILLER & LOCKWELL

Echantillons envoyés gratuitement sur demande

...Quebec

— EN ENVOYANT VOTRE COMMANDE, S. V. P. MENTIONNEZ CE JOURNAL. —

fense et renvoie la demande incidente avec dépens.

Ce jugement a été confirmé par la Cour de Revision, présidée par les Honorables Juges Tellier, de Lorimier, Lynch, le 31 mars 1898, par le jugement suivant :

JUGEMENT DE LA COUR DE REVISION

La Cour, après avoir entendu les parties par leurs avocats respectifs sur la demande de la Défenderesse principale et Demanderesse incidente pour faire reviser le jugement rendu par la Cour Supérieure, siégeant dans le district de Montréal, le neuvième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept ; après avoir examiné le dossier et la procédure en cette cause, et avoir sur le tout mûrement délibéré ;

Considérant, que l'article 1690 C. civ. n'est applicable qu'au cas de forfait pur et simple ; qu'il ne saurait être étendu au cas où les parties elles-mêmes, tout en stipulant le forfait, y ont ajouté des clauses et conditions qui le modifient ;

Considérant, dans l'espèce, que par une clause du marché conclu à forfait et suivant plan et devis convenus, la Défenderesse s'est réservé le droit de faire, au cours des travaux, les changements, augmentations et diminutions qu'elle estime-

rait convenables ; qu'elle a même fixé le prix de ces travaux supplémentaires par analogie avec ceux du marché ; que dans un tel état de conventions, la convention restait soumise pour son exécution aux règles ordinaires de la preuve testimoniale qui exigent, lorsque l'intérêt excède \$50, un commencement de preuve par écrit et permettent de compléter la preuve par des présomptions graves, précises et concordantes dont l'appréciation appartient au tribunal ;

Considérant, que le jugement attaqué, en tant qu'il accorde \$268.10 pour des travaux supplémentaires exécutés par le Demandeur et autorisés par la Défenderesse verbalement, est justifié par l'existence d'un commencement de preuve par écrit se trouvant dans la dite déposition du marché que dans les réponses données par la Défenderesse examinée comme témoin et complété par la preuve testimoniale et par des présomptions graves résultant notamment du fait que ces travaux supplémentaires non compris aux plan et devis primitifs ont été commandés par la Défenderesse, faits à sa connaissance et surveillés par son architecte ;

Considérant, que les changements qui ont donné lieu aux travaux sup-

plémentaires du Demandeur sont du fait de la Défenderesse elle-même qui les a prescrits de concert avec son architecte et non du fait du Demandeur, qui les a seulement acceptés ;

Considérant, qu'en accordant cette augmentation la Cour de première instance n'a pas violé l'article 1690 C. Civ., et a fait une juste application des principes du droit commun en matière de preuve ; et que c'est vainement que la Défenderesse soutient qu'il y a lieu de retrancher du jugement attaqué, la dite somme de \$268.10, par les motifs que les innovations aux plan et devis primitifs n'ont pas été autorisées par écrit et leur prix arrêté d'avance, et que la convention sur ces deux points n'a pas été établie par son serment décisoire, conformément au dit article 1690 ;

Considérant, que les escaliers dont il s'agit en cette cause ont été faits à la demande et réquisition de la Défenderesse, et avec du bois payé par elle, par des ouvriers du Demandeur travaillant à la journée ; et ce, en dehors des édifices construits par ce dernier et après qu'il eut terminé son entreprise à forfait ; qu'ils ne formaient pas partie de la dite entreprise, et que c'est sans aucun fondement que le

SANS AUCUN ACIDE.

VINAIGRES

DE TOUTES SORTES
ET QUALITÉS.

Manufacturés et mis en entrepot sous la surveillance de l'Inspecteur du Revenu de l'Interieur. ...Garanti pour sa force et son gout

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE ST-HYACINTHE

D. K. McLAREN, Courroies en Cuir

MANUFACTURIER DE

DE
TOUTES
SORTES

IMPORTATEUR DE COURROIES EN CAOUTCHOUC

SEUL AGENT POUR LA CELEBRE COURROIE EN POILS DE CHAMEAU (LANGASHIRE PATENT HAIR BELTING)

ECRIRE POUR NOS CATALOGUES ET LISTE DE PRIX.

Bureau, 24, Carre Victoria, Montreal.

EDMOND BOUCHER, Marchand-Tailleur

No 42, rue St-Jean, Montreal

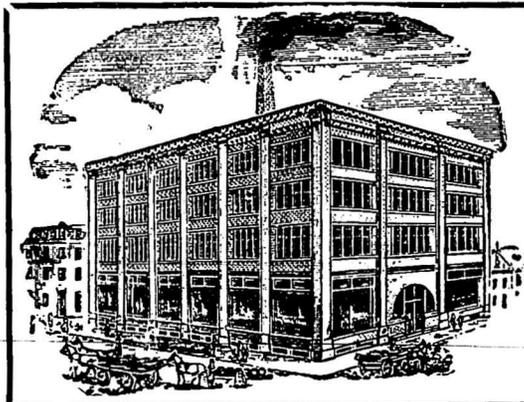
COURROIES EN CUIR

Tanné au Chêne

MANUFACTUREES PAR **SADLER & HAWORTH**

(Ci-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH.)

BUREAU ET MANUFACTURE **Coin William et Seigneurs, Montreal.**



Défendeur veut faire retrancher du jugement attaqué \$62.13 pour le salaire des ouvriers qui ont fait ces escaliers, et \$37.50 pour le bois qui a été employé ;

Considérant, qu'il est constant par la preuve que la somme de mille piastres, payée par anticipation au Demandeur, sur le prix de son contrat et faisant l'objet de la demande incidente de la Défenderesse a été ainsi payée d'avance par cette dernière, volontairement, sans erreur ou fraude et pour se sauver des intérêts ; et qu'ainsi la Défenderesse n'est pas fondée à répéter la dite somme ni à l'opposer en compensation du montant accordé par le jugement attaqué.

Considérant, qu'il n'y a pas d'erreur dans le dit jugement du 9 avril dernier (1897), le confirme en tous points, avec dépens contre la dite Défenderesse principale et Demanderesse incidente.

Distraction des dits dépens est accordée à M^{tres} Charbonneau & Pelletier, procureurs du dit Demandeur et Défendeur incident.

Et il est ordonné que la présente sentence soit renvoyée avec le dossier au tribunal de première instance.—(Revue de Jurisprudence).

IMPORTANTES AMENDEMENTS AU REGLEMENT DES MARCHES

La commission des marchés répondant aux désirs du commerce a fait adopter par le Conseil, à sa séance de lundi, une série d'amendements au règlement des marchés qui mettront fin, nous l'espérons, à une foule de petits abus très préjudiciables au commerce régulier.

La perfection n'étant pas de ce monde, il est probable que la pratique du nouveau règlement mettra en lumière les points faibles, que l'on corrigera au fur et à mesure des besoins nouveaux.

Il nous fait plaisir de constater que notre Conseil municipal entre résolument dans la voie des réformes. Nous ne pouvons qu'applaudir à ces tendances et les encourager.

Règlement à l'effet d'amender les règlements Nos 223 et 228, concernant les marchés.

Il est ordonné et statué par le dit conseil comme suit :

Sec. 1.—La section 5 du dit règlement No 223, telle qu'amendée par la section 1 du règlement No 228, est biffée et remplacée par la suivante :

5. Tous les articles apportés sur les

dits marchés pour y être vendus au poids ou à la mesure, exceptés ceux offerts en vente dans les étaux, seront pesés et mesurés par les commis ou leurs assistants :—cependant nul ne vendra, offrira ou exposera en vente, sur les dits marchés, de l'avoine, des patates et navets, pois, sarrasin, haricots (fèves), maïs, lorsque ces articles seront en poche, d'une pesanteur moindre que celle mentionnée dans la section 3 du présent règlement. Les taux suivants sont ceux que les commis des marchés aux viandes ont le droit d'exiger pour peser les articles comme susdit sur leurs marchés respectifs, et les dits commis apposeront sur les dits articles une estampille attestant les prix payés pour la pesée, savoir :

1. Pour tout article au-dessous de 50 livres—deux cents.
2. Pour tout article pesant de 50 à 100 livres—trois cents.
3. Pour tout article pesant de 100 à 150 livres—quatre cents.
4. Pour tout article pesant de 150 à 200 livres—cinq cents.
5. Pour tout article pesant de 200 à 300 livres—sept cents.
6. Pour tout article pesant de 300 à 400 livres—dix cents.
7. Pour tout article pesant au-delà de 400 livres, il sera exigé pour les premiers 400 livres—dix cents, et pour chaque 100 livres additionnelles—deux cents.

Section 2.—La section 12 du dit règlement No 223 est amendée en retranchant tout le proviso à la fin d'icelle et y substituant le suivant :

VIGNOBLE CONCORDIA, SANDWICH, CO. ESSEX, Ont.

Nos célèbres Clarets et Sauternes sont en usage dans tout le Dominion, et donnent la plus grande satisfaction. Vin de messe une spécialité. Pour prix et renseignements, s'adresser à

E. GIRARDOT & CO., SANDWICH, Ont.

E. GIRARDOT & Co.
VITICULTEURS E MANUFACTURIERS DE VINS CANADIENS

LE CIRAGE UNIVERSEL DE CAMERON

Pour Chaussures en Cuir Jaune, Brun et Tan, Selle, Rènes
Sacs de Voyages et toutes sortes d'Articles de ce genre.

VERNIS A CHAUSSURES CAMERON...

Ce vernis est universel, il a obtenu les médailles d'or aux différentes expositions universelles, il donne à la chaussure, ou autres articles en cuir, un brillant riche, et conserve parfaitement le cuir. Demandez des échantillons.

The D. CAMERON UNIVERSAL SHOE DRESSING Co

L. A. DASTOUS, Representant, No 3 rue St-Sacrement, Montreal.



Le plus Pur et
le Meilleur....

SEL WINDSOR

N'est surpassé par aucun
sel manufacturé. : : : :
Essayez-le et vous n'en
emploierez pas d'autre...

Les personnes qui savent et celles qui distinguent veulent avoir le meilleur, surtout quand le prix n'est pas plus haut que celui de marques inférieures. Ayez en mains ce qui est reconnu être le meilleur.

The Windsor Salt Co., Windsor, Ont.

Pourvu que rien de ce qui précède n'empêche les commerçants de produits, de laiteries ou de fermes, ou les fermiers ou les marchands de la ville ou de la banlieue arrivant en ville avec leurs marchandises, ou quand ces dernières ont été consignées par bateau ou par chemin de fer, de vendre leurs dites marchandises, (à l'exception cependant des bestiaux qui doivent être vendus sur les marchés des abattoirs seulement), sur les quais, bateaux de marché ou dans les cours de chemin de fer, en payant un impôt de 35 cts par jour lorsqu'ils exposent en vente ou ont vendu moins de 15 poches, paquets, paniers, balles de foin ou de paille, boîtes ou quarts, — et d'un cent en plus par jour pour chaque poche, paquet, panier, balle, boîte ou quart additionnel, lorsqu'ils en exposeront en vente ou en ont vendu plus de 15.

Sec. 3.—La section 23 du dit règlement No 223, telle qu'amendée par la section 2 du règlement No 228, est biffée et remplacée par la suivante :

23.—Quiconque " expose " vend ou offre en vente " dans une poche " sur aucun des marchés publics, ou dans aucun étal privé de boucher, ou dans aucune rue, ruelle ou place publique, du grain, des patates ou autres légumes ci-après énumérés, sera tenu d'avoir et de donner le poids suivant par poche :

Avoine.....	68 lbs par poche
Patates et navets.....	80 "
Pois.....	120 "
Sarrasin.....	96 "
Haricots (fèves).....	120 "
Maïs.....	112 "

Sec 4—La section 37 du dit règlement No 223 est biffée et remplacée par la suivante :

37. Les sommes suivantes sont les taux qui seront demandés et perçus par les différents commis des marchés aux viandes pour l'occupation de places et le droit de vendre " ou " de délivrer des marchandises quelconques sur les dits marchés, comme il est ci-après mentionné, et tels taux seront payables d'avance et perçus au jour, à la semaine ou au mois, par les dits commis—et ces derniers apposeront à l'extérieur, sur le côté droit (arrière partie) de la voiture une estampille attestant les prix payés, et quand il n'y aura pas de voiture, l'estampille sera apposée sur les boîtes, paniers, etc, aux marchandises, et qui-conque empêchera l'affichage de telle estampille ou l'enlèvera pendant qu'il est sur le marché, ou la fera servir à l'usage de quelque autre " personne, " sera passible de la pénalité mentionnée dans la clause pénale du présent règlement : (pourvu que rien de ce qui précède n'empêche les épiciers ou marchands dans la Cité, locataires d'étaux dans aucun marché, de vendre dans leurs magasins et de délivrer des marchandises et effets gratuitement sur aucun des dits marchés.

1. Pour une place sous abri, de trois pieds de largeur, pour la vente de beurre, œufs, volaille, fromage, miel, cire d'abeille, laine filée, toile, plumes, le produit des terres ou fermes des vendeurs, — " vingt-cinq cents " par jour ;

2. Pour une place sans abri, de trois pieds de largeur, pour la vente de beurre, œufs, volaille, fromage, miel, cire d'abeilles, laine filée, toile, plumes, qui ne seront pas le produit de la ferme des vendeurs, — " vingt-cinq cents " par jour ;

3. Pour une place pour une voiture de

commerçant pour la vente de beurre frais ou salé, qui ne sera pas le produit de la ferme des vendeurs, — " vingt-cinq cents " par jour.

4. Pour une place pour un tombereau ou charrette à légumes ou à fruits, ou voiture correspondante en hiver, — " vingt cents " par jour ;

5. Pour une place pour chaque charrette de cultivateur, — " dix cents " par jour ; mais si telle charrette contient des légumes ou le produit des jardins, dans ce cas il sera chargé et payé " vingt cents " par jour ;

6. Pour une place de cinq pieds de largeur pour un fruitier, — " vingt-cinq cents " par jour ;

7. Pour une place de trois pieds de largeur pour la vente de fruits sauvages, — " dix cents " par jour ;

8. Pour une place de trois pieds de largeur pour la vente d'aucun article non énuméré ci-dessus, — " dix cents par jour ;

9. Pour une place pour les cultivateurs qui apportent au marché, en même temps que d'autres articles, les débris de cochons, tels que pareron, côtelettes, filets, échinées, saucisses, boudins, gretons, pannes, têtes et pattes, pour être vendus au morceau, ainsi que les jambons en entier, — " vingt-cinq cents " par jour ;

10. Pour une place pour les commerçants, qui, pendant la saison des fruits, vendent des fruits sauvages en gros, — " vingt-cinq cents " par jour ;

11. Pour une place de cinq pieds de front pour les commerçants de navets ou d'oignons, — " vingt-cinq cents " par jour ;

12. Pour une place de cinq pieds de largeur pour les commerçants de grains

CHARLES F. CLARK, PRESIDENT.

JARED CHITTENDEN, TRESORIER.

ETAB. LE EN 1849...

L'AGENCE MERCANTILE BRADSTREET

THE BRADSTREET CO., Propriétaires

Bureaux Exécutifs : 346 et 348, Broadway, New York

Succursales dans les principales villes des Etats-Unis et du Canada, du Continent Européen, en Australie et à Londres, Ang.

La Compagnie Bradstreet est LA PLUS ANCIENNE et, financièrement, LA PLUS FORTE organisation en son genre—travaillant dans un seul intérêt et sous une direction unique—avec des ramifications dans toutes les langues, avec plus de capital engagé dans son entreprise et une dépense d'argent plus considérable pour l'obtention et la dissémination d'informations qu'aucune institution similaire au monde.

- BUREAU DE QUEBEC—Bâtisse du Richelieu.
- BUREAU DE HALIFAX—Metropole Bldg., 191 Hollis St.
- BUREAU DE TORONTO—McKinnon Bldg., Melinda & Jordan Sts.
- BUREAU DE VICTORIA—Bâtisse du Board of Trade.
- BUREAU DE WINNIPEG—398, rue Main.
- BUREAU DE VANCOUVER—Bâtisse de l'Ecole de Droit.

Bureau de Montreal—1724, rue Notre-Dame.

JOHN A. FULTON Surintendant

Province de Québec—District de Montréal—No 1714—Cour Supérieure. — Dame Marie Louise Poupard, de la ville de Maisonneuve, épouse commune en biens de Aristide Bélaïr, entrepreneur du même lieu, dûment autorisée à ester en justice. Demanderesse, vs. Aristide Bélaïr, Défendeur. Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause contre le défendeur. — Montréal, 2 juillet 1898. — LOUIS MASSON, avocat de la Demanderesse.

Le Brillant St-Antoine UN ARTICLE SANS RIVAL



Nouveau procédé Belge, pour nettoyer et poli toutes sortes de métaux avec le moins de travail possible.

Pour être vendu chez tous Selliers, Marchands de Fer, d'Huile, d'Épicerie, Dépôts de Bicycles, etc., etc.

Ce poli liquide pour les métaux est garanti sans acide.

UN ENFANT PEUT L'EMPLOYER

Le Brillant St-Antoine donne non seulement un bien meilleur luisant que toute autre composition faite pour le même usage, mais tous métaux tels que : Or, Argent, Nickel, Cuivre, Etain, Aluminium, Zinc, Fer-blanc, Acier, etc., nettoyés avec le Brillant St-Antoine gardent leur lustre bien plus longtemps qu'avec tout autre poli.

EN VENTE PARTOUT.



Les " Sicilian Tablets " forment le breuvage le plus commode à emporter en excursion. Ces pastilles sont soigneusement empaquetées dix par tube en verre. Le tube se détaille à 10 cents, et ne tient pas plus de place qu'un cigare. Un verre d'eau et une pastille, et vous avez un breuvage effervescent, sucré et délicieux. Le bénéfice du vendeur est très grand sur cet article. . . . Nous enverrons un tube échantillon n'importe où, contre 10 cents en timbres-poste. . . . Demandez nous nos prix. . . . Les maisons de gros les ont en stock

HERDT & CIE
PROPRIETAIRES
MONTREAL

ou de patates,— " vingt-cinq cents " par jour ;

13. Pour une place pour une charrette avec du bœuf en quartier n'excédant pas huit quartiers,— " vingt-cinq cents " par jour ; mais quand le voyage excèdera huit quartiers, il sera payé pour chaque quartier en sus de ce nombre,— " cinq cents " par jour ;

14. Pour une place pour charrette de cultivateur, avec cochons, moutons, veaux en entier, il sera payé pour chaque animal,— " cinq cents " par jour ; mais lorsqu'un seul animal sera offert en vente,— " dix cents. "

15. Pour une place pour une charrette de commerçant avec des cochons, moutons et veaux parés en quantité n'excédant pas cinq, il sera payé " vingt-cinq cents " par jour ; et pour chaque cochon, mouton ou veau au-delà de ce nombre, il sera payé,— " cinq cents " par jour ;

16. Les charrettes susdites et les voitures d'hiver correspondantes seront de la dimension ordinaire

17. Pour une place de 5 pieds de largeur pour les cultivateurs ou commerçants arrivant en ville par bateau ou chemin de fer, sans voiture, avec du grain, des patates et navets en poches, il sera payé 25 cents par jour pour les premières 20 poches, et un cent en plus par jour pour chaque poche additionnelle.

Sec. 5.—La section 38 du règlement No 223 est amendée en ajoutant à la fin d'icelle la disposition suivante :

Personne ne vendra ou offrira en vente du boudin ou de la saucisse, sur aucun des dits marchés en dehors des étaux de bouchers, qui n'auront pas été fabriqués avec le sang et la viande de cochons, moutons, veaux ou bœufs élevés, engraisés et abattus sur sa propre ferme ou terre.

Sec. 6.—La section 71 du dit règlement No 223 est rappelée, et la suivante lui est substituée :

71. Les pêcheurs ou marchands d'huîtres qui vendent leur marchandise dans un bateau, dans le port ou sur les quais, seront tenus de payer à la corporation pour le dit privilège un impôt comme suit :

Pêcheurs, 50 cts par jour.

Marchands d'huîtres, \$2 par jour.

Et le commis du marché Bonsecours est chargé de la perception de cet impôt.

CLAUSE PÉNALE

Sec. 7—Quiconque viole ou contrevient à aucune des dispositions de ce règle.

ment, pour lesquelles il n'est pas déjà imposé de pénalité, est passible, pour chaque offense, d'une amende, et à défaut de paiement immédiat de la dite amende et des frais, d'un emprisonnement, le montant de la dite amende et le terme du dit emprisonnement à être fixés par la cour du recorder à sa discrétion ; et quiconque viole toute telle disposition du dit règlement est en outre passible de la pénalité portée en cette section pour tout et chaque jour que continuera telle violation ou contravention, qui sera considérée comme offense distincte et séparée pour tout et chaque jour comme susdit : pourvu que la dite amende n'excède pas quarante psastres, et que l'emprisonnement ne soit pas pour une période de plus de deux mois de calendrier pour toute et chaque offense comme susdit ; le dit emprisonnement devant cesser en aucun temps avant l'expiration du terme fixé par la dite cour du recorder, sur paiement de la dite amende et des frais.

Sec. 8.—Le présent règlement viendra en force le jour de sa sanction.

Société d'Industrie Laitière

Nous recevons une circulaire nous annonçant une grande convention de la Société d'Industrie Laitière, à Roberval, le mercredi, 3 août prochain.

L'Hon. F. M. Dénène, commissaire de l'Agriculture, a été invité à assister à la convention.

Les conférenciers inscrits au programme sont MM. Dr W. Grignon, J. de L. Taché, O. E. Dallaire, Dr V. T. Daubigny, Timothée Brodeur et J. C. Chapais.

Nous ne saurions trop encourager les membres de la Société à assister à cette convention, car outre le profit qu'ils tireront de l'expérience d'autrui, ils auront une excellente occasion de visiter à peu de frais la splendide région du Lac St Jean. En effet, toutes les compagnies de chemin de fer et la compagnie de Navigation Richelieu et Ontario ont consenti des réductions exceptionnelles aux membres de la Société qui voudront prendre part à la convention.

**REVUE COMMERCIALE
ET FINANCIÈRE**

Montréal, 21 juillet 1898.

FINANCES

Les actionnaires du Montreal Island Belt Line Ry, à une assemblée spéciale tenue mardi dernier, ont autorisé les directeurs à émettre de nouvelles obligations pour une somme de \$380,000 et à racheter et annuler l'ancienne émission se chiffrant à \$300,000

La Bourse de Montréal n'a pas beaucoup d'activité ; mais, par contre, les prix des valeurs recherchées par la spéculation s'affermissent et s'arrondissent de plus en plus. Les Chars Urbains et le Gaz de Montréal sont avec le C. P. R. les actions les plus recherchées en ce moment par la spéculation.

COMMERCE

Malgré la morte saison, quelques lignes du commerce constatent toujours une certaine activité dans la demande.

Le fait est que, cette année ressemblée aux quatre ou cinq qui l'ont précédée. On sent de la vie et de la confiance qui n'existaient pas autrefois.

A la campagne, la récolte en foin et notamment en foin de trèfle est plus considérable que jamais. Malheureusement les débouchés nous manquent et la consommation locale se restreint de plus en plus au fur et à mesure qu'augmente le développement des tramways électriques. La conférence entre les représentants des Etats-Unis d'une part et ceux du Canada et de l'Angleterre, d'autre part, nous apportera sans doute un traité de réciprocité commerciale entre nos voisins et nous.

Dans ce cas, les exportations de foin reprendraient certainement la voie des Etats-Unis. C'est ce que demande la population agricole de notre province.

Actuellement il y a plus de fermeté dans notre marché au fromage. Les prix sont meilleurs et tendront à donner plus d'aisance à nos cultivateurs. Le prix du beurre, malheureusement ne se relève pas et les exportations qui ont augmenté dès le début de la saison nouvelle, tendent maintenant à diminuer. On se plaint malheureusement de la qualité de cet article qui n'est pas fait avec tous les soins voulus, s'il faut en croire les meilleurs juges en cette matière. On reproche au beurre d'être marbré ou taché de blanc, défaut qu'il

serait sans doute facile d'éviter avec un peu de soin.

A la ville, comme à la campagne, les collections sont satisfaisantes.

Cuir et peaux—Les cuirs sont à prix ferme, malgré la baisse dont nous parlerons plus loin et qui s'est fait sentir sur les peaux vertes. Les tanneurs, comme nous l'avons déjà dit, ont peu fabriqué dans ces derniers temps, les peaux étaient chères et les manufacturiers de chaussures limitaient leur demande, ne faisant d'ailleurs travailler leur personnel qu'à la demi-journée.

On paie actuellement aux bouchers les peaux de bœuf 9c le No 1, 8c le No 2 et 7c le No 3. Les marchands revendent aux tanneurs respectivement à 10c, 9c et 8c, mais font peu d'affaires, cependant des ventes viennent d'avoir lieu à Québec à 9½c pour le No 1.

Ils préfèrent acheter en Angleterre où ils peuvent se procurer leurs peaux à meilleur marché. Les taux de fret entre Liverpool et Québec sont de 18c, exactement le prix de transport entre Montréal et Québec pour les lots moindres de un cent. Il est vrai que par lots de chars, le fret de Montréal à Québec n'est que de 13c, mais la différence est tellement petite qu'ils ont encore intérêt à acheter en Angleterre.

Les peaux de veaux sont sans changement à 11c pour le No 1 et 9c pour le No 2. Les peaux d'agneaux valent 30c, mais quelques bouchers privilégiés obtiennent, soit à cause de la qualité, soit à cause de la quantité jusqu'à 35c.

Draps et nouveautés—Le commerce de gros est satisfait des ordres de marchandises d'automne et des demandes

en réassortiment. La saison sera fructueuse pour ce commerce qui en avait bien besoin. Le détailleur toujours favorisé par un temps de saison a pu vendre cette semaine aux retardataires les étoffes légères pour robes, la chaleur étouffante de ces derniers jours leur promet sans doute encore de bonnes ventes dans ces articles.

Epiceries, vins et liqueurs—Nous avons annoncé dans notre dernier numéro une baisse dans le prix des sucres et nous indiquions que les prix seraient changés en conséquence à notre liste des prix courants. Nos imprimeurs ont négligé de faire les rectifications nécessaires, on les trouvera dans notre numéro d'aujourd'hui.

Les mélasses sont à prix soutenus et sans changements. Nous croyons que les prix sont établis pour quelque temps au moins. La rareté de cet article ne fait pas prévoir de baisse en tout cas.

Les fruits secs sont à prix soutenus; il est encore trop tôt pour traiter en fruits de la nouvelle récolte. Les prix resteront donc stationnaires pendant quelques temps au moins et, seule, la rareté de quelques articles pourrait en faire hausser momentanément le prix. Depuis que les thés ont subi au Japon la hausse sensible dont nous avons parlé, nos maisons d'importation n'offrent plus rien à arriver. On peut croire que les marchands qui ont un assez fort stock ont une bonne valeur en mains.

Les moulins canadiens qui décortiquent le riz attendent leurs cargaisons vers la fin de cette semaine. Il y aura sans doute sur notre marché, des riz

décortiqués au pays dans les derniers jours de juillet.

Ceux qui ont acheté, au début les conserves de tomates à arriver, ne pourront que s'en féliciter, car les empaqueteurs cessent pour la plupart d'offrir cet article. Quelques-uns d'entre eux, seulement, qui n'avaient pas beaucoup vendu, offrent encore des tomates, mais ils ont augmenté leurs prix de 5 à 10c.

Pour le blé d'inde, les prix ont également monté de 2½c à 5c par douz, sur les prix du début.

Le cable sésal a baissé. Nous le cotons aujourd'hui de 10½c à 11½c.

La graine rapée pour oiseaux vaut 1c de plus à la livre. Nous la cotons de 7 à 8c.

Le miel rouge en gateaux est coté 8c et le miel blanc également en gateau, 12c la livre. Les abeilles ont eu cette année amplement à butiner sur le trèfle dont la récolte est énorme. Le miel sera très abondant et on s'attend à une baisse sérieuse sur les prix.

Fer, ferronneries et métaux.—Les maisons de gros ont, cette année, vendu tout ce qu'elles pouvaient se procurer en fait d'outillage à main pour la culture. La saison est maintenant terminée et il ne leur reste plus rien en magasin dans ce genre d'articles.

Le fer canadien en barre se vend couramment à \$1.45 les cent livres par suite de la concurrence.

Les tôles Canada sont un peu plus fermes. On ne vend plus à la boîte moins de \$2.15 tandis qu'en certains cas on pouvait encore les obtenir à \$2.10 il y a quelque temps.

NOUVELLE RECOLTE

Nous avons reçu ces jours-ci des Thés Japans de la récolte 1898, dans tous les prix et qualités.

Ces thés achetés à des prix favorables, sont offerts au commerce à des prix exceptionnellement avantageux.

Conserves Alimentaires

Nous enregistrons actuellement les commandes de Conserves Alimentaires de toutes sortes pour livraison future, nos prix pour ces marchandises sont excessivement bas et nous offrons les meilleures marques du marché.

ÉCRIREZ POUR PRIX ET ÉCHANTILLONS

Laporte, Martin & Cie, Montréal

Huiles, peintures et vernis.—L'essence de térébenthine est en baisse nouvelle de 2c. Nous la cotons 43c au gallon net cash.

L'huile de castor anglaise est en baisse de ¼c. Nous la cotons à la livre de 8¾ à 9¾c.

Poissons.—Le marché est maintenant approvisionné en morue sèche de la nouvelle pêche. On la paie chez les épiciers de gros de 4 à 4½c la livre.

Produits chimiques.—Les affaires sont calmes. Peu d'ordres pour livraison à l'automne.

Le vert de Paris se fait de plus en plus rare sur notre marché.

Salaisons, saindoux, etc.—Les lards et les saindoux sont sans changement ; les jambons sont plus chers. On cote maintenant un prix pour les petits et pour les gros. Les gros valent 11c la livre et petits 12c.

Revue des Marchés

Montréal, 21 juillet 1898.

GRAINS ET FARINES MARCHES ETRANGERS

La dernière dépêche reçue de Londres par le Board of Trade cote comme suit les marchés du Royaume-Uni à la date d'hier :

“Chargements à la côte, blé tranquille et ferme ; maïs sans affaires ; en route, blé plus tranquille ; maïs plus tranquille, marchés au blé de la campagne, tranquille.

Liverpool.—Blé disponible et maïs fermes. Futurs : blé, tranquille ; juillet, nominal ; septembre 53 10¼d ; décembre,

5s 7½d ; maïs, tranquille ; juillet 3s, 2d ; septembre, 3s, 4d ; farine, 24s ;

A Paris, on cote le blé de juillet, frs 23.55 ; décembre, frs 20.55 ; farine, juillet frs 53.90 ; décembre, frs 45.10. Marchés de la campagne, fermes.

Nous lisons dans le *Märché Français* du 2 juillet :

“Les premiers jours de cette semaine ont encore été marqués par un régime pluvieux et frais qui n'était pas sans occasionner quelques appréhensions pour les blés des régions du Nord et du nord-ouest de la France, dont la floraison n'était pas encore faite. Depuis mercredi, cependant, le beau temps est revenu et tout fait espérer maintenant que cette période critique se terminera sans encombre, de telle sorte qu'il est toujours permis de compter pour le mois prochain sur une récolte abondante.

“Les effets du mauvais temps ont été plus sensibles pour la vigne ; la rentrée des fourrages s'en est montrée également contrariée et peut-être, de ce côté-là, y aura-t-il quelques déceptions quant à la qualité. Les racines, et particulièrement les betteraves à sucre, sont en retard dans leur végétation et auraient également tout à gagner du retour du beau temps.

“En ce qui concerne les affaires, la semaine écoulée a été absolument nulle ; les offres de marchandises indigènes font complètement défaut et d'autre part, les détenteurs de blés exotiques paraissent se montrer plus réservés depuis la remise en vigueur du droit de 7 francs, qui a eu lieu hier, ou pour parler plus exactement jeudi soir à sept

heures, heure de fermeture des bureaux de la douane.

“Malgré toute la diligence faite par les capitaines, on signale plusieurs navires qui n'ont pu arriver à temps pour profiter de l'entrée en franchise. Au Havre, par exemple, les navires anglais *Highfield* et *Harworth*, sont entrés dans le port avec quelques heures de retard seulement, ce qui constitue pour les réclamateurs une perte de 150,000 et de 210,000 francs.”

Sur le marché de Chicago, le blé au comptant a fait une avance de 2c, hier, avance que les options n'ont pas partagée. Les prix de ces dernières sont certainement influencés par les apparences de la récolte dont les nouvelles venues d'Europe sont très satisfaisantes. Cependant les rapports de gelées dans le Nord-Ouest auraient donné lieu à un peu plus de fermeté s'il n'y avait eu de fortes réalisations.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, rouge	0.77½
New-York, No 2, rouge.....	0.83
Duluth, No 1 du Nord.....	0.85

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Sept.	Déc.
Chicago	68½	68½
New-York.....	73½	72½
Duluth.....	69½	67½

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée pour les livraisons futures :

Marques Etampés à Feu

Nous désirons imprimer, et étamper d'une manière indélébile dans votre mémoire le nom de la marque qui représente tout ce qu'il y a de bon en fait de Bicarbonate de Soude. Nous désirons, pour ainsi dire, l'étamper à feu, parceque les marques étampées à feu laissent une trace inoubliable.

Lorsque vous songez à du Bicarbonate de Soude pur à 98 ⁵⁰/₁₀ de force, nous désirons vous faire penser immédiatement à la marque qui indique ce degré d'extrême pureté, le

Soda de la Marque “Hand in Hand.”

A. P. TIPPET & CO., AGENTS GENERAUX,
MONTREAL.

Marinades



Une boîte de “Baked Beans à la Sauce Tomate, marque de Heinz” dans le panier contenant le lunch du pique-nique, signifie une journée de joie sans mélange.

QUELQUES-UNES DE NOS SPÉCIALITÉS :

Marinades Sucrées.	Baked Beans,
India Relish.	sauce aux Tomates.
Chutney aux Tomates.	Ketchup aux Tomates.

EN VENTE PAR—

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC

The GENUINE
always bear this
Keystone trade-mark.



	Juillet	Sept.
Jeu	73½	67½
Ven	73½	67½
Sam	73½	67½
Lun	74½	67½
	Sept.	Déc.
Mardi	68½	68½
Mercredi	68½	68½

Le blé d'Inde a fermé hier, sur le marché de Chicago, à 33½c au comptant et pour septembre; à 33½c décembre et à 36½c mai.

L'avoine a fermé: 23½c juillet, 19½c septembre et 23½c mai.

MARCHES CANADIENS

Nous lisons dans le Commercial de Winnipeg à la date du 16 juillet :

" Dans le commerce des blés du Manitoba, la situation est la même qui a été signalée dans des rapports précédents. Acheteurs et vendeurs attendent les uns les autres qu'il se produise un mouvement. Quelques lots de chars continuent à changer de mains, le prix, la semaine passée, restant ferme à 94c par minot pour le No 1 dur en magasin à Fort William. Ce prix dépassant de 8 à 10c par minot la valeur d'exportation, le commerce est restreint à la vente de lots de chars aux meuniers d'Ontario qui continuent seulement à acheter pour les besoins de la consommation courante, la quantité nécessaire à l'emploi immédiat."

La dépêche reçue de Toronto cote comme suit, les marchés d'Ontario, à la date d'hier :

" Marché tranquille. Farine lourde. Les straight rollers en barils, fret moyen sont cotés à \$3.80 et \$3.90. Blé, le blé nouveau d'Ontario s'est vendu à 70c, nord et ouest; le blé rouge ancien se

vend à 77c. Avoine blanche cotée à 26c, ouest. Orge, sans affaires et prix nominal. Le son se vend à \$8.50 et \$9.00 ouest et gru à \$14.00, ouest. Le blé d'inde canadien 34c, ouest et 40c sur rail ici. Pois, cotés aux environs de 41c, fret maximum. Farine d'avoine, lots de char d'avoine roulée, en sacs, sur rail à Toronto, \$4.00; en barils, \$4.10. Sarrasin, nominal."

Sur le marché de Montréal, le commerce des grains est tranquille. En blé il s'est fait très peu d'affaires pour l'exportation, bien que le prix du grain soit meilleur à encaisser que le prix de la farine provenant du même grain.

Nous cotons l'avoine à flot de 31½ à 32c. Ce dernier prix était celui demandé hier par les détenteurs pour livraison à flot. On rapporte une vente de dix mille minots à 31½c à flot.

Les pois ont une reprise et nous les cotons de 63 à 63½c en magasin.

Pour les farines de blé, le commerce à l'exportation a été tranquille cette semaine; des offres de prix qui ne conviennent pas à nos meuniers ont été faites par des négociants anglais. Le commerce local se tient toujours sur la réserve et ne passe que des ordres de détail. A la campagne comme à la ville, les stocks ont baissé sensiblement et ne sont renouvelés que pour les besoins absolument immédiats malgré des prix plus faciles.

On compte sur une plus grande activité dans le courant du mois prochain. La demande, cependant, pourrait bien devenir plus forte avant cette époque s'il se confirmait que les gelées survenues au Manitoba dans la nuit d'avant-hier ont causé de sérieux dommages à la récolte sur pied.

Jusqu'à présent, on ignore quelle est l'étendue des dégâts, et il faudra quelques jours encore avant qu'on soit complètement fixé à ce sujet. En tout cas, les apparences ne sont pas très satisfaisantes.

Les farines d'avoine sont sans changement et presque sans affaires. Un acheteur sérieux obtiendrait néanmoins une petite concession sur les prix que nous cotons.

En issues de blé, nous laissons subsister nos cotes de la semaine dernière, bien que la demande pour le gru donne un ton plus ferme à notre marché.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	1 10 à 1 15
" " No 2 dur...	0 00 à 0 00½
Blé du Nord No 1.....	1 07½ à 1 12½
Avoine blanche No 2.....	0 31 à 0 31½
Blé d'inde, Américain.....	0 00 à 0 00
Orge.....	0 00 à 0 00
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 63 à 0 63½
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 44 à 0 45
Selge, par 56 lbs.....	0 56 à 0 57

FARINES

Patente d'hiver.....	\$5 10 à 5 25
Patente du printemps.....	0 00 à 5 30
Straight rollers.....	4 60 à 4 75
Forte de boulanger (cité).....	0 00 à 4 90
Forte du Manitoba, secondes	4 20 à 4 40

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$3 75 à 3 85
Farine d'avoine granulée, en barils.....	0 00 à 4 00
Avoine roulée, en barils.....	3 75 à 3 85



Reglisse..





La Réglisse Y & S, 4, 6, 8, 12 ou 16 batons à la livre, emballée dans des feuilles de laurier, 25, 50 et 125 lbs net à la caisse. Il n'y a rien qui fasse un étalage plus attrayant chez les pharmaciens qu'une caisse de cette marchandise. Ventes promptes et profits très rémunérateurs. Les préparations à la réglisse de YOUNG & SMYLYE sont très efficaces pour les maladies de la gorge et sont délicieuses comme bonbons. En vente chez tous les pharmaciens de gros. Catalogues illustrés sur demande.

Young & Smylie,
...Brooklyn, N.Y.

Établis en 1845

Si vous tenez à satisfaire vos Clients

Offrez-leur les marchandises connues
sous le nom de

MRS. JONES' SPECIALTIES



Toutes sont de première qualité, et à un prix acceptable.

Mrs. Jones' Home made Tomatoe Catsup, Mrs. Jones' Home made Mince Meat, Mrs. Jones' Home made Baked Beans, Mrs. Jones' Home made Apple Butter, Mrs. Jones' Home made Tomatoe Soup, Mrs. Jones' Home made Fruit Jams.

Demandez les prix et les échantillons aux agents

Williams Bros. & Charbonneau,
Fabricants, Detroit, Mich.

L. CHAPUT, FILS & CIE, AGENT, MONTREAL.

B. DE POSTE 2321

ALEX. W. GRANT

TELEPHONE 263

EXPORTATEUR DE FROMAGES ET MARCHAND A COMMISSION

Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur Beurre et Fromage.
Nous garantissons de donner entière satisfaction sur toutes consignations.
Seul agent pour la célèbre présure "Eureka" et le sel de beurrerie de Worcester.

33, 35 et 37 RUE WILLIAM, MONTREAL
2 à 6 HARRISON STREET, NEW YORK

ETABLIE EN 1856

HODGSON BROTHERS
LIVERPOOL, ANGLETERRE

Adresse par Cable
"HODGSON,"
Liverpool

27 & 29 RUE STANLEY,

Marchand a Commission... Provisions Canadiennes... Provisions Generales

Facilités spéciales
pour l'écoulement
direct du

BEURRE et du FROMAGE

aux consommateurs anglais, aux plus hauts prix du marché.
Avances libérales faites sur consignations qui peuvent nous
être envoyées directement ou par **L'INTERMÉDIAIRE** de

MM. ABRM. HODGSON & SONS, MERCANTILE EXCHANGE BLDG., NEW YORK, E. U. A.

—OU—

HODGSON BROTHERS 65 - 69, RUE WILLIAM, MONTREAL

MAISONS A MONTREAL, ST-HYACINTHE, LAWRENCEVILLE ET COWANSVILLE.

FROMAGE**MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Marples, Jones & Cie, nous écri-
vent de Liverpool le 8 courant :

" Pour l'époque de l'année, la deman-
de pour le fromage nouveau quoique
passable est désappointante et, malgré
les prix actuels, les détenteurs en pres-
ent la vente. Le fromage de septem-
bre est offert à des prix irréguliers, sui-
vant leur état, mais les stocks sont
maintenant en meilleure posture."

" Nous cotons :

Canadien, blanc, choix, sept.. 34 à 35s.
Canadien, coloré, sept, choix.. 34 à 36s.
E. U., blanc, choix, sept..... 33 à 35s.
E. U., coloré, sept..... 33 à 35s.
E. U. et Canadien, choix, NOU-
VEAU..... 34 à 35s.

Importations du Canada et des Etats-
Unis : 19,178 boîtes.

MM. Hodgson Brothers nous écrivent
de Liverpool le 9 juillet :

" Le fromage n'a montré aucun chan-
gement pendant la semaine. La de-
mande de la campagne a été seulement
modérée et, avec des cotations plus fa-
ciles cablées du Canada, il y a peu de
dispositions à opérer aux prix courants
actuels, les acheteurs préférant atten-
dre de nouveaux développements. Nous
cotons aujourd'hui, vieux de choix sep-
tembre, blanc 34s à 35s 6d ; coloré, 36s à
38s ; nouveaux canadiens—coloré 36s à
37s ; blanc 35s 6d à 36s 6d. Etats-Unis,
blanc et coloré, 34s à 36s qualités moy-
ennes en faible demande de 28s à 32s."

MARCHÉS AMÉRICAINS

Ogdensburg, 16 juillet.—Il a été offert

1921 boîtes en 28 lots. Les ventes ont
été de 961 btes à 7½c.

Watertown, 16 juill.—Les ventes ont
été de 6000 boîtes de fromage à une
moyenne de 7c.

Canton, 17 juill. — Les ventes ont été
de 2000 boîtes à 7c.

Utica, 18 juill.—Les ventes ont été de
6950 grosses btes de blanc et de coloré à
6½c ; 270 grosses btes de coloré à 7c ; 160
do à 7½c ; 100 do à 7 3/8c ; 50 petites btes
de blanc à 7½c ; 40 petites btes de coloré
à 6½c ; 125 do à 7c ; 350 do à 7½c ; 150 do
à 7½c ; 150 do à prix secret.

Little Falls, 17 juill. — Les ventes ont
été de 1075 grosses btes à 6½c ; 680 do à
7c ; 290 grosses btes de coloré à 7½c ;
3265 petites btes à 7c et 130 petites btes
de coloré à 7½c.

MARCHÉS D'ONTARIO

Kingston, 14 juillet—Les offres ont été
de 1729 boîtes dont 481 de blanc et 1248 de
coloré. Presque tout vendu à 7½c.

Brockville, 14 juillet.—Les offres ont
été de 1503 boîtes de blanc et 3120 de coloré.
Les ventes ont été de près de 6000
boîtes à 7½c et de quelques lots à 7½c.

Barrie, 14 juillet—Les offres ont été de
2096 boîtes de fromage coloré. Le tout
vendu au prix de 7½ à 7½c.

Chesterville, 14 juillet—Les offres ont
été de 380 boîtes de blanc et 65 boîtes de
coloré à 7½c.

Iroquois 15 juillet—Les offres ont été
de 815 boîtes. Les ventes ont été de 710
boîtes à 7½c.

Perth 15 juillet—Les offres ont été de
1600 boîtes de blanc. Les ventes ont été
de 1600 boîtes à 7½c.

Brantford 15 juillet—Les offres ont été
de 4150 boîtes de fromage. Les ventes

ont été de 440 boîtes à 7½c ; 1945 à 7½c ;
500 à 7 9-16c ; 290 à 7½c.

Brighton 15 juillet—Il a été offert par
9 fabriques 710 boîtes de blanc. Les
ventes ont été de 100 boîtes à 7½c.

Kemptville 15—Les offres ont été de
1800 boîtes de fromage. Le tout vendu
à 7½c.

South Fach 15 juillet—Les offres ont
été de 163 boîtes à 7½c.

Maxville 14 juillet — Les offres ont été
de 1000 boîtes. Le fromage blanc a été
vendu à 7½c et le coloré à 7½c.

Ottawa 15 juillet—Les offres ont été
de 1435 boîtes de blanc et 70 de coloré.
Le tout vendu au prix de 7½ à 7½c.

London, 16 juillet—Il a été offert par
18 fabriques 3625 boîtes de façon de juin.
Les ventes ont été de 295 boîtes à 7 7/16c ;
375 do à 7½c et 75 do à 7½c.

Cornwall 16 juillet—Les offres ont été
de 1452 boîtes de blanc et 191 boîtes de
fromage américain. Le tout vendu à
l'exception d'un lot à 7½c.

Madoc, 19 juillet—Il a été offert par 15
fabriques 1065 boîtes de blanc. Les ven-
tes ont été de 965 boîtes à 7½c.

Campbellford, 19 juillet — Les offres
ont été de 1325 boîtes de blanc. Les ven-
tes ont été de 685 boîtes à 7 9/16c.

Ingersoll, 19 juillet—Les offres ont été
de 840 boîtes de façon de juillet ; aucune
offre.

Belleville, 19 juillet—Il a été offert par
23 fabriques 1340 boîtes de blanc et 110
boîtes de coloré. Les ventes ont été de
945 boîtes de blanc à 7½c ; 325 do à 7 11/16c.

Napanee, 20 juillet—Les offres ont été
de 500 boîtes de blanc et 125 de coloré.
Les ventes ont été de 90 boîtes à 7 13/16c ;
7½c offert pour la balance.

L. N. ST-ARNAUD

TELEPHONES : Bell 1461 ; Des Marchands 902.

N. E. CLEMENT

ST-ARNAUD & CLEMENT

MARCHANDS EN GROS DE

Beurre, Fromage et Provisions

Négociants en fournitures de toutes sortes pour fromageries et beurreries. Toujours en stock, BOITES
A BEURRE et TINETTES de 1re qualité, de toutes grandeurs. Propriétaires de la presseur bien connue
" **CHAMPION**." Nous achetons et vendons à commission tous les produits de la ferme, spéci-
alement le BEURRE, le FROMAGE et les ŒUFS. Sirop et Sucre d'Erables. Nous payons les plus haut
prix du marché pour les Œufs par quantité de char ou moins.

Correspondances sollicitées.

No 4, RUE FOUNDLING, MONTREAL

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE PROVISIONS ET

Commissionnaire en Beurre et Fromage

Achète aux plus hauts prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage.

Avances libérales sur consignations.

Fournitures générales pour beurreries et fromageries, Tinettes en belle épinette blanche 30, 50, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurreries. Boîtes carrées paraffinées de 56 lbs. pour l'expédition du beurre. Bois de boîtes à fromage.

Les Meilleurs Sels Higgins, Ashton et Windsor, pour beurreries.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE
TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

333 et 335 rue des Commissaires, Montréal.

Stirling, 25 juillet—Les offres ont été de 1,000 boîtes de blanc. Les ventes ont été de 375 boîtes à 7 13/16c et 430 do à 7 3/4c.

Woodstock, 20 juillet—Il a été offert par 8 fabriques 300 boîtes de coloré et 1,052 boîtes de blanc. Les ventes ont été de 405 boîtes à 7 1/4c; 112 do à 7 5/16c; 105 do à 7 1/4c et 200 do à 2 9/16c.

Pctou, 20 juillet—Il a été offert par 17 fabriques 1,275 boîtes. Les ventes ont été de 765 boîtes à 7 3/4c.

Tweed, 25 juillet—Les offres ont été de 800 boîtes de blanc. Les ventes ont été de 235 boîtes à 7 13/16c et 535 do à 7 3/4c.

MARCHE DE QUEBEC

Cowansville, 11 juillet.—Il a été offert par 31 fabriques 1991 boîtes de fromage. Les ventes ont été de 67 boîtes à 7 3/4c et 1368 boîtes à 7 1/4c.

MARCHE DE MONTREAL

La situation du marché va s'améliorant; lundi dernier, la plupart des lots amenés à quai ont obtenu de 7 1/4 à 7 3/4c et ce n'est que par exception qu'on a payé jusqu'à 7 1/2c. Aujourd'hui, on paie couramment 7 1/4c et des lots de choix obtiennent peut-être avec un peu de difficulté 7/8c de plus. Le gros des affaires sur notre place se fait en fromage de la province de Québec, le fromage d'Onta-

rio est traité directement pour la plus grande partie par les maisons anglaises de l'autre côté de l'Atlantique.

Le prix du cable public de Liverpool est maintenant à 37s ce qui donne la partie à Montréal à 8c, ne laissant qu'une faible marge pour le fret, l'assurance et le bénéfice des exportateurs.

Il est bien difficile en présence du prix du cable et des avis de nos correspondants que nos lecteurs pourront lire d'autre part de dire si le marché anglais permettra à bref délai de coter le plus haut prix ici.

D'autre part, si nous en jugeons par le chiffre des exportations de la semaine dernière et par les plaintes de nos exportateurs qui prétendent ne recevoir que de rares réponses à leurs propositions, nous croyons devoir conseiller aux patrons des fromageries de se débarrasser de leur fromage dès qu'il est prêt pour le marché.

Les exportations de la semaine dernière ont été de 57891 boîtes contre 104,408 pendant la semaine correspondante de l'année dernière.

Depuis le 1er mai, les exportations totales ont été, cette année, de 466,633 boîtes, tandis que, l'année dernière, elles avaient été pour la période correspondante de 644,362 boîtes.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples Jones et Cie nous écrivent de Liverpool, le 8 courant :

"La demande pour les qualités du meilleur choix est toujours vraiment satisfaisante et, bien que les prix soient encore ce qu'ils étaient récemment, quelques détenteurs se montrent disposés à rencontrer les vues des acheteurs. Pour les qualités inférieures les acheteurs ne témoignent d'aucun intérêt, sauf pour celles de 56 à 65s.

"Nous cotons :

Ladles des Etats-Unis, rares.... 56 à 60s
Imitation, crémeries, tin..... 63 à 66s
Canada, crémeries, choix, en boîtes..... 80 à 84s
Irlande, crémeries, choix..... 82 à 86s
Irlande, choix, fabrique..... 78 à 80s
Danemark, crémeries, barils choix 88 à 92s
Importations du Canada et des Etats-Unis 2,440 paquets.

MM. Hodgson Brothers nous écrivent de Liverpool, 9 juillet :

"Le marché est ferme pour les qualités de choix, mais la demande est faible. Nous cotons le Canadien de choix, boîtes 80s à 82s; Etats-Unis (nominal) 75s à 80s. Ladles premier choix et imita-

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

EN GROS ET A COMMISSION
AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.
CORRESPONDANCE SOLLICITEE.....

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Cacaos, Chocolats et Cafés

COWAN

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERS DE LA PUISSANCE

ILS SONT ABSOLUMENTS PURS....

The Cowan Co'y, Ltd., Toronto, Ont.



Achetez le "Star Safety"

Rasoir qui donne parfaite satisfaction, et ne vous écorche pas, soit que vous l'employez en bateau ou en chemin de fer. Prix - \$2.00

Hamacs, Appareils de Poche, à prix réduits durant ce mois.

L. J. A. SURVEYER, Quincaillier,

6, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

"Trouvez un moment" ...

pour écrire et demander les conditions de vente et toutes les informations sur le thé qui possède la plus forte vente dans le monde entier :



THE DE CEYLAN

En paquets d'étain scellés seulement
Jamais vendu en vrac (in Bulk.)

Adresse.. Salada Tea Co.

MONTREAL.

tion crémeries, 63s à 70s. Quelques petits lots de qualités inférieures arrivant sont offerts de 56s à 60s. Danois de choix, 88s à 92s. Crémérie d'Irlande, 79s à 84s, Cork premiers 73; Seconds, 72s; Troisième, 68s par quintal."

MARCHÉS AMÉRICAINS

Canton, 16 juillet—Les ventes ont été de 1400 tinettes et boîtes de beurre à 16½c en tinette et 15½c en boîte.

Utica, 18 juillet—Les ventes ont été de 92 paquets de crémérie à 16 et 17c; 60 caisses de beurre en pain de 19 à 20c

MARCHÉS DE QUEBEC

Cowansville, 16 juillet—Il a été offert par 3 beurreries 105 tinettes de beurre; 15c offert sans résultat.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il n'y a pas, à vrai dire, de changement dans la situation du marché au beurre; les exportations se sont ralenties, les exportateurs cherchent moins à acheter et le prix qu'ils offrent pour le beurre de crémeries frais ne dépasse pas 16c, quand il ne descend pas à 15½c.

Les exportations la semaine dernière, ont été de 1,405 paquets contre 3,234 pendant la semaine correspondante de l'an dernier. Depuis le 1er mai, les exportations ont été, cette année, de 45,076 paquets, tandis que l'an dernier, pour la période correspondante, elles n'avaient atteint que 30,602 paquets.

ŒUFS

On nous écrit de Liverpool le 6 juillet courant: "Les œufs d'Irlande ont une demande modérée à prix soutenus. Ceux du continent sont à prix plus faciles.

On cote: Œufs d'Irlande, de 5s 9d à 6s 9d; du Canada et des Etats-Unis, de 5s 6d à 6s 3d et du Continent de 4s 10d à 5s 8d.

Sur le marché de Montréal, la demande est bonne pour la saison avec des prix un peu plus fermes.

Les œufs de choix font 10½c et même jusqu'à 11c, mais les œufs ordinaires sont sans variations de 9c à 9½c la douzaine.

LÉGUMES

Nous cotons:

Radis 5c la doz; salades de 10 à 20c la doz; carottes nouvelles 8 à 10c la doz; choux nouveaux, de 10 à 20c la doz.

Les haricots triés à la main valent de 95 à \$1.00 par lots de char et de \$1.10 à \$1.20 par minot suivant quantités pour lots de moindre importance.

En légumes nouveaux, nous cotons: pommes de terre de \$1.00 à \$1.20 le quart; tomates, de 75c à \$1.00 le crate et de 20 à 25c le panier, concombres de 20 à 25c la doz.

Les fèves nouvelles valent: les vertes et les jaunes: 40 à 50c le sac.

On cote: les pois nouveaux 50c le sac; le céleri 25c la doz de paquets et les navets 20c la doz.

Les oignons d'Egypte valent \$2.00 à \$2.25 les 112 lbs.

FRUITS VERTS

Les bananes sont revenues à des prix plus abordables; le régime vaut de \$1 à \$1.50 suivant grosseur.

Les oranges coûtent de 25 à 50c de plus à la caisse. Nous cotons: les Seedlings de \$2.00 à \$2.50; les Messines de

\$2.75 à \$3.50 et les Californie de \$2 à \$2.50.

Les citrons de Messine ont une avance de 25c par caisse. On les paie de \$2.50 à \$3.50.

Les noix de coco sont cotées de \$3 à \$3.50.

En fruits de saison, on cote actuellement: pêches \$1.25 la boîte; prunes en hausse \$2.00 la boîte; bluets de 80c à \$1.25 la boîte; gadelles blanches, rouges et noires de 40c à 50c le panier. Poires nouvelles de \$3.50 à \$5.00 le quart; Poires Bartlett de \$2.25 à \$2.50 la boîte et melons d'eau de 20c à 25c la pièce.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer Robinson & Co, nous écrivent de Boston, à la date du 14 juillet:

"Les arrivages, la semaine dernière ont été de 300 chars de foin et 26 de paille, plus 101 chars pour l'exportation. Pendant la semaine correspondante de l'an dernier, 461 chars de foin, 6 chars de paille et 21 chars pour l'exportation.

"Il n'y a en réalité pas de changement depuis la semaine dernière. Les affaires sont moins actives que jamais et les prix faibles par suite des frais d'emmagasinage et de surestaries. Nous conseillons aux expéditeurs de retarder leurs envois tant en foin qu'en paille, jusqu'à ce que le surplus soit réduit ici.

"Nous cotons:

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix	\$14.50 à \$15.00	\$13.50 à \$14.00
— No 1	13.50 à 14.00	13.00 à 13.50
— 2	9.00 à 10.00	9.00 à 10.00

Offrez-nous des grains de toutes sortes, nous faisons le commerce d'exportation, et, nous sommes en état de vous payer les plus hauts prix pour quelle que soit la quantité que vous ayez à nous offrir.

MICHAUD FRERES & CIE.

EXPORTATEURS DE GRAINS

CHAMBRE 202

Batisse "BOARD OF TRADE"

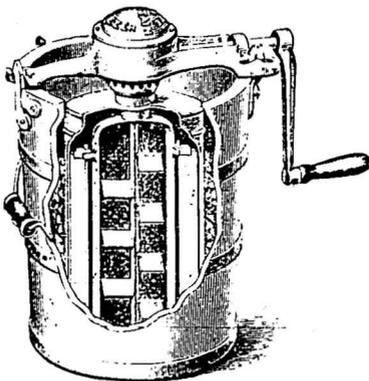
No. 38

Rue Saint-Sacrement

MONTREAL.

CONGELATEURS "WHITE MOUNTAIN"

GRANDEURS: DE 1 PINTÉ A 25 PINTES.



Un seau étanche, solide, cerclé de fers fortement galvanisés qui protègent bien le seau et ne se détachent pas; les engrenages complètement recouverts, de façon à ce que rien ne puisse se loger entre les dents des rouages. Les boîtes à congélation ont leur pleine grandeur et sont fabriquées avec la meilleure qualité de tôle au charbon de bois étamé; les battes en fer malléable et étamées; tous les accessoires appartenant au seau sont galvanisés avec soin, de façon à éviter la rouille. C'est le seul congélateur au monde possédant le...

CELEBRE AGITATEUR DUPLEX AVEC PALETTE DOUBLE EN BOIS A AJUSTEMENT AUTOMATIQUE.

grâce à l'emploi duquel la crème peut être congelée en moins de moitié du temps ordinairement nécessaire et conserver ainsi sa finesse et son moelleux mieux qu'avec tous les autres congélateurs actuellement en usage. C'est, positivement, le meilleur congélateur dans le monde entier. La crème peut être congelée en 4 minutes dans le Congélateur perfectionné "White Mountain."

...Demandez à votre marchand les congélateurs White Mountains, et n'en prenez pas d'autres.

EN GROS SEULEMENT PAR

THE McCLARY MFG. CO.

93, Rue St. Pierre, Montreal.

FARINE, GRAINS, PROVISIONS, SEL ET FOIN.

PRIX MODERES

Je tiens constamment en mains un assortiment considérable des marchandises ci-haut mentionnées.

WILLIAM CARRIER,

NEGOCIANT EN GROS

Entrepot et Bureau, 108 RUE DALHOUSIE, Entrepot No 2, 92 RUE DALHOUSIE,

QUEBEC

AVIS PUBLIC

LA BANQUE DU PEUPLE

Une liste des billets, jugements et autres titres de créances pour un montant d'environ \$700,000 que la banque a l'intention d'offrir prochainement en vente par encan public est maintenant préparée et déposée à son bureau, No 95, rue Saint-Jacques. Les personnes qui se proposent d'acquiescer partie de ces créances, pourront avoir communication de cette liste et obtenir tous les renseignements qu'il sera possible aux employés de la banque de donner, en se présentant au bureau, aux heures ordinaires des affaires, savoir: de 10 h. a.m. à 5 h. p.m.

La vente publique commencera mercredi, le 11 septembre prochain, à 11 h. a.m., au bureau de la banque, et se continuera jusqu'à disposition finale des dites créances.

Les conditions de vente ne sont pas encore terminées, mais elles seront rendues publiques plusieurs jours avant la date de la vente.

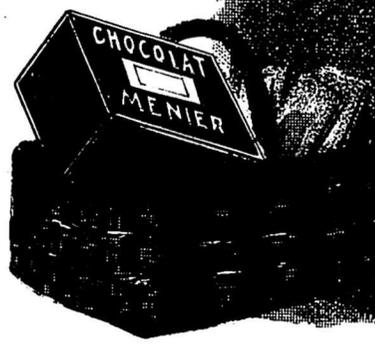
OVIDE DUFRESNE, FILS

LE PRIX COURANT.

CHOCOLAT MENIER

DRINK
CHOCOLAT MENIER

MENIER



Klondyke.....

Les qualités nutritives dans un très petit volume, du Chocolat, l'ont fait devenir un des aliments les plus appréciés des explorateurs dans les pays froids.



De petits morceaux mangés de temps en temps entretiennent l'énergie des hommes et leur fournit une alimentation suffisante pour bien des heures de marche.



Dans son dernier livre, l'explorateur Nansen dit en avoir emporté une grande quantité.

Demandez
le
meilleur
de
tous,
le

CHOCOLAT MENIER

Dont les ventes annuelles dépassent **33,000,000 de livres.**

HERDT & CO.,

Agents pour le Canada.

13 rue St-Jean, Montreal.

— 3	6.00 à 9.00	6.00 à 9.00
— mél. de trèfle	8.00 à 8.50	8.00 à 8.50
Paille de seigle, long.	7.50 à 8.00	
— de seigle mêlée	7.50 à 8.00	7.50 à 8.00
— d'avoine	6.50 à 7.00	6.50 à 7.00

Le marché au foin à Montréal est resté dans la même situation que la semaine précédente, c'est-à-dire que les approvisionnements sont au-dessus des besoins de la demande. Il n'y a pas, néanmoins, de changements aux prix cotés précédemment.

Foin pressé No 1, la tonne.....	9 50 à 10 50
do do No 2 do	8 00 à 9 00
Paille d'avoine do	4 50 à 5 00
Moules, extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Grn blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 18 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	09 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1	8 50 à 9 00
do do No 2	7 00 à 7 50
Paille d'avoine.....	0 00 à 4 50

NOTES SPECIALES

SAINT-LÉHON

La maison Laporte, Martin & Cie offre en ce moment des thés Japans de la nouvelle récolte, qu'elle vient de recevoir.

Il nous reste encore quelques caisses de raisins Valence off Stalk, récolte 1897, nous disent MM. N. Quintal & Fils, et les offrons encore au prix de 4c la livre.

"L'annuaire général du commerce des Bois et des Industries qui s'y rattachent, (Prix 20 frs) vient de paraître à Paris, 90 rue de Provence ou au journal le Bois 26 rue Caumartin."—3f

Faites plaisir à vos clients en leur abrégant le travail, en supprimant la fatigue de la cuisine—faites cela bien facilement en leur vendant les Baked Beans à la sauce tomate, marque de Heinz

MM. Laporte, Martin & Cie nous disent qu'ils enregistrent tous les jours des commandes pour les conserves alimentaires, livraison future.

Leurs prix, paraît-il, sont excessivement bas.

M. J. H. Jacques qui fait à Québec, 38 rue St-Pierre, un commerce important de cuirs, harnais et fournitures pour cordonniers et selliers, dans le but de faire bénéficier ses clients de la limite extrême de ses prix, supprime toutes les dépenses d'intermédiaires, agents ou voyageurs, ce qui lui permet d'offrir au commerce une liste de prix utile à consulter et avantageuse au possible.

La maison William Carrier à Québec, avec ses bureaux et entrepôts 108 rue Dalhousie et 92 rue Dalhousie, fait un des plus importants commerces de provisions, farines, grains, sel et foin. L'importance même des transactions de cette maison est pour les vendeurs la garantie la plus indiscutable de la loyauté qui préside à la conduite de ses affaires

Le saumon marque "Li'y" (btes hautes) est certainement un des meilleurs saumons actuellement sur le marché et nous apprenons que la maison N. Quintal et fils l'offre à \$1.00 la douzaine. Nous croyons qu'il serait avantageux pour les marchands d'ordonner promptement car ce saumon se vend rapidement vu qu'il est garanti rouge et venant de la rivière Frazer.

Les commerçants de foin, de grains, de farines et de fourrage nous sauront gré de leur signaler la maison Michaud, Bros. & Co. qui fait un commerce très étendu et qui s'empresse de fournir à ses clients tous les renseigne-

ments qui pourraient leur permettre de tirer un parti avantageux de leurs produits. MM Michaud, Bros & Co occupent un bureau dans l'édifice du Board of Trade, 38 rue St Sacrament. Telephone Bell 2581.

Le lait condensé "Owl Brand" est très bon marché et des plus commode pour les pique-niques, excursions, etc, le commerce pourra s'en procurer chez Laporte, Martin & Cie, à un prix très bas.

M. Arthur Hugman de The Hugman Window Shade Co était de passage à Québec, cette semaine, il rapporte des commandes très satisfaisantes de la Nouvelle-Ecosse. Une des maisons les plus considérables de cette province lui a confié la plus grande commande de stores à fenêtre qui ait été donnée à une manufacture jusqu'à ce jour

Ce résultat ne nous surprend pas, étant donné la vogue des articles manufacturés par la Hugman Window Shade Co, qui est outillée pour remplir les plus fortes commandes, à des prix rémunérateurs pour les marchands qui tiennent ses spécialités.

RAPPORT DE PATENTES

On July 12th, the United States Patent Office has issued 410 Patents; 39 Design Patents; 17 Trade Marks; 2 Labels and 1 Re-issue. Out of this number 395 were granted to citizens of the United States; 20 to citizens of England and 7 to Canadian inventors, as follows

- CANADIAN PATENTS.
- 607,337—John R. Brown, Harrison Hot Spring, Can: Rock Drill.
 - 607,165—Francis J. Freese, Montréal, Can: Sole cutting machine.
 - 607,395—William E. Hunt, Montreal, Bicyclesupport.
 - 607,122—William H. Murray, Tavistock, Can: Combined door holder and lock
 - 607,266—James F. Neilson, New Westminster, Can: Can and crimping machine.

Capacité des moulins représentés : au delà de 3,000 barils par jour.

JOHN WILKINS,

AGENT DES MEUNERIES

Telephone Bell 1823.

44, RUE ST-JEAN, MONTREAL.

Informations fournies rapidement et avec plaisir. Télégraphiez ou écrivez pour les derniers prix avant d'acheter. Offre : En lots de chars, directement des moulins d'Ontario ou du Manitoba : Farines patentes Hongroises, premier choix. Farines fortes à boulangers du Manitoba. Straight Rollers. Farines de choix extra. Avoine roulée. Farine de Blé d'Inde. Issues, et aussi Grains en tous genres.



REGISTERED TRADE MARK

La plus grande manufacture du genre en Canada.

MARQUE **LION "L"**

MARCHANDISES PURES ARTICLES INDISPUTABLES

Les principaux marchands d'un Ocean à l'autre les ont en magasin

VINAIGRES PURS, MARINADES, MIXTURES, GELEES, MARMELADES ET CONFITURES.

TOUS ARTICLES DE PREMIERE CLASSE SOUS TOUS RAPPORTS

MICHEL LEFEBVRE & Cie, Manufacturiers

Médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.20 Premiers Prix.

MONTREAL

J. H. JACQUES

MARCHAND DE

CUIR, HAENAI, FOURNITURES pour CORDONNIERS et SELLERS

Demandez nos prix avant d'acheter, ils sont toujours les plus bas. Nous n'avons pas de voyageurs, nous faisons bénéficier nos clients de ces économies en leur vendant à bon marché.

No 38, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

BALANCES "STANDARD" "FAIRBANKS"

STANDARD SCALES

Telephone 2107

Petits Camions (Trucks), Presses à Lettres. Tiroirs d'alarme pour l'argent. Machine à caligraphier, Vitrites d'usage. Registres de caisse, Trucs, Ecuelles, Mesures, Fournitures pour entrepreneurs. Réparations exécutées promptement par des ouvriers habiles.

F. M. SULLIVAN

No 308 rue St-Jacques, MONTREAL.

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

BEURRE ET FROMAGE

55 RUE WILLIAM. - - MONTREAL

BRODIE & HARVIE**Marchands de Farine**

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé,
Farine de Seigle, Mais Pilé, Farine de Blé
d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.**CHS. LACAILLE & CIE****Epiciers en Gros**

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Secs,
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier

MONTREAL

Une Tonne
de Coco
pour
Le KlondikeEn dépit de la concu-
rence de toutes les mar-
ques, la**"WHITE MOSS"**desséchée a été choisie à cause de sa qua-
lité comme pionnière de la Noix de Coco au
Yukon. Nous venons de recevoir un ordre
pour une tonne de "White Moss" a été
mis dans des boîtes spécialement fabriquées
pour l'exécution de cet ordre.Tenez vous nos marchandises en magasin.
Si non écrivez-vous pour des échantillons.

CANADIAN COCOANUT CO., Montréal.

Pour conserver**vos Clients**

VOUS DEVRIEZ LEUR DONNER



THE MONSOON TEA CO.,

15, rue de l'Hôpital, Montréal.
7, rue Wellington, Toronto.607,070—Addison Norman et al, Toron-
to, Can: Electric cable for driv-
ing conveyances.29,013—George H. Fensom, Toronto,
Badge: (Design).(Communication from Messrs.
Marion & Marion, Solicitors &
Experts, New-York Life Build-
ing, Montréal).**REGLEMENT****Régissant les importations faites
sous le tarif préférentiel.**

Dans le mémorandum d'informations et d'instructions se rapportant au tarif préférentiel avec la Grande Bretagne qui vient en force le 1er août prochain, on attire spécialement l'attention des exportateurs sur le fait que les lois du Canada, les lois douanières, imposent de sérieuses pénalités aux personnes qui produisent des factures et des certificats faux de nature à frauder le revenu. Dans ces cas, les marchandises peuvent être saisies et l'exportateur et l'importateur qui les emploient peuvent être condamnés à payer de fortes amendes en outre de la perte des marchandises en question. C'est pourquoi avis est donné aux exportateurs d'apporter tout le soin possible à fournir des factures et des certificats exacts des marchandises expédiées au Canada. On devra observer en tous points les règlements concernant le tarif préférentiel, autrement des exportations qui d'ailleurs seraient soumises à ce tarif tomberaient sous la loi du tarif général.

Tout convoi de marchandises importées en Canada devra être certifié exact par la personne, la compagnie ou la corporation qui vend ou consigne ces marchandises et devra faire voir exactement la valeur réelle de telles marchandises dans la monnaie du pays d'où elles sont exportées directement au Canada, ainsi que la quantité et la description de ces marchandises, les marques et les numéros des colis, de telle sorte qu'on puisse se rendre compte exactement de la quantité et de la valeur des articles compris dans chaque colis; tous les colis devront être lisiblement marqués et numérotés à l'extérieur, chaque fois que ces colis pourront être ainsi marqués et numérotés.

Si ces factures sont faites pour des marchandises exportées directement au Canada à des prix plus bas que ceux du marché exportateur aux mêmes temps et place, quand elles sont vendues pour la consommation locale dans le pays même d'où elles sont exportées, dans tous ces cas, les factures devront également indiquer clairement la valeur réelle du marché pour les marchandises détaillées aux dites factures.

Les exportateurs devront remarquer d'une manière particulière qu'une facture spéciale devra être fournie pour les marchandises qui peuvent entrer en Canada sous le tarif préférentiel et que les certificats requis doivent être écrits, imprimés ou estampés sur facture et en outre que le tarif préférentiel ne s'applique à aucun des articles suivants: vins, liqueurs de malt, esprits de vins, liqueurs spiritueuses, médecines liquides et articles contenant de l'alcool, tabac, cigares et cigarettes. Les exportateurs devront aussi écrire distinctement sur toutes factures de sucres exportés au Canada que les

J. W. HILL
Propriétaire d'Entrepôts**ENTREPOT, REFRIGERATEUR PUBLIC
POUR EFFETS PERISSABLES EN
DOUANE OU LIBRES**

Entrepot No 73

Magasin: Goin des rues
William et Queen
Bureau: No 48 rue William
MONTREAL**KLONDYKE**

Avez-vous besoin de:

Habillements en BUCKSKIN; Capots de
Fourrure; Couvertures en fourrures;
Souliers de vrai chevreuil; Ra-
quettes; Mittaines en
peau de daim?

Adressez-vous chez

HIRAM JOHNSONIMPORTATEUR & EXPORTATEUR
DE FOURRURES

494 Rue St-Paul Montréal.

MARCOTTE FRERES**ENCANTEURS****ET AGENTS D'IMMEUBLES**Avances faites sur consigna-
tions. Emprunts négociés sur
hypothèques.No. 69, Rue St-Jacques
MONTREAL.**.. Gazeliers ..**Un joli gazelier en cuivre
bien fini, garanti donner en-
tière satisfaction, à trois
branches, valeur exception-
nelle à \$5.00 et \$8.00, pour le
mois d'avril au prix
sans précédent de **\$4.00**GAZELIERS complus pour
lumières électriques et gaz, à
partir de \$6.00, quatre branches.
Assortiment complet de globes à
gaz et à lumière électrique "Brack-
ets" de tous genres.
Nos prix sont les plus bas de la
ville. Nous défions la competi-
tion.Une visite avant d'acheter
ailleurs vous convaincra de
la modicité de nos prix.**O. OUIMET**

4, RUE ST-DENIS,

MONTREAL.

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste
GROS ET DETAIL
No 1475 rue Nore-Dame, MONTREAL
COIN DE LA RUE BONSEOURS
Tel. Bell 100

sucres décrits dans ces factures sont ou bruts ou raffinés et cela non seulement pour les sucres qui tombent sous le tarif préférentiel mais aussi pour ceux qui sont régis par le tarif général.

Dans le cas de l'entrée de sucres raffinés sous le tarif préférentiel, en sus du certificat d'origine de production ou de manufacture on devra attacher à la facture un certificat du raffineur quant à l'origine de la production et du raffinage avant son entrée sous la clause du tarif préférentiel. Ce certificat ne sera pas exigé dans le cas de colis postaux n'excédant pas \$25 en valeur, quand ils entreront sous le tarif préférentiel accordé à la Grande Bretagne, si le contenu de ces colis ne consiste pas en marchandise pour vendre, pourvu toutefois que ces colis soient accompagnés, d'un certificat qui devra être signé en présence de l'employé de poste de l'endroit d'où ces colis sont expédiés directement au Canada. Des copies des règlements régissant les importations à faire sous le tarif préférentiel avec la Grande Bretagne ont été envoyées à tous les principaux bureaux de douane du Canada pour être distribués aux maisons de commerce de gros.

RECETTES ET PROCÉDÉS UTILES

Destruction des fourmis dans les arbres, fruits, plantes.—Il y a un remède bien simple et surtout peu coûteux. Il consiste tout bonnement à mettre dans une petite soucoupe, ou autre ustensile concave, 1½ once de cassonade ordinaire dans laquelle on incorpore de l'essence de térébenthine. On donne à ce mélange la consistance d'une pâte peu épaisse, et l'on dépose ensuite ces soucoupes dans les endroits envahis, dans les plates-bandes ou au pied des arbres attaqués.

Les fourmis, très friandes et d'un odorat très subtil, viennent en rang serrés pour dévorer le sucre, mais comme en même temps elles ont absorbé l'essence de térébenthine, elle ne tarderont pas à se tordre dans des convulsions et à expirer.

Nettoyage des tonneaux.—Voici un procédé qu'il est utile de faire connaître pour nettoyer les tonneaux :

On met dans le baril quelques litres de chaux vive sur laquelle on verse de l'eau, puis on le ferme. La masse ne tarde pas à s'échauffer fortement ; il se forme une vapeur abondante qui pénètre le bois. Il faut alors ajouter quelques litres d'eau et agiter le liquide en tous sens, afin que l'intérieur du tonneau soit parfaitement nettoyé. Quelques heures après on y passe de l'eau froide à plusieurs reprises, et pour terminer, on le rince avec quelques verres de vin. La chaux, comme tous les alcalins, s'empare des acides, des gaz et du tannin contenus dans le bois ; si le tonneau est neuf, elle emporte avec elle toutes impuretés et devient ainsi un des meilleurs agents de nettoyage.

Pour donner au genièvre le goût de Schiedam.—Ce moyen est simple et facile. Mettez dans le fût quelques fragments ou quelques copeaux de bois de sapin, que vous pouvez enlever au bout de huit jours ; par ce moyen, le genièvre aura acquis le goût du meilleur genièvre de Schiedam.

A VENDRE Bâtisse rapportant \$1000 de loyer par an.
S'adresser : A LIONAIS, 25 St-Gabriel.

Gomme du Dr Adam

POUR LE MAL DE DENTS

Donne un soulagement immédiat, ne coûte que dix centins, est reconnue comme le meilleur spécifique pour le mal de dents.

Vendue par tous les pharmaciens. Prix spéciaux aux marchands de campagne.

DEPÔT GÉNÉRAL :

ROD. CARRIERE, Pharmacien
1406, rue Ste-Catherine, Montreal.

La Cie Canadienne de Caoutchouc de Montreal

A le plaisir d'annoncer au commerce que son

Catalogue pour la Saison 1898-99

est maintenant prêt, et nous serons heureux de l'adresser à ceux qui en feront la demande.

Comme par le passé, nos produits seront insurpassables tant sous le rapport de la qualité que du fini et du goût.

THE TEL. BELL 3871

CANADA ELECTRIC CO.

L. ROUSSEAU, Gérant

2501, STE-CATHERINE, CRESSENT

Installations de lumière électrique et d'Horloges de contrôle électrique.
Téléphones pour entrepôts,
Cloches Electriques, Etc., Etc.

SEULS AGENTS POUR LA

STANDARD ELECTRIC TIME CO.,
de Waterbury, Conn.

TEL. BELL 2367.

P. E. BEAUCHAMP

Agent d'Immeubles

Administration de Successions,

Prets d'Argent,

Assurances Feu, Vie, Accidents,

Location de Maisons,

Etc., Etc.

34 Cote Saint-Lambert, Montreal



Sirop d'Anis Gauvin

Le meilleur spécifique pour le soulagement des enfants, pendant leur dentition et contre l'insomnie

DEPOT GENERAL :

J. A. E. GAUVIN
PHARMACIEN *

1286, rue Ste-Catherine, Montreal

Un moyen d'attirer les grenouilles.—Pour attirer les grenouilles dans un endroit et les pêcher aisément, on a recommandé le moyen suivant : On met un verre bien transparent sur une feuille de papier blanc près du bord de l'eau ; on place une grenouille sous ce verre que l'on charge ensuite d'une pierre pour le maintenir et empêcher la grenouille de s'échapper ; puis on se retire sans bruit. Aussitôt que les grenouilles du voisinage entendent crier celle qui est prisonnière, elles accourent de toutes parts croyant la secourir. Alors on se rapproche doucement, et on les prend avec un trouble que l'on glisse dans l'eau.

Les cuisses de grenouilles dégoûtées dans l'eau pendant quelques heures, marinées ensuite pendant une demi-heure avec échalotte, persil, thym, laurier, poivre, sel et vinaigre, saupoudrées de farine et frites, sont excellentes. C'est une nourriture qui convient aux convalescents.

Comment on reconnaît si le lait est pur ou non.—Le moyen de vérification le plus simple est peut-être celui-ci :

On prend une aiguille d'acier, qu'on frotte bien pour n'y laisser adhérente aucune matière grasse. Cette aiguille, on la plonge dans le lait et on la relève verticalement.

Si le lait est pur, il en restera une goutte à la pointe.

—N'en reste-t-il pas du tout ? Il est fort à parier que le lait a été "allongé" dans des conditions frauduleuses.

Comment on augmente la production des vaches laitières.—Pour les pays où le lait, le beurre et les fromages constituent une des branches essentielles de l'exploitation agricole, la question n'est pas sans importance.

Et le moyen dont il s'agit est d'autant plus facilement praticable, qu'il n'ajoute que très peu aux frais de l'alimentation ordinaire des vaches dont on veut augmenter les facultés laitières ; il ne fait en effet, qu'avoir le soin de servir à ces animaux, — tous les jours sans discontinuer, — un breuvage composé d'eau adoucie (légèrement tiède), dans laquelle on a mélangé une demi-pinte de son par seau et une demi-poignée de gros sel de cuisine.

Un seau est donné à chacun des trois repas.—Le résultat ne tarde pas à être sensible : si on le compare à ce qui avait lieu précédemment, on constate que le lait obtenu est de meilleure qualité, plus riche en matière caséuse, — en même temps que le rendement quantitatif en est accru d'un bon quart (soit 25 pour cent).

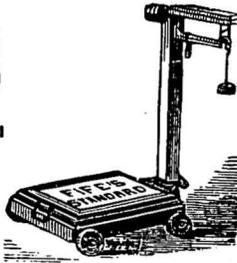
On voit que le supplément de dépense est largement compensé.

Mastic hydrofuge.—Les Espagnols emploient pour calfeutrer leurs vaisseaux un mastic qu'ils préparent ainsi qu'il suit :

On prend de la chaux de première qualité et bien cuite ; on l'arrose d'une quantité d'eau simplement suffisante pour l'éteindre ; quand l'hydrate est refroidi, on le réduit en poudre et on le passe au tamis fin, puis on jette cette poudre dans un baquet, et on y ajoute de l'huile de poisson, jusqu'à ce que le mélange bien battu ait acquis la consistance du mastic de vitrier. On applique ce mastic avec une truelle : en moins de vingt-quatre heures, il devient très dur, quoique immergé dans l'eau.

Balances

De 1re Classe et de
Qualité Irréprochable



POUR FOIN,....
A PLATEFORME ET POUR COMPTOIRS
Balances nouveau modèle pour beurre et fromage, etc.
JAMES FYFE, --- Manufacturier
COIN ST-PAUL ET ST-PIERRE, MONTREAL

Habillez-vous bien...

L'habit fait souvent le succès d'un homme dans le monde social ou des affaires.

Nous offrons à tous, l'habit comme il faut—à la mode—style sobre—et petits prix.

Invitation cordiale à tous à notre nouveau magasin.

J. B. LARUE & FILS
266 RUE ST-LAURENT.

S. PICHE. F. X. O. TRUDEL. LA BOITE A BEURRE PICHE



La seule boîte à beurre pouvant avantageusement remplacer la tinette et lui étant supérieure à plus d'un point de vue. Elle est facile à ouvrir et à fermer.
2o Etant plus grande de l'embouchure que du fonds, le beurre peut en être extrait facilement.
3o Son contenu peut être divisé en parties d'une ou plusieurs livres. 5o Elle coûte moins cher que la tinette.

Manufacturée par **S. PICHE & CIE,**
Ste-Anne de la Pêrade, P. Q.
Agent général pour la vente
F. X. O. TRUDEL, St-Prosper Co., Champlain.

ETABLI EN 1885

Montres, Horloges, Bijoux

AGENT POUR LES CELEBRES MONTRES "WALTHAM"

EDMUND EAVES

185, rue St-Jacques, Montreal.

Justement arrivé, un lot splendide d'horloges en chêne et en noyer, 8 jours, six patrons différents par caisse, sonnent les 1/2 et les heures.—\$13.50 la caisse.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
	Acton Vale	
Martin Ephrem.....	Coté & Girouard	285
	Knowlton	
Wherry Robert.....	Grimes	230
	Lacolle	
Bourgeois Joseph.....	La Banque St-Jean	1971
Dupuis Alfred sr et al.....	Sophoriuie Duteau	220
	Longueuil	
Patterson A. T.....	S. Coulson	154
	Montreal	
Beatty Wm.....	W. Farrell	127
Bourdou Alcime.....	L. Filion	2 0
Cassidy Dame Annie M.....	Lincoln Paper Mills Co	225
Chaffee A. B.....	A. McLean	100
Conway J. C. et al.....	W. H. Tapley et al	152
Craig George.....	T. C. Bulmer	172
Davis L. F.....	W. R. Gravelly	200
Detroit Steel and Spring Co.....	W. B. Lambe	600
Laframbois Placide.....	L. Goyer	134
Lilly Thomas.....	H. H. Hutchins	159
Lalonde Pierre.....	D. Lalonde	187
Lilly Thomas.....	H. H. Hutchins	159
Moulin J.....	M. Raymond	223
Meunier Napoléon.....	The Queen	200
Montreal Park & Island Ry Co.....		
	W. B. Lambe esqual	345
Riel Pierre et Ernest.....	C. Rasconi	240
Renau Maxime.....	Dame Melina Desautels	221
Société Nationale de Sculpture.....		
	W. B. Lamb esqual	450
Stadacona Water Light and Power Co.....		
	W. B. Lambe	3000
Tudon Modeste.....	E. Gravel et al esqual	350

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
	Bolton Canton	
Wilford F. A.....	Dame A. Pepin	35
	Bulstrode	
Demers Edmond.....	Coté & Girouard	34
	Bulstrode Station	
Duhaime Alfred.....	J. E. St-Germain	24
	Fraserville	
St-Pierre Dame Sophronie et Chs Ouellet.....	Vicoria Furniture Co	52
	Lacadie	
Moquin Lucien et al.....	C. Vigneault	19
	Lakeview	
Burns Wm.....	Letourneux Fils & Co	82
	Louiseville	
Giguère J. A.....	F. Galibert	18
	Montreal	
Chausé Wilfrid.....	J. Bayet	75
	Stanstead	
Perrill Wm L. et al.....	Corp Tp. of Ascut	67
	St-Armand East	
Stow H. F.....	G. K. Nesbitt	8
	St-Martin	
Dagenais Max.....	E. Labelle	57
	St-Michel	
Provost Alex et al.....	H. niéte Robert	13
	Victoriaville	
Julien Joseph.....	P. Taurigny	43
	Windsor Mills	
Sampson John.....	J. Daoust et al	12

Ventes de Fonds de Banqueroute par les Curateurs

Par Alex. Desmarteau, le stock de chaussures de W. L. Messier à 57c dans la piastre à A. H. Moore de Magor et les dettes de livres moyennant 10c dans la piastre à A. Bertin & Cie.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSIONS

Montréal—Lagarde Léon, chaussures.
 Québec—Moussette Z, articles de fantaisie.

Rimouski—Allard S. F. mag gén.
 South Durham—Gibeau & Cie, mag gén.

Trois-Rivières—Piché Liboire, hôtel.

CONCORDATS

Chambly Canton—Benette Paul, mag gén, à 50c dans la piastre.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Chicoutimi—Bergeron & Perron, fondateurs.

Montréal—Rivington (The) Cutlery Co. Globe Spice Mills Co.

Irvine & Parker mfr de cols et cravates; Wm H. Parker continue sous la même raison sociale.

Québec—Laroche & Cie, *épïc; Bella Laroche continue sous la même raison sociale.

St-Hyacinthe—Laflamme & Frère barbiers et cigares.

Windsor Mills—Robert & Bowles, agents.

EN DIFFICULTÉS

Montréal—Leprohon & Leprohon, éditeurs; demande de cession contestée.

Québec—Canada Shoe Co mfr de chaussures.

Victoria Shoe Factory mfr de chaussures.

Saint-Honoré de Shenley—Brouseau François mag gén ass 20 juillet.

FONDS À VENDRE

Coteau Station—Lalonde J. B. hôtel.

Montréal—Boulard & Cie quincaillerie 25 juillet.

Lagarde Léon, chaussures, 27 juillet.
 Thivierge Michel fils, chaussures, 27 juillet.

FONDS VENDUS

Montréal—Delorme A. Gallepolis & Co restaurant.

Messier W. L. chaussures.
 Grothé L. O. & Co mfrs de cigares; le département du détail.

St-Henri de Montréal—Robert J. V. hôtel.

INCENDIES

Georgeville—Beach N. A, constructeur et hôtel

Chamberlain Mlle E., modes.
 Ives W. N. épïc.

Rediker W. H. forgeron.
 Wright & Co, marchands tailleurs.

Magoy—Benoit L. N, nouv ass.
 Montréal—Macdonald mfg Co mfg de ferblanterie ass.

Québec Parent Paul, ferblantier.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Chicoutimi—Perron Thomas, forgeron.

Hébertville—La Briqueterie d'Hébertville.

Montréal—Falardeau Jude, cigares.

McCarthy Bros, chaussures; John P. McCarthy et Chs. S. McCarthy.

Morton R. & Co, "Temperance Coffee House."

Sherman F. & Co., produits; Dorinda Carter épouse de Wm Frk Sherman.

Abenakis (The) Spring Hotel Co Ltd, demande incorporation.

Coleman John & Co, bouchers; Wm Coleman et Martin O'Brien.

Lafontaine S., négociant; Emma Lafontaine fille de Godfroi Lafontaine.

Rivingsen (The) Cutlery Co; Gust O. Snyder.

EMILE JOSEPH, LL. B.

AVOCAT

Chambre 701 MONTREAL

New York Life Bldg. Tél. Bell 1787

ALEX. DESMARTEAU

Successeur de feu

CHS. DESMARTEAU

Liquidateur de Faillites

Nos 1598 & 1608 rue Notre-Dame, Montréal.

Représentant Successions: Chs. Desmarteau, Hon. Jas. Ferrier et M. Adolphe Roy.

ARTHUR GAGNON.

Gérant de la Succession Hon. Jean L. Beaudry.

L. A. CARON.

Auditeur de la Ville de Montréal, Ma souneuve et de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

GAGNON & CARON, COMPTABLES CURATEURS

Téléphone Bell 815. Botte B. P. 911.
 BATISSE DES CHARS URBAINS MONTREAL.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

L. J. LEFAIVRE

THOS. R. ONSLOW

LEFAIVRE & ONSLOW

Comptables, Liquidateurs de Faillites,

Règlement de Successions, Etc.

1627 RUE NOTRE-DAME

Téléphone Bell 1072. MONTREAL

GEO. GONTHIER

Expert Comptable, Auditeur et Contrôleur

INTRODUCTEUR DU

Systeme de Comptabilité "Self Proving,"

A FEUILLE DE BALANCE PERPETUELLE.

11, 17 COTÉ de la PLACE D'ARMES, Chambres 21 et 21.

Compétence et diligence apportée dans tout travaux de comptabilité de commerce, industrie ou succession. TEL. BELL 1480.

BONIN & MAJOR

AGENTS FINANCIERS.

Achètent les créances sur comptes, billets, arrérages de loyer, etc.

S'occupent de collection pour marchands de la campagne dont les débiteurs résident à Montréal.

Bureau: 1608^A Rue Notre-Dame MONTREAL

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque. S'adresser à

O. LEGER,

SUN LIFE ASSURANCE CO.,

1766 Rue Notre-Dame.

PATENTES

OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. **MARION & MARION**, Experts. Bureaux: { Edifice New York Life, Montréal. { et Atlantic Bui d., Washington, D. C.

Brousseau W. O. hôtel.
 Canadian (The) Aerial Nautical Advertising Co.

Grossman C. & Co nouv; Ida Robino-vitch.

Hect Lob & Co importateurs; Richard Hect et Alfred Levy.

Montgomery Thomas & Son, confiserie à com.; Thomas Montgomery et Thomas H. Montgomery.

Québec—Letarte P & Cie bouchers; Louis Sicounelie.

Sherbrooke—Lowenthal & Co, tailleurs
 St Laurent—Berthelet A. & Cie, char- rons; Dame Marcel ine Légaré, épouse de Alexis Berthelet.

St-Jean—Labelle J. & Cie nouv. etc.
 Windsor Mills—Bowles James & Co.; négociants.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Acton—McBeath J. G. épïc, parti pour Paisley.

Claremont—Macnab J. & D. mag gén; J. & P. Macnab succèdent.

Orillia—Slaven John W. pharmacien etc; R. R. Slaven succède.

Toronto—Coulter J. D. & Co (Annie E. Coulter) marchands-tailleurs.

CESSIONS

Boulter—Wadsworth & McDonald mag gén.

Guelph—Laidley Sidney tailleur ass 25 juillet.

Ottawa—Lunny James agent de bois de sciage, ass 27 juillet.

Penetanguishene—Gillespie (The) W. E. Co Ltd mag gén.

Port Hope—Glennay Dorothy modes ass 22 juillet

Seaforth—Purcell M. hôtel.
 Watford—Cook Robert A ferblanterie et poêles ass 22 juillet.

DÉCÈS

Kinlough Richard; James, moulin à scie.

Pembroke—Murray T. & W., mag gén.

Pe'erboro—Sabine Thos J, plâtrier.

St Catharines—Coleman Wm J. glace. (winner John, marchand tailleur.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

London—St-vely Wm & Son, poêles et ferblanterie; Samuel Stevely continue.

Owen Sound—McCull & Lee, nouv et chaussures; chacun continue seul.

EN DIFFICULTÉS

Ingersoll—Wilkinson Joseph, chauss.

Renfrew—McDougall S., mag. gén.; offre 40c dans la piastre.

Whitney—McDonald & Doering, mag. gén, ass 26 juil.

FONDS A VENDRE

Belleville—Vandervoot J. A., merceries, etc, 27 juil.

Cobourg—Williams, Mortimer, imprimeurs etc.

Hamilton—Barr John A., pharmacien. Smith J. W., confiseur.

Leamington—Ruth L. J. & Co, plombiers et ferblantiers.

Peterboro—Ph-lan Edward, hôtel.

Toronto—Thomas Edward, écurie de louage 26 juillet.

Wheatley—Rotz & Co, mag. gén.
 Windsor—Calvert John, confiserie.

FONDS VENDUS

Markham—Ferrier Amos, boucher à Ralls.

St Thomas—Newton Wm G., boulanger, etc, à W L. Stevens.

Toronto—Britton & Co, épïc. à John Hickman.

Blewett W. H. épice à Wisdom & Co.
Graydon R. A. épice à J. W. Truscott.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Rat Portage—Lake of the Wood [The] Brewing Co Ltd.

St-Thomas—Peoples (The) Telephone Co.

Toronto—National Trust Co Ltd.
Electric (The) Cloth Cutter Co of Ontario Ltd.

NOUVEAU-BRUNSWICK

CESSATIONS DE COMMERCE

Chatham—Doyle M. J. sellier.

CESSIONS

Chatham—Archer Peter hôtel et écurie de louage.

Schaffer Moses.

CONCORDATS

Tracadie—Young J. & R., empaqueurs de poisson et de homard.

DÉCÈS

West Branch—Curran Terrence moulin à scie et à farine.

FONDS VENDUS

St-Jean—Brogan James A. liqueurs en gros à James McLaughlin,

INCENDIES

Campbellton—Richards David bois de sciage et moulin à scie a s.

St-Jean—Clark A. E. fournitures de photographie ass.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSIONS

North Range—Aidy Haneh.

DÉCÈS

Caledonia Corner—Harlow J. B., mag. gén.

Liverpool—Seldon F. L. & Son, provisions ; Francis L. Seldon.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Annapolis—Harris & Hatfield, ferblantier, etc.

EN DIFFICULTÉS

Lunenburg—Crosskill Henry J., bijoutier.

FONDS VENDUS

Dartmouth—Shupe R. A., confiserie.
Oxford—Brannon & Co, mag gén, à M. T. Shipley.

INCENDIES

Bridgewater—Morse James, forgeron.

NOUVEAUX ETABLISSEMENTS

Brookfield—Marshall Jacob, au nom de son épouse Mary.

Halifax—Fader Bros ; Lillian M., épouse de Fred S. Fader.

Swaine George H. nouv.

Montague—McQuarrie John C., au nom de son épouse Georgiana.

New Glasgow—Patterson & Treen, variétés ; Clarence Patterson et Ed Treen.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Glenboro—Balfour & Doig, instruments agricoles ; Doig continue.

FONDS A VENDRE

Hartley—Colquhoun S. K., mag. gén.
Winnipeg—McGregor D., écurie de louage.

Le Poli "Royal Black Lead"



Ne tache pas les mains ni rougit au feu en exhaleant des vapeurs empoisonnées comme la plupart des poliss en pâte ou liquide.
Il conserve son lustre même sur un poêle chauffé à blanc.
C'est le poli le plus économique en usage. Il a subi une épreuve de plus de 30 ans.

TELLIER, ROTHWELL & CIE,
Seuls fabricants. MONTREAL

Si vous avez acheté Vous savez.
Si vous avez l'intention d'acheter Vous saurez

que les
Viandes de Clark

plairont à vos clients et
Vous ameneront des Affaires Nouvelles

Farines, Grains, Moulée, Lard et Provisions Générales

Demandez nos prix si vous tenez à faire de bons achats.

Nos prix sont toujours les plus bas.

G. G. GAUCHER

MARCHAND DE PROVISIONS EN GROS

83 et 85, rue des Commissaires, et 22, Place Jacques-Cartier, Montréal



FONDS VENDUS

Binscarth—William E. H. ferblantier et meubles à Doig Bros.

Carberry—Gilbert Mde S. C. papeterie à O. Mainville.

Indian Head—Hastings J. M., farine, grains et fruits à Adam Hastings.

McCaul & Co, meubles ; R. B. Ferguson ; sa part à James A. McCaul

Thompson G. & Co épice et mercerie ; à George S. Davidson jr.

Minnedosa—Patton K., pharmacie et papeterie ; à McDonald & Co.

Russell—Moon John J. papeterie etc, à Gibbs.

Winnipeg—Murphy Dan, tabac etc ; à L. Mitchell.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Arden—German Stanton A., pharmacien

Carroll—Millard Thomas, bois de sciage.

Hamiota—Fraser Melle, libraire.

Indian Head—Norton & Croskeri, tailleurs.

Maple Creek—Black D. A., pharmacien, etc., a ouvert une succursale à Medecine Hat.

Mather Siding—Mather (The) Joint Stock Farmers Elevator Co Ltd.

Mcosomin—McGuirl John, meubles.

St Boniface—Ryan John, mfr de lainage, a ouvert une succursale à Rapid City.

Winnipeg—Bentley (The) Portrait Co Ltd.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

Granite Creek—Brigham John H., mag. gén.

Trail—Lukov J., hardes etc, seulement les chaussures.

Vancouver—Holmes Win., thé et café ; Chs Turner succède.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Victoria—Lange & Co bijoutiers ; P. E. Lange continue.

FONDS VENDUS

Victoria—Lawrence J. A. confiseur à Wm H. Price.

ILE DU PRINCE EDOUARD

DÉCÈS

Victoria—Johnson James empaqueur de homard et hôtel.

TERRENEUVE

CESSIONS

St-Jean—Jerrit W. H. contracteur.

EN DIFFICULTÉS

St-Jean—Milligan George S. relieur etc.

McKeen Anderson tanneur.

INCENDIES

St-Jean—Pope Thomas ébéniste.

Donnez à
VOS CHEVEUX GRIS

La couleur de leurs jeunes années, en faisant usage de

RESTAURATEUR ROBSON

En vente partout ; 50c. la bouteille

J. T. CAUDET, PHARMACIEN, - JOLIETTE, QUE.

PETITS METIERS EN RUSSIE

Ma rue aboutit au "marché de Smolensk;" de là, en deux minutes, on peut atteindre la Moscova près de l'endroit où Napoléon fit son entrée. On descend une pente raide entre des maisons de bois ou de briques d'un blanc sale, sur des trottoirs inégaux encombrés d'un peuple en guenilles. Longtemps, en passant par là, un pâté de maisons plus tristes que les autres attirèrent notre attention sans que je pusse obtenir de renseignements précis sur les êtres que je voyais pénétrer sous les enseignes bleues de ses "tractirs" (auberges) et de ses "comptoirs d'eau chaude." On m'apprit, enfin, que c'était là le "Kitrovi rinok," et que ces maisons tristes abritaient nuit et jour un peuple de mendiants, de vagabonds et de déclassés; je voulus en savoir plus long.....

C'est toute une ville, formée de cinq ou six grands immeubles à plusieurs étages, donnant sur une grande cour intérieure autour de laquelle une toiture en saillie permet de circuler par tous les temps. C'est là que, entassées pêle-mêle dans d'immondes chambrettes, un certain nombre des existences louches

de la capitale viennent chercher un abri momentané ou se refaire un petit pécule. Il ne s'agit pas, en effet, d'un simple asile de nuit, semblable à ceux de toutes les grandes villes: c'est un immense hôtel, c'est une cité grouillante, une sorte de cour des Miracles où quelques-uns naissent et où, de temps à autre quelqu'un vient à mourir. Le caractère original de ces immeubles n'est donc pas tant la misère que la vie intense et bigarrée qui bouillonne dans tous les coins. Le "kitroviets" (habitant de cet asile) est là chez lui: il peut, sans risquer un rhume, passer par tous les couloirs, visiter toutes les chambres et toutes les boutiques, vêtu d'une simple blousette de toile; il y peut même vivre sans chemise et sans paletot autant qu'il lui convient. Un nombre relativement considérable de ces individus passent plusieurs années dans l'asile sans s'en éloigner un seul jour. Ils ne se lassent point du vacarme perpétuel qu'on y entend, des cris, des chants, des brutalités d'ivrognes; ils se grisent eux-mêmes dès qu'ils ont quelques sous, et, quand tout est bu, ils se remettent à l'ouvrage.

Ce n'est pas un palais que l'intérieur de ce refuge; le confort y est

médiocre, mais on n'est pas difficile dans ce monde-là. Point de grands dortoirs, mais des chambres séparées où l'on s'entasse par demi-douzaines; pour meubles, deux tables: autour des murs, de larges planches sont fixées pour servir de lit. Les habitués obtiennent du propriétaire une théière en fer-blanc et quelques tasses; de plus, ils conservent près d'eux leur baluchon et, n'étant inquiétés par personne, ils peuvent se livrer à quelque travail au milieu de la saleté et de la vermine, qu'ils ne remarquent plus, d'ailleurs.

Ils se nourrissent comme ils peuvent et quand ils peuvent, de toutes sortes de restes, de rebuts et d'arlequins; ils se procurent tout cela à fort bon compte. Voici, par exemple, quelques aliments que l'on peut s'offrir pour un copeck (2½ centimes): un morceau de hareng, une pâtisserie, du fromage, du saucisson, du pain, un œuf ou, enfin, quelques pommes de terre bouillies. C'est dans la cour et sous le préau que ces portions d'un copeck se vendent le plus souvent; on les voit étalées sur de petites tables ou des éventaires autour desquels se presse une foule grisâtre et sale.

(A suivre.)

La Compagnie Royale Electrique

MONTREAL, QUE.

MANUFACTURIERS

TORONTO, ONT.

D'OUTILLAGES ET D'APPAREILS D'ELECTRICITE

SEULS FABRICANTS AU CANADA DU

Systeme "S. K. C." Diaphase

De Générateurs de Courants Alternatifs, de Moteurs et de Transformateurs

Au moyen duquel les lumières incandescentes, les lumières à arc et les forces peuvent être fournies par le même dynamo et le même circuit

Dynamos à courant direct

Dynamos pour lumière à arc

Moteurs à courant direct

Lampes à Arc, par série ou multiples

Générateurs pour Tramways

Fils de toutes sortes

Outillage complet de Tramways

Fournitures d'électricité

AGENT AU CANADA POUR

La Lampe Incandescente "ROYAL BEACON"

Pour Stations Centrales, Tramways, Transmissions de Force, Appareils, Travaux de Mines et Moulins de tout genre.

Correspondance sollicitée.

Spécialité d'appareils électriques complets pour fabriques.

Chronique de Québec

Mercredi, 20 juillet 1898.

Par ce temps de vacances et de canicule, les affaires sont tranquilles. Les touristes, promeneurs de passage pour les places d'eau ou pour le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, font seuls diversion à la monotonie de cette morte-saison. Ajoutons qu'ils sont nombreux, et qu'une partie notable d'entre eux, attirés par les charmes de la ville, y prolongent leur séjour. Tous à peu près, en profitent pour faire des emplettes et emporter quelques souvenirs.

A ce propos, il est bon de remarquer le choix et le goût qui président à la confection de ces bagatelles artistiques qui portent sur tous les points du continent les miniatures des scènes et points de vue remarquables de Québec, reproduits sur or, vermeil, verre, porcelaine, et même sur de fragiles feuilles de bouleau.

On voit aussi des poteries, dans le genre chinois ou japonais, représentant la Citadelle, la légende l'inscription du chien d'or, etc. Il y a toute une série de jolies choses qui font les délices des étrangers et assurent des recettes aux vendeurs, tout en faisant une excellente réclame à la ville. Et puisque nous sommes sur ce sujet, il n'est pas hors de propos d'ajouter qu'en fait de guide du touriste, il existe des monographies de Québec qui, jointes aux albums d'illustrations, donnent à ceux qui

veulent se renseigner une connaissance approfondie de notre ville et de ses environs. C'est l'objet d'un commerce assez lucratif et bien approprié à la saison.

Jamais l'histoire et la topographie de Québec n'ont été si largement vulgarisées que cette année, par le commerce et l'industrie. Il ne reste plus qu'à désirer qu'un système analogue soit appliqué à l'annonce des divers genres de commerce et d'industrie qui font la richesse de notre ville.

La réclame bien faite est l'âme et la vie des affaires. Cette vérité commence à être comprise dans notre milieu, et ceux qui la mettent en pratique en ressentent chaque jour les heureux effets.

Le travail du pavage des rues se continue dans de bonnes conditions sous la surveillance immédiate des employés de la corporation. Le commerce local en souffre sur le parcours de la rue St-Joseph, mais c'est un mal passager pour un grand bien permanent. Du moment que l'ouvrage se fait régulièrement, nul ne songe à se plaindre. Quant aux ouvriers, c'est une aubaine pour eux, et, par ricochet, le commerce en est activé.

La semaine a été délicieuse au point de vue de la température. Il est maintenant certain que la récolte de foin sera abondante et d'excellente qualité dans le district. On offre actuellement à \$5.00 par 100 bottes, le foin qui se vendait \$9 à la même époque, l'an dernier, et la baisse s'accroîtra encore probablement. Les campagnes sont magnifiques, tout annonce un rendement ex-

ceptionnel pour les moissons : les cultivateurs travaillent ardemment aux champs et paraissent satisfaits.

Ainsi donc, abondance de travail à la ville et à la campagne, tel est le bilan de la semaine. Le gouvernement fédéral, la corporation, la compagnie de l'Électrique, la compagnie de l'exposition, la Commission du Havre occupent des équipes d'hommes qui créent dans tous les quartiers de la ville et dans la banlieue une activité de bon aloi, sans compter les entreprises privées dont plusieurs sont importantes.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur le fait que le commerce bénéficie largement de cet état de choses. Si le même entrain régnait dans les centres manufacturiers, ce serait une prospérité extraordinaire pour Québec. Malheureusement, l'industrie de la chaussure est encore sans aucune vigueur, bien que cependant la situation tende à s'améliorer.

ÉPICERIES

Bonne semaine, si l'on tient compte de la saison. Les prix sont sans changements. Les sucres sont faibles et il y a plutôt tendance à la baisse qu'à la hausse :

Barbades, tonne. 32 à 34c ; tierce 33 à 38c, composé 22 à 24c.

Sirop Fadjardos 1ère qualité, 34 à 35c.
Sucres : Jaunes 3½ à 3¾c ; Extra ground 6 à 6¼c ; Granulé, 4¼ à 4½c ; Paris lump, 6 à 6¼c.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1.00 à \$1.30 ; homard, \$2.30 à \$2.50 ; tomates, \$1.00 à \$1.25 ; blé d'Inde, 90c à \$1.00 ; pois, \$1.00 à \$1.15.

JOS. AMYOT & FRÈRE, MARCHANDS DE Modes en Gros -:- Articles de Toilette pour homme, Bijouteries, Etc., Etc.

Nous avons en magasin notre stock de modes du printemps, et nous invitons MM. les marchands à venir visiter notre assortiment. Nous avons une ligne complète de chapeaux à bon marché, pour hommes.

..45, Dalhousie, Québec

SOLARINE

POUR LE NETTOYAGE DES

Culvre, Bronze, Nickel, Or, Argent, Etc.

En Poudre, Pâte ou Liquide.

EN VENTE....

J. B. D. LEGARE,

5 et 7 rue Sault-au-Matelot, Québec.

Washington, D. C., 13 juillet 1897

Wood Mfg Co. Chicago, Ill.

Monsieur,

J'ai essayé votre Solarine pour nettoyer les métaux et je la trouve supérieure à tout ce qu'il y a dans le marché, elle donne moins de trouble et plus de satisfaction que la Putz l'omade ou n'importe quelle autre. Je travaille à l'introduire dans l'armée et la marine si elle n'y est pas déjà.

GEO. W. SOUSA,

Quartier de la Marine, Washington, D. C.

GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario ; Avoine, Banner Welcome, Merveilleuse, Canadienne, etc. ; Pois. Orge, Sarrasin, etc Blé d'Inde à silos, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest ; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth ; Plâtre à terre ; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

MELASSES

En magasin et sur le quai

DES PETITES ANTILLES, BARBADES, PORTO-RICO, FAJARDO.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, Négociants,

54-58, rue Dalhousie, Basse-Ville, QUEBEC

CHAUSSURES

J. H. BEGIN

EN GROS

A l'honneur d'informer ses pratiques et les marchands en général que ses échantillons du printemps et de l'été sont maintenant au complet et sont tout ce qu'il y a de plus Nouveau sous le rapport des Couleurs et des Formes.

Assortiment très varié offrant un choix sans précédent.
Marchandises expédiées promptement. Commandes par la malle sollicitées.

J. H. BEGIN, 171 Rue St-Joseph, QUEBEC.

CASINO et ST-LOUIS à 5c.

Consommateurs et Marchands, exigez les célèbres marques de tabacs Casino et St-Louis à 5 cents le paquet. ILS SONT SUPERIEURS A TOUS AUTRES DU MEME PRIX.

JOS. COTE — MANUFACTURIER — QUEBEC

Beurre : Frais 15 à 16c ; Marchand 12 à 13c ; Beurreries, 15½ à 16c ; œufs 9 à 9½c ; Fromage ; 6½ à 6¾c en gros. Sucre du pays 3½ à 4c
 Allumettes : Dominion, \$2.25 à \$2.50.
 Huile de charbon : 13 à 13½c.
 Raisins : Valence, 6c à 7c ; Californie, 7½c à 8c ; Sultana, 9c à 10c ; C. Cluster, \$2.20 ; Imp. Cabinet, \$2.20.
 Tabac Canadien : En feuilles, 20 à 22c ; Walker wrappers, 25c ; Kentucky, 25c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

La semaine a été tranquille ; tout paraît à la baisse. La farine a faibli encore quelque peu. Le foin est aussi à très bas prix vu la perspective d'une récolte abondante. La demande est faible, la collection aussi.

Farines (en poches) : Fine \$1.65 à \$1.75 ; Superfine, \$1.90 à \$2.00 ; Extra, \$2.05 à \$2.10 ; Patent, \$2.30 à \$2.35 ; S. Rolier, \$2.20 à \$2.30 ; Forte à levain, \$2.50 à \$2.60.

Lard : Short Cut, \$16.75 ; Clear, \$17.00
 Saindoux : Pur, en seaux, \$1.75 à \$1.90 ; Composé, \$1.20 à \$1.35 ; en chaudière, 7 à 8c.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario, 36 à 37½c ; do Province, 34 à 35c ; Orge, 50c ; Son, 65c ; Gruau, \$2.00 à \$2.10 ; Pois, 80c ; Fèves, \$1.10.

Sel : En magasin, 40c ; fin, ¼ de sac, 28 à 30c ; gros sac, \$1.10.

L'attention du monde commercial est attirée sur le fait suivant. Depuis que la loi est venue troubler la quiétude de tant de gens qui, après avoir fait faillite, se mettaient à l'abri de leurs créanciers en formant des sociétés nominales ou réelles ; depuis, disons-nous que la loi permet au créancier d'atteindre celui des associés qui est son débiteur et de

saisir sa part ; voici ce qui se fait fréquemment à Québec : si, par exemple, c'est le mari qui est ainsi endetté, et s'il a un contrat de mariage qui stipule séparation de biens d'avec sa femme, le tour est facile à jouer ; c'est la femme qui enrégistre une déclaration qu'elle entend faire commerce sous le nom de Le mari continue à gérer les affaires, c'est-à-dire qu'il fait tout, gagne l'argent, etc. ; mais comme il n'est que l'agent non salarié de sa femme, tous les profits du négoce vont à celle-ci, et les créanciers en sont pour leurs frais.

Comme cette stipulation de séparation de biens ne se trouve pas dans tous les contrats, il se rencontre des avocats complaisants qui, moyennant finances, font les procédures légales et obtiennent de la cour la séparation désirée.

C'est une industrie payante pour certains bureaux par le temps qui court. Si l'on n'y met bon ordre, il y aura bientôt une proportion notable de femmes qui, sans aptitudes, du reste, sans travail, ni capitaux, feront commerce sous le nom de leurs maris. Tôt ou tard, cet état de choses produira des complications dans les affaires. Le fait est que le temps est venu pour les fournisseurs de gros dans n'importe quel genre de négoce, de prendre de grandes précautions, s'ils ne veulent être les victimes de cette espèce d'exploitation.

Une maison de nouveautés en gros en a fait récemment, devant les tribunaux civils, une expérience qui a dû lui coûter plus de mille dollars.

D'après une décision récente de la Cour de Police de Québec, les boissons contenant un pour cent ou moins d'alcool sont rangées parmi les liqueurs de

tempérance et pourront être vendues sans contravention à la loi des licences. Une jurisprudence analogue existait déjà dans le district de Montréal, mais elle est nouvelle à Québec. Elle va avoir pour conséquence d'activer considérablement le commerce des *hop bitters*, *hop tonics*, *hope brevages*, etc., qui se vendent à la manufacture à raison de 60c la douzaine de bouteilles, et se détaillent le plus souvent à raison de 5c le verre, avec une moyenne de trois verres à la bouteille. Comme la couleur du liquide est la même que celle de la bière, comme la forme, la dimension et la couleur de la bouteille sont identiques, comme les étiquettes sont un trompe-l'œil, il s'ensuit que le public de notre district, par sentence du tribunal, va désormais être plumé légalement. C'est un beau résultat.

L. D

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du No 28 (9 juil. 1898). 1o Voyage d'un Congrès en Russie, par Madame Stanislas Meunier. — 2o A travers le monde : Le musée San Martino à Naples, par H. Berthe. — 3o Civilisations et religions : La guerre et l'Amérique (Lettre des Etats-Unis), par M. Othon Gepp. 4o — Missions politiques et militaires : Les morts de Sikasso, Ned Noll. — 5o Aux pays inconnus : Explorations d'inois dans les terres arctiques. — Comment atteindre le Pôle ? Opinion de Nansen. — 6o A travers la nature : La phrase : Voir Naples et mourir. — 7o Livres et car.es. — 8o Les revues étrangères : Les chemins de fer de l'Asie (D utschs rundschaufür geographie). — La création de voies ferrées dans le Sud-Ouest africain Allemand. — Femmes missionnaires en Chine (Deutsche kolonialzeitung).

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

TABACS A CIGARETTES

LE CAPORAL

(SUN CURED VIRGINIA)

10ms — 12ms

Les
avez-vous
en
stock ?

COUNT DUFFERIN

(TABAC VIRGINIE)

12ms

Les Fumeurs en disent le plus grand bien.

DEMANDEZ ECHANTILLONS ET PRIX. DITES QUE VOUS
AVEZ VU CETTE ANNONCE DANS "LE PRIX COURANT."

B. HOUDE & CIE

Les plus grands manufacturiers de
Tabacs coupés et en poudre du Canada.

...QUEBEC

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 21 JUILLET 1898.

Table listing various goods such as Malaga Russian Clusterbte, Sultana, Valence off Stalk, etc. with prices in columns.

Fruits verts.

Table listing fresh fruits like Ananas, Attocas, Bananes, Pommes, Raisins Malaga, Oranges Valencia, etc.

Coco et Farines.

GRAINS.

Table listing grains including Blé roux d'hiver, Blé blanc d'hiver, Blé du Manitoba, etc.

FABINES.

Table listing fabes like Patente d'hiver, Patente du printemps, Straight roller, etc.

FARINES D'AVOINE.

Table listing oat flours like Farine d'avoine Standard, granulée, etc.

Table listing flour types like Avoine roulée, ISSUES DE BLE, Son d'Ontario, etc.

Farines préparées.

Table listing prepared flours like Farine préparée, Brodié, Orge mondée, etc.

Huiles et graisses.

HUILES.

Table listing oils like Huile de morue, loup-marin, paille, etc.

Table listing American oils like Huile Américaine par quart, Acme Crown, etc.

Table listing specialties like Spécialités de Lazenby, Huile à salade, Crème à salade, etc.

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (droits payés.)

Table listing brandies and spirits like Hennessy, Martel, P. Richard, Bisquit, etc.

Rhums.

Table listing rums like St-Georges, etc.

Table listing liquors like Chauvet cachet or 12 lt., St-John, etc.

Whiskey Ecossais.

Table listing Scotch whiskeys like Dewar's Special Liqueur, Royal Fairman, etc.

Whiskey Irlandais.

Table listing Irish whiskeys like Banagher Irish, H. Fairman & Co., etc.



PROV. NCE DE QUEBEC

DÉPARTEMENT DES TERRES, FORÊTS ET PÊCHERIES.

SECTION DES BOIS ET FORÊTS.

Québec, 7 mai 1898.

Avis est par le présent donné que, conformément aux sections 1334, 1335 et 1336 des statuts refondus de la province de Québec, les limites à bois ci-après désignées, suivant l'étendue donnée, plus ou moins et dans l'état où elles sont actuellement, seront offertes en vente à l'enchère, au bureau du Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, le MARDI, 16 AOUT prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

Ottawa Supérieur.—Bloc A, rang 6; 1/2 N. No 1, 25 m.; 1/2 S. No 1, 25 m.; 1/2 N. No 2, 25 m.; 1/2 S. No 2, 25 m.; 1/2 N. No 3, 25 m.; 1/2 S. No 3, 25 m.; 1/2 N. No 4, 25 m.; 1/2 S. No 4, 25 m.; 1/2 N. No 5, 25 m.; 1/2 S. No 5, 25 m.; 1/2 N. No 6, 25 m.; 1/2 S. No 6, 25 m.; 1/2 N. No 7, 25 m.; 1/2 S. No 7, 25 m.; 1/2 N. No 8, 25 m.; 1/2 S. No 8, 25 m.; 1/2 N. No 9, 25 m.; 1/2 S. No 9, 25 m.; 1/2 N. No 10, 25 m.; 1/2 S. No 10, 25 m.; 1/2 N. No 11, 25 m.; 1/2 S. No 11, 25 m.; 1/2 N. No 12, 25 m.; 1/2 S. No 12, 25 m.; 1/2 N. No 13, 25 m.; 1/2 S. No 13, 25 m.; 1/2 N. No 14, 25 m.; 1/2 S. No 14, 25 m.; 1/2 N. No 15, 25 m.; 1/2 S. No 15, 25 m.; 1/2 N. No 16, 25 m.; 1/2 S. No 16, 25 m.; 1/2 N. No 17, 25 m.; 1/2 S. No 17, 25 m.; 1/2 N. No 18, 25 m.; 1/2 S. No 18, 25 m.; 1/2 N. No 19, 25 m.; 1/2 S. No 19, 25 m.; 1/2 N. No 20, 25 m.; 1/2 S. No 20, 25 m.; 1/2 N. No 21, 25 m.; 1/2 S. No 21, 25 m.; 1/2 N. No 22, 25 m.; 1/2 S. No 22, 25 m.; 1/2 N. No 23, 25 m.; 1/2 S. No 23, 25 m.; 1/2 N. No 24, 25 m.; 1/2 S. No 24, 25 m.; 1/2 N. No 25, 25 m.; 1/2 S. No 25, 25 m.; 1/2 N. No 26, 25 m.; 1/2 S. No 26, 25 m.; 1/2 N. No 27, 25 m.; 1/2 S. No 27, 25 m.; 1/2 N. No 28, 25 m.; 1/2 S. No 28, 25 m.; 1/2 N. No 29, 25 m.; 1/2 S. No 29, 25 m.; 1/2 N. No 30, 25 m.; 1/2 S. No 30, 25 m.; 1/2 N. No 31, 25 m.; 1/2 S. No 31, 25 m.; 1/2 N. No 32, 25 m.; 1/2 S. No 32, 25 m.; 1/2 N. No 33, 25 m.; 1/2 S. No 33, 25 m.; 1/2 N. No 34, 25 m.; 1/2 S. No 34, 25 m.; 1/2 N. No 35, 25 m.; 1/2 S. No 35, 25 m.; 1/2 N. No 36, 25 m.; 1/2 S. No 36, 25 m.; 1/2 N. No 37, 25 m.; 1/2 S. No 37, 25 m.; 1/2 N. No 38, 25 m.; 1/2 S. No 38, 25 m.; 1/2 N. No 39, 25 m.; 1/2 S. No 39, 25 m.; 1/2 N. No 40, 25 m.; 1/2 S. No 40, 25 m.; 1/2 N. No 41, 25 m.; 1/2 S. No 41, 25 m.; 1/2 N. No 42, 25 m.; 1/2 S. No 42, 25 m.; 1/2 N. No 43, 25 m.; 1/2 S. No 43, 25 m.; 1/2 N. No 44, 25 m.; 1/2 S. No 44, 25 m.; 1/2 N. No 45, 25 m.; 1/2 S. No 45, 25 m.; 1/2 N. No 46, 25 m.; 1/2 S. No 46, 25 m.; 1/2 N. No 47, 25 m.; 1/2 S. No 47, 25 m.; 1/2 N. No 48, 25 m.; 1/2 S. No 48, 25 m.; 1/2 N. No 49, 25 m.; 1/2 S. No 49, 25 m.; 1/2 N. No 50, 25 m.; 1/2 S. No 50, 25 m.; 1/2 N. No 51, 25 m.; 1/2 S. No 51, 25 m.; 1/2 N. No 52, 25 m.; 1/2 S. No 52, 25 m.; 1/2 N. No 53, 25 m.; 1/2 S. No 53, 25 m.; 1/2 N. No 54, 25 m.; 1/2 S. No 54, 25 m.; 1/2 N. No 55, 25 m.; 1/2 S. No 55, 25 m.; 1/2 N. No 56, 25 m.; 1/2 S. No 56, 25 m.; 1/2 N. No 57, 25 m.; 1/2 S. No 57, 25 m.; 1/2 N. No 58, 25 m.; 1/2 S. No 58, 25 m.; 1/2 N. No 59, 25 m.; 1/2 S. No 59, 25 m.; 1/2 N. No 60, 25 m.; 1/2 S. No 60, 25 m.; 1/2 N. No 61, 25 m.; 1/2 S. No 61, 25 m.; 1/2 N. No 62, 25 m.; 1/2 S. No 62, 25 m.; 1/2 N. No 63, 25 m.; 1/2 S. No 63, 25 m.; 1/2 N. No 64, 25 m.; 1/2 S. No 64, 25 m.; 1/2 N. No 65, 25 m.; 1/2 S. No 65, 25 m.; 1/2 N. No 66, 25 m.; 1/2 S. No 66, 25 m.; 1/2 N. No 67, 25 m.; 1/2 S. No 67, 25 m.; 1/2 N. No 68, 25 m.; 1/2 S. No 68, 25 m.; 1/2 N. No 69, 25 m.; 1/2 S. No 69, 25 m.; 1/2 N. No 70, 25 m.; 1/2 S. No 70, 25 m.; 1/2 N. No 71, 25 m.; 1/2 S. No 71, 25 m.; 1/2 N. No 72, 25 m.; 1/2 S. No 72, 25 m.; 1/2 N. No 73, 25 m.; 1/2 S. No 73, 25 m.; 1/2 N. No 74, 25 m.; 1/2 S. No 74, 25 m.; 1/2 N. No 75, 25 m.; 1/2 S. No 75, 25 m.; 1/2 N. No 76, 25 m.; 1/2 S. No 76, 25 m.; 1/2 N. No 77, 25 m.; 1/2 S. No 77, 25 m.; 1/2 N. No 78, 25 m.; 1/2 S. No 78, 25 m.; 1/2 N. No 79, 25 m.; 1/2 S. No 79, 25 m.; 1/2 N. No 80, 25 m.; 1/2 S. No 80, 25 m.; 1/2 N. No 81, 25 m.; 1/2 S. No 81, 25 m.; 1/2 N. No 82, 25 m.; 1/2 S. No 82, 25 m.; 1/2 N. No 83, 25 m.; 1/2 S. No 83, 25 m.; 1/2 N. No 84, 25 m.; 1/2 S. No 84, 25 m.; 1/2 N. No 85, 25 m.; 1/2 S. No 85, 25 m.; 1/2 N. No 86, 25 m.; 1/2 S. No 86, 25 m.; 1/2 N. No 87, 25 m.; 1/2 S. No 87, 25 m.; 1/2 N. No 88, 25 m.; 1/2 S. No 88, 25 m.; 1/2 N. No 89, 25 m.; 1/2 S. No 89, 25 m.; 1/2 N. No 90, 25 m.; 1/2 S. No 90, 25 m.; 1/2 N. No 91, 25 m.; 1/2 S. No 91, 25 m.; 1/2 N. No 92, 25 m.; 1/2 S. No 92, 25 m.; 1/2 N. No 93, 25 m.; 1/2 S. No 93, 25 m.; 1/2 N. No 94, 25 m.; 1/2 S. No 94, 25 m.; 1/2 N. No 95, 25 m.; 1/2 S. No 95, 25 m.; 1/2 N. No 96, 25 m.; 1/2 S. No 96, 25 m.; 1/2 N. No 97, 25 m.; 1/2 S. No 97, 25 m.; 1/2 N. No 98, 25 m.; 1/2 S. No 98, 25 m.; 1/2 N. No 99, 25 m.; 1/2 S. No 99, 25 m.; 1/2 N. No 100, 25 m.; 1/2 S. No 100, 25 m.; 1/2 N. No 101, 25 m.; 1/2 S. No 101, 25 m.; 1/2 N. No 102, 25 m.; 1/2 S. No 102, 25 m.; 1/2 N. No 103, 25 m.; 1/2 S. No 103, 25 m.; 1/2 N. No 104, 25 m.; 1/2 S. No 104, 25 m.; 1/2 N. No 105, 25 m.; 1/2 S. No 105, 25 m.; 1/2 N. No 106, 25 m.; 1/2 S. No 106, 25 m.; 1/2 N. No 107, 25 m.; 1/2 S. No 107, 25 m.; 1/2 N. No 108, 25 m.; 1/2 S. No 108, 25 m.; 1/2 N. No 109, 25 m.; 1/2 S. No 109, 25 m.; 1/2 N. No 110, 25 m.; 1/2 S. No 110, 25 m.; 1/2 N. No 111, 25 m.; 1/2 S. No 111, 25 m.; 1/2 N. No 112, 25 m.; 1/2 S. No 112, 25 m.; 1/2 N. No 113, 25 m.; 1/2 S. No 113, 25 m.; 1/2 N. No 114, 25 m.; 1/2 S. No 114, 25 m.; 1/2 N. No 115, 25 m.; 1/2 S. No 115, 25 m.; 1/2 N. No 116, 25 m.; 1/2 S. No 116, 25 m.; 1/2 N. No 117, 25 m.; 1/2 S. No 117, 25 m.; 1/2 N. No 118, 25 m.; 1/2 S. No 118, 25 m.; 1/2 N. No 119, 25 m.; 1/2 S. No 119, 25 m.; 1/2 N. No 120, 25 m.; 1/2 S. No 120, 25 m.; 1/2 N. No 121, 25 m.; 1/2 S. No 121, 25 m.; 1/2 N. No 122, 25 m.; 1/2 S. No 122, 25 m.; 1/2 N. No 123, 25 m.; 1/2 S. No 123, 25 m.; 1/2 N. No 124, 25 m.; 1/2 S. No 124, 25 m.; 1/2 N. No 125, 25 m.; 1/2 S. No 125, 25 m.; 1/2 N. No 126, 25 m.; 1/2 S. No 126, 25 m.; 1/2 N. No 127, 25 m.; 1/2 S. No 127, 25 m.; 1/2 N. No 128, 25 m.; 1/2 S. No 128, 25 m.; 1/2 N. No 129, 25 m.; 1/2 S. No 129, 25 m.; 1/2 N. No 130, 25 m.; 1/2 S. No 130, 25 m.; 1/2 N. No 131, 25 m.; 1/2 S. No 131, 25 m.; 1/2 N. No 132, 25 m.; 1/2 S. No 132, 25 m.; 1/2 N. No 133, 25 m.; 1/2 S. No 133, 25 m.; 1/2 N. No 134, 25 m.; 1/2 S. No 134, 25 m.; 1/2 N. No 135, 25 m.; 1/2 S. No 135, 25 m.; 1/2 N. No 136, 25 m.; 1/2 S. No 136, 25 m.; 1/2 N. No 137, 25 m.; 1/2 S. No 137, 25 m.; 1/2 N. No 138, 25 m.; 1/2 S. No 138, 25 m.; 1/2 N. No 139, 25 m.; 1/2 S. No 139, 25 m.; 1/2 N. No 140, 25 m.; 1/2 S. No 140, 25 m.; 1/2 N. No 141, 25 m.; 1/2 S. No 141, 25 m.; 1/2 N. No 142, 25 m.; 1/2 S. No 142, 25 m.; 1/2 N. No 143, 25 m.; 1/2 S. No 143, 25 m.; 1/2 N. No 144, 25 m.; 1/2 S. No 144, 25 m.; 1/2 N. No 145, 25 m.; 1/2 S. No 145, 25 m.; 1/2 N. No 146, 25 m.; 1/2 S. No 146, 25 m.; 1/2 N. No 147, 25 m.; 1/2 S. No 147, 25 m.; 1/2 N. No 148, 25 m.; 1/2 S. No 148, 25 m.; 1/2 N. No 149, 25 m.; 1/2 S. No 149, 25 m.; 1/2 N. No 150, 25 m.; 1/2 S. No 150, 25 m.; 1/2 N. No 151, 25 m.; 1/2 S. No 151, 25 m.; 1/2 N. No 152, 25 m.; 1/2 S. No 152, 25 m.; 1/2 N. No 153, 25 m.; 1/2 S. No 153, 25 m.; 1/2 N. No 154, 25 m.; 1/2 S. No 154, 25 m.; 1/2 N. No 155, 25 m.; 1/2 S. No 155, 25 m.; 1/2 N. No 156, 25 m.; 1/2 S. No 156, 25 m.; 1/2 N. No 157, 25 m.; 1/2 S. No 157, 25 m.; 1/2 N. No 158, 25 m.; 1/2 S. No 158, 25 m.; 1/2 N. No 159, 25 m.; 1/2 S. No 159, 25 m.; 1/2 N. No 160, 25 m.; 1/2 S. No 160, 25 m.; 1/2 N. No 161, 25 m.; 1/2 S. No 161, 25 m.; 1/2 N. No 162, 25 m.; 1/2 S. No 162, 25 m.; 1/2 N. No 163, 25 m.; 1/2 S. No 163, 25 m.; 1/2 N. No 164, 25 m.; 1/2 S. No 164, 25 m.; 1/2 N. No 165, 25 m.; 1/2 S. No 165, 25 m.; 1/2 N. No 166, 25 m.; 1/2 S. No 166, 25 m.; 1/2 N. No 167, 25 m.; 1/2 S. No 167, 25 m.; 1/2 N. No 168, 25 m.; 1/2 S. No 168, 25 m.; 1/2 N. No 169, 25 m.; 1/2 S. No 169, 25 m.; 1/2 N. No 170, 25 m.; 1/2 S. No 170, 25 m.; 1/2 N. No 171, 25 m.; 1/2 S. No 171, 25 m.; 1/2 N. No 172, 25 m.; 1/2 S. No 172, 25 m.; 1/2 N. No 173, 25 m.; 1/2 S. No 173, 25 m.; 1/2 N. No 174, 25 m.; 1/2 S. No 174, 25 m.; 1/2 N. No 175, 25 m.; 1/2 S. No 175, 25 m.; 1/2 N. No 176, 25 m.; 1/2 S. No 176, 25 m.; 1/2 N. No 177, 25 m.; 1/2 S. No 177, 25 m.; 1/2 N. No 178, 25 m.; 1/2 S. No 178, 25 m.; 1/2 N. No 179, 25 m.; 1/2 S. No 179, 25 m.; 1/2 N. No 180, 25 m.; 1/2 S. No 180, 25 m.; 1/2 N. No 181, 25 m.; 1/2 S. No 181, 25 m.; 1/2 N. No 182, 25 m.; 1/2 S. No 182, 25 m.; 1/2 N. No 183, 25 m.; 1/2 S. No 183, 25 m.; 1/2 N. No 184, 25 m.; 1/2 S. No 184, 25 m.; 1/2 N. No 185, 25 m.; 1/2 S. No 185, 25 m.; 1/2 N. No 186, 25 m.; 1/2 S. No 186, 25 m.; 1/2 N. No 187, 25 m.; 1/2 S. No 187, 25 m.; 1/2 N. No 188, 25 m.; 1/2 S. No 188, 25 m.; 1/2 N. No 189, 25 m.; 1/2 S. No 189, 25 m.; 1/2 N. No 190, 25 m.; 1/2 S. No 190, 25 m.; 1/2 N. No 191, 25 m.; 1/2 S. No 191, 25 m.; 1/2 N. No 192, 25 m.; 1/2 S. No 192, 25 m.; 1/2 N. No 193, 25 m.; 1/2 S. No 193, 25 m.; 1/2 N. No 194, 25 m.; 1/2 S. No 194, 25 m.; 1/2 N. No 195, 25 m.; 1/2 S. No 195, 25 m.; 1/2 N. No 196, 25 m.; 1/2 S. No 196, 25 m.; 1/2 N. No 197, 25 m.; 1/2 S. No 197, 25 m.; 1/2 N. No 198, 25 m.; 1/2 S. No 198, 25 m.; 1/2 N. No 199, 25 m.; 1/2 S. No 199, 25 m.; 1/2 N. No 200, 25 m.; 1/2 S. No 200, 25 m.; 1/2 N. No 201, 25 m.; 1/2 S. No 201, 25 m.; 1/2 N. No 202, 25 m.; 1/2 S. No 202, 25 m.; 1/2 N. No 203, 25 m.; 1/2 S. No 203, 25 m.; 1/2 N. No 204, 25 m.; 1/2 S. No 204, 25 m.; 1/2 N. No 205, 25 m.; 1/2 S. No 205, 25 m.; 1/2 N. No 206, 25 m.; 1/2 S. No 206, 25 m.; 1/2 N. No 207, 25 m.; 1/2 S. No 207, 25 m.; 1/2 N. No 208, 25 m.; 1/2 S. No 208, 25 m.; 1/2 N. No 209, 25 m.; 1/2 S. No 209, 25 m.; 1/2 N. No 210, 25 m.; 1/2 S. No 210, 25 m.; 1/2 N. No 211, 25 m.; 1/2 S. No 211, 25 m.; 1/2 N. No 212, 25 m.; 1/2 S. No 212, 25 m.; 1/2 N. No 213, 25 m.; 1/2 S. No 213, 25 m.; 1/2 N. No 214, 25 m.; 1/2 S. No 214, 25 m.; 1/2 N. No 215, 25 m.; 1/2 S. No 215, 25 m.; 1/2 N. No 216, 25 m.; 1/2 S. No 216, 25 m.; 1/2 N. No 217, 25 m.; 1/2 S. No 217, 25 m.; 1/2 N. No 218, 25 m.; 1/2 S. No 218, 25 m.; 1/2 N. No 219, 25 m.; 1/2 S. No 219, 25 m.; 1/2 N. No 220, 25 m.; 1/2 S. No 220, 25 m.; 1/2 N. No 221, 25 m.; 1/2 S. No 221, 25 m.; 1/2 N. No 222, 25 m.; 1/2 S. No 222, 25 m.; 1/2 N. No 223, 25 m.; 1/2 S. No 223, 25 m.; 1/2 N. No 224, 25 m.; 1/2 S. No 224, 25 m.; 1/2 N. No 225, 25 m.; 1/2 S. No 225, 25 m.; 1/2 N. No 226, 25 m.; 1/2 S. No 226, 25 m.; 1/2 N. No 227, 25 m.; 1/2 S. No 227, 25 m.; 1/2 N. No 228, 25 m.; 1/2 S. No 228, 25 m.; 1/2 N. No 229, 25 m.; 1/2 S. No 229, 25 m.; 1/2 N. No 230, 25 m.; 1/2 S. No 230, 25 m.; 1/2 N. No 231, 25 m.; 1/2 S. No 231, 25 m.; 1/2 N. No 232, 25 m.; 1/2 S. No 232, 25 m.; 1/2 N. No 233, 25 m.; 1/2 S. No 233, 25 m.; 1/2 N. No 234, 25 m.; 1/2 S. No 234, 25 m.; 1/2 N. No 235, 25 m.; 1/2 S. No 235, 25 m.; 1/2 N. No 236, 25 m.; 1/2 S. No 236, 25 m.; 1/2 N. No 237, 25 m.; 1/2 S. No 237, 25 m.; 1/2 N. No 238, 25 m.; 1/2 S. No 238, 25 m.; 1/2 N. No 239, 25 m.; 1/2 S. No 239, 25 m.; 1/2 N. No 240, 25 m.; 1/2 S. No 240, 25 m.; 1/2 N. No 241, 25 m.; 1/2 S. No 241, 25 m.; 1/2 N. No 242, 25 m.; 1/2 S. No 242, 25 m.; 1/2 N. No 243, 25 m.; 1/2 S. No 243, 25 m.; 1/2 N. No 244, 25 m.; 1/2 S. No 244, 25 m.; 1/2 N. No 245, 25 m.; 1/2 S. No 245, 25 m.; 1/2 N. No 246, 25 m.; 1/2 S. No 246, 25 m.; 1/2 N. No 247, 25 m.; 1/2 S. No 247, 25 m.; 1/2 N. No 248, 25 m.; 1/2 S. No 248, 25 m.; 1/2 N. No 249, 25 m.; 1/2 S. No 249, 25 m.; 1/2 N. No 250, 25 m.; 1/2 S. No 250, 25 m.; 1/2 N. No 251, 25 m.; 1/2 S. No 251, 25 m.; 1/2 N. No 252, 25 m.; 1/2 S. No 252, 25 m.; 1/2 N. No 253, 25 m.; 1/2 S. No 253, 25 m.; 1/2 N. No 254, 25 m.; 1/2 S. No 254, 25 m.; 1/2 N. No 255, 25 m.; 1/2 S. No 255, 25 m.; 1/2 N. No 256, 25 m.; 1/2 S. No 256, 25 m.; 1/2 N. No 257, 25 m.; 1/2 S. No 257, 25 m.; 1/2 N. No 258, 25 m.; 1/2 S. No 258, 25 m.; 1/2 N. No 259, 25 m.; 1/2 S. No 259, 25 m.; 1/2 N. No 260, 25 m.; 1/2 S. No 260, 25 m.; 1/2 N. No 261, 25 m.; 1/2 S. No 261, 25 m.; 1/2 N. No 262, 25 m.; 1/2 S. No 262, 25 m.; 1/2 N. No 263, 25 m.; 1/2 S. No 263, 25 m.; 1/2 N. No 264, 25 m.; 1/2 S. No 264, 25 m.; 1/2 N. No 265, 25 m.; 1/2 S. No 265, 25 m.; 1/2 N. No 266, 25 m.; 1/2 S. No 266, 25 m.; 1/2 N. No 267, 25 m.; 1/2 S. No 267, 25 m.; 1/2 N. No 268, 25 m.; 1/2 S. No 268, 25 m.; 1/2 N. No 269, 25 m.; 1/2 S. No 269, 25 m.; 1/2 N. No 270, 25 m.; 1/2 S. No 270, 25 m.; 1/2 N. No 271, 25 m.; 1/2 S. No 271, 25 m.; 1/2 N. No 272, 25 m.; 1/2 S. No 272, 25 m.; 1/2 N. No 273, 25 m.; 1/2 S. No 273, 25 m.; 1/2 N. No 274, 25 m.; 1/2 S. No 274, 25 m.; 1/2 N. No 275, 25 m.; 1/2 S. No 275, 25 m.; 1/2 N. No 276, 25 m.; 1/2 S. No 276, 25 m.; 1/2 N. No 277, 25 m.; 1/2 S. No 277, 25 m.; 1/2 N. No 278, 25 m.; 1/2 S. No 278, 25 m.; 1/2 N. No 279, 25 m.; 1/2 S. No 279, 25 m.; 1/2 N. No 280, 25 m.; 1/2 S. No 280, 25 m.; 1/2 N. No 281, 25 m.; 1/2 S. No 281, 25 m.; 1/2 N. No 282, 25 m.; 1/2 S. No 282, 25 m.; 1/2 N. No 283, 25 m.; 1/2 S. No 283, 25 m.; 1/2 N. No 284, 25 m.; 1/2 S. No 284, 25 m.; 1/2 N. No 285, 25 m.; 1/2 S. No 285, 25 m.; 1/2 N. No 286, 25 m.; 1/2 S. No 286, 25 m.; 1/2 N. No 287, 25 m.; 1/2 S. No 287, 25 m.; 1/2 N. No 288, 25 m.; 1/2 S. No 288, 25 m.; 1/2 N. No 289, 25 m.; 1/2 S. No 289, 25 m.; 1/2 N. No 290, 25 m.; 1/2 S. No 290, 25 m.; 1/2 N. No 291, 25 m.; 1/2 S. No 291, 25 m.; 1/2 N. No 292, 25 m.; 1/2 S. No 292, 25 m.; 1/2 N. No 293, 25 m.; 1/2 S. No 293, 25 m.; 1/2 N. No 294, 25 m.; 1/2 S. No 294, 25 m.; 1/2 N. No 295, 25 m.; 1/2 S. No 295, 25 m.; 1/2 N. No 296, 25 m.; 1/2 S. No 296, 25 m.; 1/2 N. No 297, 25 m.; 1/2 S. No 297, 25 m.; 1/2 N. No 298, 25 m.; 1/2 S. No 298, 25 m.; 1/2 N. No 299, 25 m.; 1/2 S. No 299, 25 m.; 1/2 N. No 300, 25 m.; 1/2 S. No 300, 25 m.; 1/2 N. No 301, 25 m.; 1/2 S. No 301, 25 m.; 1/2 N. No 302, 25 m.; 1/2 S. No 302, 25 m.; 1/2 N. No 303, 25 m.; 1/2 S. No 303, 25 m.; 1/2 N. No 304, 25 m.; 1/2 S. No 304, 25 m.; 1/2 N. No 305, 25 m.; 1/2 S. No 305, 25 m.; 1/2 N. No 306, 25 m.; 1/2 S. No 306, 25 m.; 1/2 N. No 307, 25 m.; 1/2 S. No 307, 25 m.; 1/2 N. No 308, 25 m.; 1/2 S. No 308, 25 m.; 1/2 N. No 309, 25 m.; 1/2 S. No 309, 25 m.; 1/2 N. No 310, 25 m.; 1/2 S. No 310, 25 m.; 1/2 N. No 311, 25 m.; 1/2 S. No 311, 25 m.; 1/2 N. No 312, 25 m.; 1/2 S. No 312, 25 m.; 1/2 N. No 313, 25 m.; 1/2 S. No 313, 25 m.; 1/2 N. No 314, 25 m.; 1/2 S. No 314, 25 m.; 1/2 N. No 315, 25 m.; 1/2 S. No 315

Japon. 1/2 caisses, Finest May... 0 35 0 38 1/2

"SALADA" CEYLON Gros Détail

Vinaigres. De Manuf. de St-Hyacinthe. Vinaigre Pur-Triplic...

Vins. E. Girardot & Cie., Sandwich Ont.

Claret de table (nouv. vend.) 0 55 0 00

Sherry (sec medium)..... 0 00 5 00

Non Mousseux.

Bordeaux ord..... caisse 2 60 3 50

Mousseux.

Bourgogne Mousseux..... 0 00 0 00

Champagnes.

J. Mumm..... 23 00 25 00

Tessier..... 14 00 15 50

Cuir et Peaux.

Cuir à semelles. (Prix à la livre.)

Cuir à harnais.

Harnais No 1..... 0 30 0 32

Cuir à empeignes.

Vache cirée mince..... 0 35 0 45

Vache vernie..... pied 0 16 0 18

Cuir fins. Mouton mince..... dz. 3 00 6 00

Peaux. (Prix payés aux bouchers)

Cuir à bourrures.

Cuir à bourrure No 1..... 0 00 0 20

Peaux.

Peaux vertes, 100 lbs, No 1..... 0 00 0 00

Laines.

Toison du Canada..... lb. 0 00 0 00

Fers et Métaux.

FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE Fers à cheval.

Fil de fer

Poll et Brûlé No 0 à 9, Esc. 40 p.c., 100 lbs

Clous, etc.

Clous coupés à chaud. (Pour le commerce 5c. de moins par quart.)

1 1/2 " " " " 100 lb. 2 95

Clous à quarts.

3/4 pouce..... 100 lbs. 3 00

Clous à river.

1 pouce..... 100 lbs. 3 25

Clous d'acier, 10c. en sus.

" galvanisés 1 pouce..... 100 lbs. 6 00

Clous à cheval.

No 7..... 100 lbs. 24 00

Clous de broche.

1 pouce, No 16, prix net, 100 lbs 2 85

Lignes, râpes et tiers-points.

1re qualité, escompte..... 60 et 10 p.c.

Métaux.

Lingots..... lb. 0 14 0 15

Etain.

Lingots..... lb. 0 17 0 18

Plomb.

Saumons..... lb. 0 03 1/2 0 04

Zinc.

Lingots, Spelter..... lb. 0 04 1/2 0 05

Acier.

A ressort..... 100 lbs. 2 50 3 00

Fontes.

Siemens..... tonne. 00 00 00 00

Fer en barres.

Canadien..... 100 lbs 1 45 1 50

Feuillard.

A cercler..... 100 lbs 2 15 2 25

Tôles.

Noir, No 10 à 20, 100 lbs 0 00 2 00

Galanisée Morewood

Queen's Head..... lb. 0 05 1/2 0 06

Fer blanc.

Coke I. C., boîte..... 3 00

Tuyaux de poêle.

Tuyaux No 7, 100 feuilles..... 5 75

Matériaux de construction

PEINTURES.

Blanc de plomb pur..... 5 00 6 25

VERRES A VITRES

United 14 @ 25.50 pds. 1 50

Ventes enregistrées à Montréal.

Pendant la semaine terminée le 16 juil. 1898

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Berri, Nos 650 à 656. Lots 1203-28 et 29 avec maison en brique, terrain 40 x 83.4 d'un côté et 82.8 de l'autre, supr 3319. William Chapman à Margaret Mitchell épouse de Emmanuel Laurin; \$3600 [46455].

Rue Dorchester, No 362. Lot 1/2 S. O. 414 avec maison en pierre, terrain 22.2 x 86.10. La succession Prisque Gravel aux Sœurs de la Miséricorde pour la régie de l'Hospice de la Maternité; \$6,000 [46465].

Rue Notre-Dame, Nos 1191 à 1197. Lot 1/2 ind 55 avec maison en pierre, terrain 49.5 x 63.2. Anthime Rémi Archambault à Latreille & Frère; \$5799 [46478].

Rue Park Amherst Ouest. Lot 1211-112, terrain 25 x 110, supr 2750 vacant. Joseph Arthur Roch Léonard à François Lemoine. \$1750 [46490].

Rue St Hubert. Lots 1203-230 à 235, terrains 25 x 109.9 supr 2744 chacun, vacants. Arthur Caron à Alfred Deschambault; \$9,877.50 [46494].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue St Charles Borromée Nos 46 et 48 Lot 638 et autres avec maison en brique, terrain 43 d'un côté 43.6 de l'autre x irrég supr 6330. La Succession William Beck et al à Adam Beck; \$7500 [46447].

Rue Côté, Nos 27 et 29 Lot 788 avec maison en brique, terrain 52 x 102. The Dominion Express Coy à The S. Carsley Coy Ltd; \$7000 [46488].

QUARTIER ST-LOUIS

Rue Sherbrooke, No 385. Lot 899-4 avec maison en pierre et brique, terrain irrég supr 3460 Charlotte C. McArthur vve de Henry Porter faillie à Georgiana Roy épouse de Jos C Robert; \$4545 [46453].

Rue Sanguinet, Nos 4 à 8 Lot pt 19 avec maison en brique terrain 57 d'un côté 57.6 de l'autre x 60 d'un côté et 60.5 de l'autre supr 3474. George L. Laforest à Ovila S. Perrault \$12,500 [46469].

QUARTIER STE-MARIE

Avenue Papineau, Nos 143 à 147. Lot 636-2 avec maison en brique, terrain 25 x 69, Magloire Dumont à Damase Dumont; \$2200 [46439].

Rue Chaussé. Lots 1489-28 à 38, terrains 25 x 94, supr 2350 chacun, vacants. Alfred Joyce à Samuel Robertson; \$3877.50 [46463].

Rue Chaussé. Lot 1489-10, terrain 25 x 88.6 d'un côté. 88.8 de l'autre, supr 2214 vacant. Alfred Joyce à Edouard Chaussé; \$335.05 [46475].

Rue Chaussé. Lot 1489-8, terrain 25 x 88.2 d'un côté, 88.4 de l'autre, supr 2206 vacant. Alfred Joyce à Marie Octavie Robert; \$285.94 [46481].

Rue Chaussé. Lot 1489-5, terrain 25 x 87.10 d'un côté et 87.8 de l'autre, supr 2193 vacant. Alfred Joyce à Wilfrid Robert & Elzéar Robert; \$284.06 [46482].

Avenue DeLorimier et Chaussé. Lot 1489-50 et 3; 1 terrain 25 x 94, 1 do 25 x 87.6 d'un côté et 87.4 de l'autre, supr 2185 chacun, vacants. Alfred Joyce à François Xavier Rousseau; \$1199.31 [46483].

Rue Chaussé. Lot 1489-7, terrain 25 x 88 d'un côté et 88.2 de l'autre, supr 2202 vacant. Alfred Joyce à Ambroise Savoie; \$394.34 [46484].

Rue Maisonneuve, Lot pt 820, 821 et

822; 1 terrain 26.5 x 48; 1 do 33 x 29; 1 do 11.6 x 41 d'un côté et 8 de l'autre vacant. Joseph Gagnon à Julien Thérien; \$1250 [46485].

MONTREAL OUEST

QUARTIER CENTRE

Rue St Jacques et Côte St Lambert, Nos 24 à 30. Lot 147 avec maison en brique et bois, terrain supr 10042. William Herring à Hon Trefflé Berthiaume; \$65273 [131247].

QUARTIER STE-ANNE

Rue Bourgeois, Nos 144 à 150. Lot pt 65 avec maison en brique, terrain 40 x 96. Le Shérif de Montréal à John McRobert State; \$2500 [131268].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Fort, No 38. Lot 1653-2-j avec maison en brique, terrain 22.6 x 121.9 d'un côté et 124.9 de l'autre. Lawrence McDonald à Benoit Bastien; \$4800 [131249].

Avenue Ontario. Lot 1748, terrain 50 d'un côté 45.11 de l'autre x 150.4 d'un côté et 151.3 de l'autre, supr 6123. Hugh McLennan à Farquhar Robertson; \$11076.80 [131255].

Rue St Antoine, No 228. Lot pt N. E. 593-44 avec maison en pierre et brique, terrain 20.6 x 95, supr 1947.6 Dame Margaret Curran épouse de Frk M. Sullivan à Dame Mary O'Neill épouse de Joseph McCallum; \$5000 [131256].

Rue Chatham, No 134. Lot pt N. O. 204 avec maison en brique, terrain 49 x 124 (mesure française). Dame Harriet Keene vve de Fred Ohs Roffey à Joseph Horsfall; \$3,600 [131258].

Rue Victoria, No 64. Lot pt 1308-15 avec maison en pierre et brique, terrain 17.1 de front 16.9 en arrière et 96.6. Dame Mary Callanan vve de Richard Conway à Dame Harriet Smith vve de William Scholefield; \$3000 [131263].

Rue St Antoine, Nos 25 et 27. Lot pt 1018 avec maison en pierre et brique, terrain 43 x irrég supr 2547. John Martin à Mlle Elizabeth Watson; \$7000 [131270].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Moreau. Lots 80-19, 43, 69, 70, 170 et 176, terrains 48 x 150 chacun, vacants. Arthémise Chiniquy épouse de Geo. W. Parent à William Edm. Blumhart; \$1200 [74142].

PLOMBIERS ETC.

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

A. BLAIS, Plombier Sanitaire et Couvreur

Poseur d'Appareils à Chauffage.....

Fabricant de Corniches en tôle galvanisée.

STE-ANNE DE BELLEVUE. Q.

L. GIRARD & CIE., Plombiers Couvresseurs

Spécialité : Corniche en tôle galvanisée

TEL. BELL 6775. des MAR. 116 350, St-Laurent.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM

MARCHANDS DE METAUX.

FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.

Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux: 144 rue William.

Usines: coin rues William et Dalhousie. MONTREAL

C. H. LETOURNEUX, prés.

C. LETOURNEUX, vice-prés.

J. LETOURNEUX, sec.-trés.

LETOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS - FERRONNIERS

Nos. 259, 261, 263 ET 265-RUE SAINT-PAUL MONTREAL

QUARTIER ST DENIS

Rue Drolet, No 720. Lot 167-35 avec maison en bois, terrain 35 x 75.9 d'un côté et 75.10 de l'autre. Martin Raymond et Hormidas Raymond à Hon. Jos. O. Villeneuve, Léonidas Villeneuve et Ed. Roy; \$1200 [74020].

Rue Breboeuf. Lot 1/2 N. 331-115, terrain 25 x 86, supr 2150, vacant. Huntley R. Drummond à Théophile Marot; \$215 [24021].

Rue Breboeuf. Lot 1/2 S. 331-215, terrain 25 x 86, supr 2150 vacant. Huntley R. Drummond à Pierre Marot; \$215 [74022].

Rue Br. boeuf. Lot 1/2 N. 331-114, terrain 25 x 86 supr 2150 vacant. Huntley R. Drummond à Jean Bte Parent; \$215 [74023].

Rue St Hubert. Lot 7-855 et 856, terrains 25 x 109 supr 2725 chacun. H. V. Meredith à L. Moise Lefebvre \$200. [74024].

Rue St Hubert. Lot 7-850, terrain 25 x 109 supr 2725 vacant. Alma Tanguay épouse de Adelard Charest à L. Moise Lefebvre; \$100 [74031].

Rue Boyer. Lot 5-399 avec maison en bois, terrain 25 x 114 supr 2850 Les Enfants Mineurs de Emerie Bissonnette à Ferdinand Lafèche; \$260 [74116].

QUARTIER ST GABRIEL

Rues Charlevoix, Nos 785 à 795 et St-Charles Nos 191 à 207. Lots 2790 et 2791 avec maison en brique, terrain 106.6 x 119.4 d'un côté et 141.6 de l'autre, supr 13898. La Succession Hon Joseph Masson à John William Tatley \$15,500 [74079].

Rues St Patrice et Atwater. Lots 2513-35 36 et 38, 1 terrain 50 x 120, 1 do 100 d'un côté 20 de l'autre x 120, supr 7200, 1 do 8 d'un côté 88.4 de l'autre x 120, supr 5780 vacants. Joseph Milloy à The Sherwin Williams Co; \$4745 [74098].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rues Marie Anne, Nos 371 à 387 et St André, Nos 1155 à 1159. Lot 11-60, 61, 62 avec maison en pierre et brique, terrain 69 x 99. Louis Beaudry à Marie Louise Matte; \$16500 [74058].

Rue Rachel, Nos 254 à 258. Lots 8 51 et 52 avec maison en brique, terrain 48 x 100. Damase Lapointe à Louis Alphonse Boyer; \$4500 [74077].

MONTREAL ANNEXE

Rue Waverley. Lot pt 11-738 avec maison en brique et pierre, terrain 25 x 88. Robert Neville jr à Rév Duncan McDonald; \$3000 [74040].

STE-CUNEGONDE.

Rue William, terrain 39 x 180 étant l'extrémité est de la rue William. La municipalité de la cité de Ste Cunégonde à The Montréal Rolling Mills Co; \$2394 [74060]

WESTMOUNT

Avenue Columbia. Lot 941-303, terrain supr 2300. Ths S. A. Peverley à John Quinlan; \$1265 [74035].

Avenue Aberdeen Lot 1/2 S. E. 282 45, terrain supr 4635 vacant. John Simpson à Albert A. Barnhart; prix non mentionné [74051].

Avenue Elm. Lot 375-132 avec maison en pierre, terrain supr 2700. Albert E. DeLorimier à Randolph Hersey; \$6000 et autres considérations [74070].

Avenue York. Lot 214-55 avec maison en pierre et brique, terrain 44 x 98 10 d'un côté et 94 de l'autre, supr 4242. Grégoire Meloche à Thomas J. Chisholm; \$7000 [74074].

Ave Holton. Lot pt S. O. 374 8, terrain 25 x 287 d'un côté et 281.5 supr 7106 vacant. Archibald Dunbar Taylor à la succession Mary Redpath vve de Thos M. Taylor; \$1,000 et autres considérations [74098].

Rue High. Lots 374-1-62 à 65, terrains 2700, chacun vacants. Frederick Whitley à Sarah Anston Phillips; \$4970 [74112].

ST-HENRI.

Rue St-Jacques. Lots 385-70 et 71, pt 385-24 avec maison en pierre et brique, terrain supr 7800. Robert R. Goid à Daniel Ford; \$24,000 [74115].

Avenue Ste Elizabeth. Lots 1705-13 à 16 avec maison en bois, terrains supr 1750 chacun. The Sun Life Assurance Co à Marie Viau vve de Alexis Ouellette; \$840 [74125].

DE LORIMIER

Ave Papineau. Lot pt N. O. 156 avec maison en bois et brique, terrain 30 x 157. Charles Oaley à Rose Magie May Payne épouse de Louis Arthur Bernard; \$1200 [74133].

MAISONNEUVE

Avenue Letourneux. Lot 8-667, terrain 25 x 100 vacant. La Banque du Peuple à François Herménégilde Desautels; \$400 [74075].

Avenue Lasalle. Lot 8-618, terrain 25 x 100 vacant. La Banque du Peuple à Godfroi Pelletier; \$600 [74076].

4ème Avenue. Lot 2-11, terrain 25 x 100 vacant. Chs. T. Viau à Charles Carli; \$450 [74113].

Rue Adam. Lots 1a-82, 83 et 84, terrain 27 x 100 chacun, vacant. Chs. T. Viau à Laurence & Robitaille; \$1275 [74114].

Ave Letourneux. Lot 8-665, terrain 25 x 100, vacant. La Banque du Peuple à Pierre Milot; \$400 [74129].

OUTREMONT

Rue Hutchison. Lot ½ S. E. 32-4-11, terrain 25 x 100 vacant. Albert Taylor à Archibald Ferguson; \$300 [74053].

Rue Hutchison. Lot pt N. O. 32 4-11, terrain 25 x 100. Albert Taylor à Thomas Middleton; \$300 [74054].

Lot 15 15, ½ N. O. 15 14, terrain 150 x 170 vacant. Réal Cloutier à Victor Morin; \$2500 [74080].

Avenue Spadina. Lots 32 1-68 et 69, terrains 25 x 102 chacun, vacants. Anthime Paquette à Victor Morin, \$1500 [74081].

VERDUN

Avenue Church. Lot 4578, terrain 35 x 131.6 vacant. Richard Bolton à Wilfrid Méloche; \$552 [74067].

Ave Church. Lot ½ S. E. 4579, terrain 35 x 131.6 vacant. Richard Bolton à Adelaïde St Hilaire; \$276 [74068].

Lots 4339 et 4360, terrains vacants. La Succession Daniel Hadley à John William Foster; \$900 [74097].

SAULT AUX RECOLLETS

Lots 291-132 à 135, terrains vacants. Azarie Mercure à Romain St Jean; \$125 [74091].

ST LAURENT

Boulevard St-Germain. Lots 454-105 et 106, terrains 25 x 126 chacun vacants. Pierre Laframboise à Joseph Laporte; \$400 [74134].

ISLE BIZARD

Lot pt 118. Marie Nancy Beaulne vve de J. B. Massy à Théoïle Trépanier sr; \$50 [74043].

ARCHITECTES ETC.

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine

GAMELIN & HUOT, 58 St-Jacques

L. Z. GAUTHIER

Ci-devant de la société Roy & Gauthier
Tel. Bell 2287 ...Architecte et Evalueur
180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Epargne,
Elévateur, 3me étage. Chambre 7

Albt Mesnard. TEL. BELL 2452. Théo. Daoust.

Mesnard & Daoust

ARCHITECTES MEMBRES A.A.P.Q.
103, RUE ST-FRANÇOIS XAVIER, MONTREAL
Bâtisse du Séminaire

L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR
230 - RUE ST. ANDRÉ - 230
MONTREAL.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,
Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, - Montréal
Téléphone 1800.

J. EMILE VANIER,

Ingénieur Civil et Architecte
(ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE)
107, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Construction Civiles et Religieuses, Aqueducs, Egouts,
pavages, etc. 20 ANNEES DE PRATIQUE.

O. M. LAVOIE

TELEPHONE 6412Peintre-Décorateur
Peintre d'Enseignes et de Maisons,
Tapissier et Blanchisseur.

482, RUE ST-HUBERT, MONTREAL

PLATRE ET MARBRE

VICTOR BOHEMIER TEL. MARCH. 568

Manufacturier d'Ornements en Plâtre
No 168, RUE STE-ELISABETH

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris.
Bureau et Atelier: - - - COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE
ET GRANIT OUVRAGES DE BATISSES en gros et en détail,
Estimations données sur application. Téléphone Bell 4666.
connection gratuite pour Montréal.

— COTE-DES-NEIGES MONTREAL

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS

(Successors de A. R. Cintrat)
Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Chemi-
nées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers.
Réparations de tous genres.
36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

HORMISDAS CONTANT

CONTRACTEUR PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 0.

\$2,500

A VENDRE, RUE BERRI, jolie maison en brique, contenant deux logements de 5 et 6 appartements avec passage, bain, w.c., gaz, le tout en parfaite ordre et loué à de bons locataires. Loyer \$240 par année. Conditions \$1000 comptant, balance payable au gré de l'acheteur. Intérêt à 6 %.

E. R. GAREAU

1511, rue Notre-Dame, Montréal
PRÈS DE LA RUE GOSFORD.

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

St Jacques.....	\$27,026 50
St Laurent.....	14,500 00
St Louis.....	17,045 00
Ste Marie.....	9,736 20
Centre.....	65,273 00
St Anne.....	2,500 00
St Antoine.....	34,476 80
Hochelaga.....	1,200 00
St-Denis.....	2,405 00
St Gabriel.....	20,245 00
St Jean-Baptiste.....	21,000 00
Montreal Annexe.....	3,000 00
Ste Cunégonde.....	2,394 00
Westmount.....	20,235 00
St Henri.....	24,840 00
De Lorimier.....	1,200 00
Maisonneuve.....	3,125 00
Outremont.....	4,600 00
Verdun.....	1,728 00

\$276,529 50

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Rue Parc Amherst Ouest, quartier St Jacques, 63 ³ / ₄ le pied.	
Rue St Hubert, quartier St Jacques, 60c le pied.	
Rue Chaussé, do Ste Marie, 13, 15 et 26c le pied.	
Rue St Jacques, do Centre, \$6.45 le pied.	
Ave Ontario, do St Antoine, \$1 60 le pied.	
Rue Brébœuf, do St Denis, 10c le pied.	
Rue St Hubert, do do 7 ¹ / ₂ le pied.	
Rues St Patrice & Atwater, quartier St Gabriel, 25c le pied.	
Ave Columbia, Westmount, 55c le pd.	
Rue High, do 46c do	
Ave Letourneux, Maisonneuve, 16c l.p.	
Ave Lasalle, do 24c do	
4e Avenue, do 18c do	
Rue Adam, do 15c do	
Rue Hutchison, Outremont, 12c do	

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES

Pendant la semaine terminée le 16 juillet 1898, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$129,128 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs:

Particuliers.....	\$49,125
Successions.....	16,300
Cies de prêts.....	35,000
Assurances.....	24,500
Autres corporations...	4,203
	\$129,128

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de:

5 p.c. pour 2 sommes de \$2,000; \$2,500; \$3,255; 2 sommes de \$3,500; \$4,000; \$5,000; \$6,000; \$8,000 et \$12,000.
5 ½ p.c. pour \$1,650; \$8,000; \$9,000; \$9,500 et \$11,000.
Les autres prêts portent 6 et 7 pour cent d'intérêt à l'exception de \$700 à 8 p.c.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1336e livraison (9 juillet 1898).—Seulette, par M. Pierre Maël.—Le sacnon, par Edmond Renoir.—Lettres du régiment par Louis d'Or.—La dernière aventure de Bois-Rose, par Gabriel Ferry.—Les timbres-postes: Allemagne; Schleswig-Holstein, par Lucien d'Elne.—La mouche Tsetsé, par H. Norval.
Abonnements: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.
Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79 Paris

La Construction

Contrats donnés

Chez Jos. Forget-Depatie, architecte, rue St Jacques, No 20; une bâtisse, avenue Esplanade, à 4 étages, formant 3 logements.

Maçonnerie, Anthime Paquette. Charpente et menuiserie, Lambert & Fils.

Le reste à donner.

Propriétaire, J. B. A. Alarie.

Chez Jos Sawyer, architecte, rue St Antoine, No 607; une bâtisse, coin des rues St Jacques et Desrivières, à 1 étage, formant 2 magasins.

H. Gougeon, entrepreneur général. Propriétaire, D. W. McLaren.

Addition et changements à 1 bâtisse, rue St Antoine, St Henri, à 3 étages, formant 2 logements et 1 magasin.

A. Fauteux, entrepreneur général. Ouvrage en fer, Dominion Bridge Co. Propriétaire, Mde D. Bruchesi.

NOTES

MM. Clift & Pope, architectes, demandent des soumissions pour la bâtisse de la Sun Life qui sera érigée à Sherbrooke, P.Q.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Soulages, No 20, deux maisons formant 6 logements 24 x 33, à 2½ étages en bois et brique, couverture en ciment et gravois; coût probable \$4000. Propriétaire Jos Benoit, charpente Léonie Lamarre.

Rue Dufresne, 2 maisons formant 4 logements, 40 x 32, à 2 étages en brique et bois, couverture en gravois, coût probable \$1200 chacune. Propriétaire succession J. Labine, architectes J. B. Resther & Fils, maçons Boucher & Huberdeau, charpente Z. Dufort.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 26 juillet au 2 août 1898.

DISTRICT DE MONTREAL

Charles Sheppard vs Louis Paquette. Montréal — Les lots 6-157 à 162 du quartier St Jean-Baptiste situés rue Chambord avec bâtisses.

Vente le 28 juillet, à 2 h. p. m., au bureau du shérif.

Gouin, Lemieux & Décarie vs Isaïe Gingras.

Longueuil—La partie nord du lot 213 situé rue St Charles avec bâtisses.

Vente le 28 juillet à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

H. H. Fuller et al vs David H. Henderson.

Montréal—Les parties des lots 18-57, 58, 59 et 60 du quartier St Laurent situés rues St Laurent et avenue des Pins.

Vente le 28 juillet, à 10 h. a. m., au bureau du Shérif.

DISTRICT D'ARTHABASKA

Dame Vve Olivier Bernier vs John Emo et al

St Médard de Warwick—Une terre déguée sous le No 513, circonstances et dépendances.

Vente le 26 juillet, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

PEINTRES

PEINTURE et DECORATION

A BON MARCHÉ

L. Z. MATHIEU....

245 Rue RICHELIEU.

THEO. DAVID

PEINTRE-DECORATEUR : DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes d'annonces, etc. Spécialité: Décorations d'églises, édifices publics, résidences privées.

69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Entre les rues Vitré et Lagauchetière.

BOIS

T. PREFONTAINE

H. BOURGOVIN

T. PREFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.

Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

MENUISERIE

I. CHARBONNEAU & CIE MANUFACTURIERS

Spécialités, Balcon, Galerie en tournage, Lucarne et menuiserie de fantaisie de tout genre.

Nos 1890 à 1896, rue St-Laurent, Mile-End.

EUG. PAQUIN, CHARPENTIER - MENUISIER,

Réparage de toute sorte à des prix défiant toute compétition
No. 1 Rue Calumet, Ste-Cunégonde.

J.-BTE VIEN, PROP.

TEL. 6526

FYFE & CIE

CONTRACTEURS - MENUISIERS

ET MANUFACTURIERS DE

Fournitures de Bureaux et Magasins.
Comptoirs et Tablettes.

Nos 60 et 62, rue Cadieux, Montréal

JOS. BINETTE

Constructeur-General

398 RUE ST-JACQUES.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

25 Rue Saint-Gabriel

Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2 00

Canada et États Unis, un an 1 50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé

faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit

adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de disconti-

nuer tant que les arrérages et l'année en cours ne

sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

DISTRICT DE MONTMAGNY

Pierre Morin vs Théophile Bernier

Cap St Ignace—La partie du lot 136 avec bâtisses.

Vente le 28 juill., à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'OTTAWA

Trefflé Carrière vs J. B. Frédérique

Hull—La moitié du lot 311 situé rue Alma avec bâtisses.

Vente le 26 juillet, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE RIMOUSKI

The Canadian Bank of Commerce vs Melle J. Jenking.

St Octave de Métis — Le lot 59 contenant 25 perches avec bâtisses.

Vente le 29 juillet à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Pierre Therriault vs Jos. Bélanger.

St Germain de Rimouski — Le lot 245 avec bâtisses.

Vente le 30 juill., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

La succession Thos Loy vs Joseph Boast et James A. Bartlett

Ste Bibiane de Richmond — La partie du lot 2 contenant 176 acres avec bâtisses.

Vente le 26 juillet, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

E. H. Buttler vs Henry Fowler

Danville—Les parties des lots 24, 23 et 85 avec bâtisses

Vente le 26 juillet à 1h. p.m., à la porte de l'église paroissiale.

Louis Duchesneau vs Jos Binette et al. St Philippe de Windsor — Le lot 562 contenant 200 acres avec bâtisses.

Vente le 27 juill. à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Jos Filteau vs Dame Jos Desmarais

Danville—La partie du lot 2 avec bâtisses.

Vente le 26 juillet, à 1 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Le Rév. L. S. Rheault vs François Cloutier, fils.

Ste Perpétue—Le lot 43 contenant 60 arpents.

Vente le 27 juillet à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

UN PEU DE TOUT

Un anglais avait parié de faire le Tour du monde en soixante-cinq jours, et il a gagné son pari.

Parti de la station de Charing-Cross, à Londres, le 12 mars, à 11 heures du matin, il y a débarqué après un voyage à toute vapeur de soixante-quatre jours, onze heures et vingt minutes.

Pendant cette course folle, il n'a vu qu'une fois ses prévisions déçues. C'est à Hong-Kong, où il a perdu vingt-quatre heures. Il a déclaré qu'il ne s'était servi que des moyens de locomotion ordinaire, et il a ajouté que, si l'on avait les moyens de faire chauffer des trains spéciaux, on pourrait aisément faire le Tour du monde en cinquante jours.

On connaît l'objet désigné sous le nom d'*Espion*. C'est un miroir appliqué contre une fenêtre. Une bonne dame s'installe avec son ouvrage en face de son *espion*, sur lequel elle jette de temps en temps un regard furtif; elle voit ainsi tout ce qui se passe dans la rue.

L'usage de l'*espion* s'est perfectionné par l'idée de munir les gants gauches des femmes d'un petit miroir, rond. Au théâtre, en wagon, on voit sa voisine fixer obstinément le creux de sa main gauche; sous prétexte de réparer le désordre de sa chevelure, elle dirige son *espion* en tous sens, et bientôt son entourage n'a plus de secrets pour elle.

On demande le prêt et non le don d'une épingle, parce que la légende veut que ce dernier cause une pique entre celui qui donne et celui qui reçoit.

Dans les campagnes de Basse-Bretagne, celui qui veut éviter l'horrible sort d'être enterré vivant doit faire une offrande à Saint Joseph d'Arimathie chaque fois qu'il passe devant la statue de ce saint, qui ensevelit le corps du Sauveur, et la pauvre bonne femme à qui la misère ne permet pas de donner un sou, dépose une épingle dans le plateau posé devant le saint.

Dans la même contrée, toute jeune fille qui désire se marier doit planter une épingle dans l'œil de Saint Kireck. Le bon saint lui donnera un époux dans l'année. Aussi, la statue de bois du saint est-elle convertie en peiotte d'épingles.

Une petite ville du département du Nord est le siège d'une Société originale. Il y a quelques années, un certain nombre de négociants et manufacturiers de la région s'étaient réunis dans un banquet. Au cours du repas, une assiette se détacha de la table, et roulant sur le marbre de la cheminée, vint s'y briser. Le hasard voulut que le nombre de fragments fût égal à celui des assistants. L'un d'eux vit dans ce fait un présage de bon augure; il proposa aux convives de s'unir par les liens d'une fraternité commune, proposition qui fut acceptée à l'unanimité, et chacun emporta un fragment de porcelaine. La *Société de l'Assiette cassée* était fondée.

Aux termes des statuts, cette association n'admet aucun membre nouveau; ceux qui en font partie se doivent aide, appui et assistance. A chaque décès, le morceau de porcelaine du membre disparu est remis au président, qui recolle les morceaux rendus. Le dernier survivant joindra son morceau aux autres, et l'assiette ainsi reconstituée sera enterrée. La *Société de l'Assiette cassée* aura vécu.

The "DRY GOODS REVIEW."

La *Dry Goods Review* vient de publier un beau numéro spécial — 156 pages de texte et d'annonces — avec un joli couvert en plusieurs couleurs, reproduction d'un petit tableau de genre de Henry Dumont. On pourrait l'intituler le perroquet dont quatre jolies femmes sont en train d'admirer l'éclatant plumage. Texte intéressant et varié, entrecoupé d'annonces et de circulaires — à signaler un instantané de S. M. La Reine Victoria souriant au Prince de Galles, son fils, le jour du Jubilé. Ce numéro fait honneur à la rédaction comme au éditeurs de la *Dry Goods Review*.

J. G. LAVIOLETTE, G. de G. LANGUEDOC, F. GAUTHIER
Président. Sec.-Trés. Gérant

Capital Souscrit, \$250,000.00
Dépot au Gouvernement, \$25,000.00

ST. LAWRENCE...

Compagnie d'Assurance contre le FEU

Bureau Principal: 7, Place d'Armes, Montréal

CERTIFICAT DE DEPOT

QUÉBEC, 10 Décembre 1896.

Je certifie, par les présentes, que la *Compagnie d'Assurance contre le Feu St. Lawrence*, de Montréal, a déposé entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de **VINGT CINQ MILLE DOLLARS**, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 20 Juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN,

Asst.-Trésorier de la Province de Québec

Marcotte & Leclerc, 28, cote de la Montagne,
Agents Généraux, QUÉBEC.

North American LIFE ASSURANCE COMPANY

Notre bon de garantie de revenu 7 contient un grand nombre d'éléments qu'on ne trouve pas dans une police ordinaire, pendant, aussi bien qu'à l'expiration de la durée du bon. Pamphlets avec renseignements sur demande.

CHS. AVLD, M.D. et T. G. McCONKEY,

GÉRANTS

180, rue St-Jacques, Montréal

Bureau Principal - TORONTO

WM. McCABE, L.L.B.-F.I.A., Directeur-Gérant.

Système de Cotisation.

Plan Mutuel.

The Colonial Mutual Life Association

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT DU CANADA

Fonds de Garantie Autorisé - - - - \$100,000

Siège Principal: 180, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Président, A. S. EWING,

Vice-Présidents: F. P. BUCK, CHAS. J. CHISHOLM.

Les Polices sont libres quant à la résidence, le voyage et la profession. Assurance de première classe au prix coûtant. Polices de Banques d'épargne, une spécialité. Pour renseignements, écrire à

E. A. BAYNES, B. C. L., Secrétaire et Agent en Chef.

Provident Savings Life Ass. Society of New York

La meilleure Compagnie pour les Assurés et les Agents.

Les agents habiles, et les personnes recherchant une position rémunératrice, peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la Compagnie.

R. H. MATSON, No. 37, rue Yonge, Toronto

GÉRANT GÉNÉRAL POUR LE CANADA.

FEU :: :: COMPAGNIE D'ASSURANCE MARINE BRITISH AMERICA

Capital en Argent - - \$750,000.00. Actif Total, au-delà de \$1,510,827.88
Pertes payées depuis sa fondation \$16,920,202.75

Bureau Chef à Toronto, Ont. Geo. A. C. Cox, Président; J. J. Kenny, Vice-Président; P. H. Sims, Sec.

C. R. G. JOHNSON, Agent Résident, Batisse "Canada Life," MONTREAL

AGENTS ET COLLECTEURS DEMANDÉS

... PAR
— La Canadienne

S'adresser personnellement
ou par lettre à

P. GARON, Gérant!

Compagnie d'Assurance sur la Vie

BUREAU PRINCIPAL: 7, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Argent à prêter sur première hypothèque

National Assurance Co. of Ireland.

... INCORPORÉE PAR UNE CHARTE ROYALE, ET...

AUTORISÉE PAR ACTE SPÉCIALE DU PARLEMENT.

Bureau Chef au Canada: 1735, RUE NOTRE DAME

M. C. HINSHAW, Agent Principal, :: MONTREAL

AGENTS SPÉCIAUX,
DEPARTEMENT FRANÇAIS:

DROLET & ALARIE, No 20, rue St-Jacques.

ISIDORE CREPEAU No, 34, côte St Lambert